

CONTRAT DE PROJET 2017-2020

CENTRE SOCIO-CULTUREL DE CERNAY

C.S.C. AGORA
7 rue de la 4ème D.M.M. 68700 CERNAY
Téléphone : 03 89 75 62 80

Périscolaire Arc en Ciel
1 rue Sandoz 68700 CERNAY
Téléphone : 03 89 37 97 43

Messagerie : agora.csc@orange.fr
Site : cscagora.fr

Préambule :

Le présent document de Contrat de Projet est une réponse à la question : Quel projet de développement social pour le Centre Socio-Culturel à Cernay ? Le développement social de qualité étant celui qui permet d'améliorer la qualité de vie des habitants, dans toutes ses composantes individuelles et collectives.

En effet, sur la Commune de Cernay, une stratégie a été mise en place par le Centre Socio-Culturel AGORA depuis de nombreuses années. Elle a mobilisé tous les acteurs de la ville, partenaires sur de nombreuses actions visant toutes les tranches d'âge et toutes les problématiques. Cela a contribué au renforcement de la cohésion sociale et donc au "calme social", gage d'une certaine qualité de vie, image de marque de la ville de Cernay.

Il s'agira donc, sur la base d'un diagnostic territorial partagé, de mesurer le chemin parcouru en termes de réussites et d'échecs, d'analyser les besoins des habitants et de définir les actions à engager ou à renouveler.

Le développement social réussi est l'effet d'une combinaison d'actions, et d'interactions entre les habitants et tous les acteurs institutionnels et associatifs.

Toutes les actions ont, de fait mais aussi par nécessité, des dimensions transversales, entre les âges, les milieux sociaux ou culturels, mais aussi entre les enjeux liés à l'emploi, à la réussite scolaire, à la culture, la prévention et la sécurité, les enjeux de développement durable, d'habitat, de développement personnel et collectif.

Le développement social passe aussi par la répartition des compétences en interne et à l'externe, mais aussi par une stratégie de pilotage, comprenant une fonction d'accueil structurée et une hiérarchie d'interlocuteurs selon les problématiques ou les enjeux.

Enfin cette stratégie de développement social passe par une cohérence entre les objectifs que l'on se donne et les moyens mis en œuvre, en termes de personnel notamment et de budget, donc de financements.

Table des matières

1	Démarche d'élaboration du Contrat de Projet du C.S.C. AGORA	5
1.1	Méthodologie et calendrier d'élaboration du nouveau Contrat de Projet du C.S.C. AGORA	6
1.2	Analyse de la démarche d'élaboration du projet	7
2	Diagnostic partagé du territoire d'intervention du C.S.C. AGORA	9
2.1	Présentation générale du centre social :	9
2.1.1	Histoire du C.S.C. AGORA :	9
2.1.2	Territoire d'intervention du C.S.C. AGORA :	11
2.1.3	Les évolutions récentes du C.S.C. AGORA :	12
2.1.4	Le C.S.C. AGORA est un Centre Social agréé par la CAF :	13
2.1.5	Les valeurs portées par le C.S.C. AGORA : Ce sont les valeurs de référence de tout Centre Social.	14
2.1.6	Les acteurs impliqués :	15
2.1.7	Les modalités et le degré de l'implication des acteurs dans l'élaboration du projet :	19
2.2	Bilan et enseignement du projet social arrivant à échéance sur la base des différentes rencontres avec les habitants, les salariés et les partenaires	20
2.2.1	Rappel des objectifs initiaux :	21
2.2.2	Impact des actions du C.S.C. AGORA sur les publics : évaluation des objectifs du projet antérieur	21
2.2.3	Impact des actions du C.S.C. AGORA sur les publics, évaluation pour quelques actions :	31
2.2.4	Forces et faiblesse, points d'amélioration du Centre Social :	40
2.3	Recueil et analyse des données quantitatives qualitatives du territoire d'intervention du Centre Social	46
2.3.1	Analyse de données statistiques et socio-économiques	46
2.3.2	Points forts de l'évolution du territoire depuis une dizaine d'années :	64
2.3.3	Analyse de données qualitatives	65
2.4	Problématisation et synthèse : vers la définition des enjeux et orientations du futur projet	71
2.4.1	Problématiques dominantes :	71
2.4.2	Axes de développement :	72
3	Déclinaison opérationnelle du Projet du Centre Social pour les 4 années à venir	73
3.1	Les axes du projet social	73
3.1.1	Arbre d'objectifs	73

3.1.2	Fiches action : toutes les actions découlent de l'arbre d'objectifs ci-dessus selon le plan suivant	74
3.2	Agir en direction des familles : là où se croisent tous les enjeux.....	75
3.2.1	Finalités de l'action en direction des familles :	75
3.2.2	Diagnostic	75
3.2.3	Tableau récapitulatif des actions et bilan.....	78
3.2.4	Problématiques	81
3.2.5	Mission du référent familles.....	82
3.2.6	Lien social ; créer du lien c'est :	85
3.2.7	Accompagnement à la parentalité	88
3.2.8	Citoyenneté	94
3.2.9	Les actions collectives familles	96
3.2.10	Partenariats-Réseaux.....	98
3.3	La stratégie du centre envisagée :.....	99
3.3.1	- Pour exercer sa fonction « animation globale » :.....	99
3.3.2	- Pour favoriser la participation des habitants avec les différents espaces et instances de participation (vie associative, commissions... et en pointant les évolutions envisagées).....	100
3.4	Les indicateurs d'évaluation :.....	101
3.4.1	Quelques définitions :.....	101
3.4.2	Les indicateurs choisis pour l'évaluation du présent contrat de projet :.....	102
4	Les moyens à mobiliser pour la mise en œuvre du projet.....	104
4.1	Les moyens humains, le personnel salarié et bénévoles :.....	104
4.1.1	Adéquation des ressources humaines avec les actions :.....	104
4.1.2	Les fiches de postes :.....	106
4.1.3	Hiérarchie et répartition selon les secteurs d'activité :.....	107
4.1.4	Management et répartition des responsabilités :.....	108
4.1.5	Diplômes et évolution professionnelle :.....	109
4.1.6	Représentants du personnel :.....	109
4.1.7	Bénévolat et responsabilités :.....	110
4.2	Les moyens logistiques dont dispose le C.S.C. AGORA aujourd'hui :.....	111

4.2.1	Les locaux	111
4.2.2	Le mobilier :	113
4.2.3	Matériel et équipement	114
4.2.4	Amplitude d'ouverture et temps d'accueils	115
4.2.5	Moyens techniques à développer dans les 4 ans en fonction des priorités :	117
4.3	Quelles actions pour quels coûts : éléments de décisions pour les partenaires financiers.....	118
5	Conclusion.....	121

1 Démarche d'élaboration du Contrat de Projet du C.S.C. AGORA

1.1 Méthodologie et calendrier d'élaboration du nouveau Contrat de Projet du C.S.C. AGORA

Le Conseil d'Administration du C.S.C. AGORA, a déterminé lors de sa réunion du 26 novembre 2015 les grandes lignes de la démarche d'élaboration du nouveau Contrat de Projet. L'élaboration du Contrat de Projet satisfait aux principes suivants :

- Une mobilisation effective des habitants, des partenaires et des salariés
- La réalisation d'un diagnostic du territoire, effectif et partagé qui permette de définir les principaux enjeux du projet.
- Une évaluation du projet en cours
- Une présentation du projet auprès des membres du CA de la CAF et des élus de la Ville de Cernay
- Une validation du projet auprès des partenaires et des habitants.

L'ensemble de cette démarche devant se dérouler durant l'année 2016, pour une mise en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2017.

A cet effet, plusieurs réunions de travail et collectes de données ont été programmées :

- Avec les équipes de salariés, le samedi 23 avril 2016, réunion de travail en trois temps :
 - Evaluation des actions du précédent contrat de projet.
 - Diagnostic partagé du territoire.
 - Propositions d'actions.
- Avec les membres du Bureau et les responsables de secteurs (salariés), les 24 mai et 28 juin 2016, réunion de travail pour présenter aux membres du Bureau la réflexion menée par les équipes salariées et l'enrichir avec les informations et réflexions des habitants membres du Bureau.
- Avec les habitants : Réalisation d'une enquête auprès des usagers du C.S.C. AGORA, et d'une manière plus générale auprès des habitants, avec un questionnaire internet accessible à partir du site cscagora.fr. Les habitants ont pu répondre à l'enquête directement ou en utilisant le matériel informatique mis à disposition à différents moments et sur différents sites de la commune : dans les locaux AGORA dans les quartiers en continu sur mai et juin, au périscolaire Arc en Ciel lors d'un petit déjeuner le samedi 30 avril, et lors de la manifestation "Tous au Grün" le samedi 4 juin.
- Avec les habitants membres du Conseil Citoyen la réunion prévue le 6 septembre 2016 a été reportée.
- Avec les différents partenaires de la Commune de Cernay, rencontrés courant septembre avec un questionnaire.
- Avec les membres du Conseil d'administration : un point à l'ordre du jour de chaque réunion : le 26 novembre 2015, puis en 2016 le 25 février, le 10 mai et le 2 septembre.
- Le projet final est validé lors du Conseil d'Administration du 3 janvier 2017.

Une présentation publique finale du projet est prévue pour tous les groupes début 2017.

Le projet sera également installé sur le site du C.S.C. AGORA dès la fin 2016 et envoyé à toutes les personnes qui le souhaitent. A noter que la Mairie de Cernay est présente lors des réunions du Conseil d'Administration et que le projet est envoyé aux élus de la Commune.

Le document final synthétise les travaux des différents groupes. Il est présenté selon le plan suivant :

- **Diagnostic « partagé » du territoire d'intervention du Centre Social.**
 - Présentation générale du centre social : son histoire. A noter qu'un historique détaillé du C.S.C. AGORA avait été réalisé lors de l'élaboration du précédent Contrat de Projet. Très complet et mis à jour, il est proposé en annexe.
 - Bilan et enseignement du projet social arrivant à échéance sur la base des différentes rencontres avec les habitants, les salariés et les partenaires.
 - Recueil et Analyse des données qualitatives et quantitatives du territoire d'intervention du Centre
 - Problématisation et Synthèse : Vers la définition des enjeux et orientations du futur Projet
- **La déclinaison opérationnelle du Projet du Centre Social pour les 4 années à venir. Fiches Action**
 - Arbre d'objectifs.
 - Les axes du Projet Social : fiches actions spécifiques avec objectifs généraux et opérationnels.
 - Le projet Familles : fiches actions spécifiques en direction des familles (Projet ACF)
 - La stratégie du centre envisagée : pour exercer sa fonction animation globale et pour favoriser la participation des habitants
 - Les indicateurs d'évaluation
- **Les moyens à mobiliser pour la mise en œuvre du projet.**
 - Les moyens humains, logistiques et financiers sur la durée du projet
- **Conclusion**

1.2 Analyse de la démarche d'élaboration du projet

- Evaluation de la communication autour de la construction du projet : la communication a été publique avec des informations

sur le site du C.S.C. AGORA, dans les journaux, par mail aux adhérents et aux usagers ainsi qu'aux administrateurs, avec des échanges par courriel, plusieurs réunions de Bureau et de C.A.

- Les équipes de salariés ont été mises à contribution lors de réunions spécifiques et consultées sur le contenu du document, par courriel et lors d'une réunion. De nombreux ajustements ont été réalisés au fur et à mesure de ces échanges. Cependant, les salariés ont trop peu de temps disponible pour s'investir réellement dans la réflexion.
- Participation des habitants : les familles sont questionnées régulièrement lors des contacts journaliers (inscriptions, accueil des enfants). Leurs avis permettent d'ajuster notre pratique et de faire évoluer les accueils. Les enquêtes auprès des habitants ont permis de confirmer la validité des actions engagées et d'envisager de nouvelles actions.
- Participation des partenaires : ceux-ci ont été enquêtés individuellement au dernier semestre 2016, comme cela avait été le cas lors de l'élaboration de projets précédents. Cependant, on peut constater, à chaque contact, que le partenariat évolue positivement dans tous les domaines. La qualité du partenariat tient beaucoup aux personnes, et à leur envie de le faire vivre. Cependant, tous les partenaires n'ont pas pu être interrogés, faute de temps. Cette démarche devra être poursuivie au début de la période.
- Fiabilité des données objectives et évaluations en retour : les données statistiques sont fiables car fournies l'INSEE, et relativement récentes (2013). Il est vrai que la situation de la commune a un peu évolué depuis cette date. Mais les tendances générales étaient déjà évidentes. Les données statistiques internes sont reprises à partir des documents de déclaration annuelle transmis à la C.A.F.
- Respect du calendrier : le calendrier a été respecté, le nouveau contrat de projet est transmis à la C.A.F. mi décembre 2016 sous forme dématérialisée, puis début janvier dès sa validation par le Conseil d'Administration. Il fera l'objet d'une présentation à la CAF en février 2017.
- Validation des propositions : les propositions rédigées par la direction, sur la base de l'analyse du fonctionnement et des résultats du précédent contrat de projet, sont validées par le Conseil d'Administration.
- Le projet évoluera cependant en fonction du contexte économique et social à venir, ce qui nécessitera de poursuivre le travail engagé pour rendre le projet associatif encore plus pertinent.

2 Diagnostic partagé du territoire d'intervention du C.S.C. AGORA

2.1 Présentation générale du centre social :

2.1.1 Histoire du C.S.C. AGORA :

A noter qu'un historique détaillé du C.S.C. AGORA avait été réalisé lors de l'élaboration du précédent Contrat de Projet. Très complet, il est proposé en annexe.

- 1975 : création de l'association
- 1980 : le centre est reconnu par la fédération nationale des centres sociaux
- 1994-1995 : le Centre social est détruit par un incendie. Période de crise qui aboutit à la mise en œuvre d'une cellule de réflexion : Ville, CAF, Conseil Général, FAS, Fédération des Centres Sociaux.
- 1997 : nouvelle équipe, nouveau budget, aménagement de nouveaux locaux dans l'ancien supermarché désaffecté du Quartier Bel Air. Création d'un Point Information Jeunesse (P.I.J.)
- 1998-2003 : renforcement de l'équipe, nouvelles orientations, expansion de la fréquentation avec le développement des accueils enfants et jeunes après l'école, le mercredi et pendant les vacances scolaires, ouverture sur la ville, création des poste d'animateur technique informatique et d'animatrice technique chant. Développement d'un partenariat fort avec le Collège de Cernay et l'embauche d'une animatrice Collège.
- 2004 : le Conseil Général diminue ses financements, le budget est en régression, nécessité de supprimer des activités adultes et des postes salariés. Les salariés acceptent des réductions de salaires pendant un an.
- 2005-2006 : stabilisation financière, réduction des charges, mais augmentation de la fréquentation avec l'ouverture d'un site périscolaire à l'Ecole des Tilleuls et le développement de l'accueil périscolaire midi pour les écoles maternelles, développement d'un nouveau partenariat avec la Communauté de Communes de Cernay et Environs
- 2007 : ouverture d'un nouveau site d'accueil périscolaire à l'école des Lilas, financements nouveaux dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.), développement de nouvelles activités et de nouveaux partenariats, notamment emploi et intégration, contribution au projet de nouveau périscolaire communal. Repositionnement du C.S.C AGORA dans la ville de Cernay. Développement des actions au quartier des Mines.
- 2008 : le C.S.C. AGORA concourt au marché de service pour la gestion du nouveau périscolaire communal et l'obtient à partir de janvier 2009. Réécriture du projet éducatif et des projets pédagogiques, réorganisation des équipes.

- **2009** : entrée en service des nouveaux locaux périscolaires Arc en Ciel au centre ville. Le C.S.C. AGORA gère ainsi tout l'accueil périscolaire communal, sur trois sites, et prend la gestion des nouveaux locaux, ce qui nécessite un nouveau budget et l'embauche de personnel pour assurer les accueils, réorganisation des tâches, déménagement de l'accueil secrétariat dans les nouveaux locaux au centre ville. Ouverture d'un nouveau local au Quartier des Mines.
- **2010-2011** : augmentation de la fréquentation du périscolaire (agrément pour 30 places supplémentaires). Expérimentation et mise en œuvre d'un accueil enfants alternatif. Régression des financements d'état (Contrat de Ville, FONJEP) et fin des financements Communauté de Communes, ces diminutions mettent en difficulté l'ensemble des activités de l'association. Mise en œuvre d'un projet familial et partenarial "bien-être et développement social". Création d'un poste d'animatrice technique Arts plastiques. Installation du LAEP Mamans-Bambins dans un nouveau site plus confortable au Quartier Bel Air.
- **2012** : nouveau marché de service périscolaire, plus favorable, mais nouvelles restrictions budgétaires sur les autres actions du Centre Social, nécessitant une redéfinition des orientations et la compression du personnel. Réorientation des actions jeunes et adultes sur l'ensemble de la ville. Réflexion sur le nouveau Contrat de Projet.
- **2013** : mise en œuvre du nouveau Contrat de Projet. Les mouvements autour du meurtre d'un jeune (Nabil BOULKESOB) au quartier Bel Air démontrent la fragilité du quartier et les difficultés que rencontrent ses habitants pour survivre.
- **2014** : restrictions budgétaires entraînant la suppression de deux postes dont le responsable d'animation jeunes. Afin de sauver l'association, le personnel accepte de réduire son temps de travail et son salaire pendant 18 mois. La CAF et la Ville de Cernay votent une aide exceptionnelle compte tenu de la situation.
- **2015** : nouveau marché de service pour un an. Mise en place du Contrat de Ville qui fait évoluer les financements d'état et engendre la disparition d'un nouveau poste (développement social au quartier des Mines). La situation financière continue de se dégrader. Nouveau partenariat avec la Communauté de Communes (C.C.T.C.) pour le financement du LAEP.
- **2016** : Fin des marchés périscolaires, passage en Délégation de Service (DSP) pour 5 ans (jusqu'en 2020). Elaboration du nouveau contrat de projet. Relance des actions de développement social. Mise en place de nouveaux partenariats (CARITAS, Espace Grün, Médiathèque, Commune d'Uffholtz, BPDJ, Ecoles des Tilleuls, des Géraniums et des Hirondelles, Emmaüs...).

L'histoire du C.S.C. AGORA se caractérise par une adaptation constante aux contraintes financières, ne permettant pas de stabilité financière cohérente avec l'évolution des enjeux du territoire.

2.1.2 Territoire d'intervention du C.S.C. AGORA :

La ville de Cernay représente environ 11 900 habitants, ce qui représente la zone d'intervention principale du C.S.C. AGORA autant pour ses activités d'accueils d'enfants et de petite enfance dans le cadre des accueils périscolaires et extrascolaires, que pour ses activités de développement social en direction de tous les habitants.

Par ailleurs, le C.S.C. AGORA est implanté au sein du **quartier Bel Air, Quartier Prioritaire de la Ville (Q.P.V.)** qui bénéficie d'une opération de rénovation urbaine soutenue par l'ANRU¹, et l'ACSé² pour l'accompagnement social. De nombreuses actions sont donc développées dans ce quartier prioritaire, dans tous les domaines de la vie quotidienne (éducation, réussite scolaire, emploi, intégration, loisirs, culture, santé, etc...).

Cependant, un autre quartier de Cernay retient notre attention, le **quartier des Mines**. Situé à l'autre extrémité de la Commune (proche d'Uffholtz) ce quartier d'habitat collectif a évolué défavorablement depuis une dizaine d'année, en concentrant une population en difficultés, et notamment de nombreuses familles monoparentales. Un accompagnement des habitants a pu être mis en place par le C.S.C. AGORA dans le cadre du CUCS³ à partir de 2007. Mais l'intervenante principale n'étant plus financée par le Contrat de Ville a donc dû partir en 2015 sans qu'elle puisse être remplacée faute de financement.

A noter que les accueils enfants et jeunes concernent des habitants de Cernay, mais aussi des communes voisines de l'ancienne Communauté de Communes : Uffholtz, Steinbach, Wattwiller. En effet, le collège de Cernay accueille les jeunes de toutes ces communes, et ils se retrouvent au C.S.C. AGORA pour des activités éducatives et de loisirs. Le C.S.C. AGORA est très présent dans le Collège, avec une animatrice à temps plein au Collège.

Par ailleurs, le C.S.C. AGORA est partenaire du Centre Socioculturel de Thann sur les actions d'accompagnement de la parentalité dans le cadre du Réseau Parents 68.

D'autre part, le Périscolaire accueille principalement les enfants de Cernay durant la période scolaire, mais le public est beaucoup plus large sur les périodes de vacances scolaires, avec des enfants qui viennent notamment des petites communes voisines, mais aussi de beaucoup plus loin (Thann et environs, Guebwiller, Mulhouse). Mais cela reste marginal.

Enfin, le C.S.C. AGORA intervient de manière régulière à Uffholtz pour l'organisation des NAP et à Wattwiller dans le cadre de la Fête de l'Eau.

¹ ANRU : Agence Nationale de Rénovation Urbaine

² ACSé : Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances.

³ CUCS : Contrat Urbain de Cohésion Sociale

2.1.3 Les évolutions récentes du C.S.C. AGORA :

Comme indiqué plus haut, le C.S.C. AGORA a évolué depuis les origines en fonction des opportunités qui se sont présentées et des nécessités liées à l'évolution des enjeux. On distingue plusieurs étapes.

- Une association de bénévoles lors de la création.
- Une petite équipe de salariés dans les années 80, mais une emprise limitée au quartier Bel-Air.
- Une restructuration à partir de 1995, en lien avec l'incendie des locaux et la prise de conscience des élus de la nécessité de soutenir l'action du Centre social.
- Une restructuration à partir de 2001 et l'orientation vers les actions de type périscolaire et familles. Installation de la référente familles, développement du LAEP, démarrage de l'accueil périscolaire midi pour la petite enfance.
- Les premières difficultés financières en 2004, avec la disparition des financements du Conseil Général (- 73 000 €).
- La mise en place d'actions nouvelles dans le cadre du CUCS à partir de 2007.
- Un développement important à partir de 2009, avec la prise en charge du périscolaire communal.
- Une régression des activités de développement social à partir de 2013 du fait de diminutions de financements.
- Un engagement fort dans le Contrat de Ville à partir de 2015, malgré la baisse des financements de tous les partenaires.

Depuis une quinzaine d'année, le C.S.C. AGORA est passé d'une vingtaine de salariés à 45 salariés permanents, avec un fort développement des actions dans tous les domaines. Mais depuis 3 ans (2013), la régression des financements met la structure en difficultés et oblige à réduire le personnel, et par là même, les actions.

2.1.4 Le C.S.C. AGORA est un Centre Social agréé par la CAF :

C'est donc :

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle
- Un lieu d'animation de la vie sociale

Pour cela, le C.S.C. AGORA :

- Développe une fonction d'accueil et d'écoute
- Porte une attention particulière aux « fragilisés »
- Développe des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins
- Met en œuvre une organisation favorisant l'implication des usagers et des bénévoles
- Organise la concertation et la coordination

Cela se traduit, en résumé, par deux grandes missions :

- Apporter des réponses aux besoins des habitants, en lien avec les habitants, en matière de services, d'activités et d'actions diverses
- Etre un levier de développement social, c'est-à-dire : développer des actions partenariales contribuant au développement social, personnel et collectif, mais aussi être un lieu de débats et de démocratie participative.

Ces missions sont indissociables et fondent l'agrément Centre Social.

Nos façons d'agir

- L'action du Centre Socio-Culturel s'enracine dans l'expérience vécue des habitants.
- Elle associe la sensibilité et la rationalité des acteurs.
- Elle trouve une condition de son élaboration et de sa conduite dans la convivialité créée par le Centre Social.

2.1.5 Les valeurs portées par le C.S.C. AGORA : Ce sont les valeurs de référence de tout Centre Social.

- **La dignité humaine** : Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs du Centre Socio-Culturel.
 - L'accueil, l'écoute et le respect de chacun rend possible le dialogue personnalisé.
 - Le regard porté sur les autres se garde de préjugés moraux et culturels.
 - La reconnaissance laïque de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience ou au repli identitaire.
 - L'attention donnée aux qualités et aspirations de l'autre ouvre les chemins de la convivialité, des progrès personnels et des coopérations réciproques.
- **La solidarité** : Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et Socio-Culturels depuis leurs origines.
 - Les hommes et les femmes se construisent comme personnes au travers de leurs rapports aux autres.
 - Les individus deviennent des acteurs solidaires lorsqu'ils s'engagent dans des rapports sociaux qu'ils contribuent à constituer, tels que les liens familiaux, les relations de voisinage, les convivialités, les solidarités de groupe, les rencontres interculturelles, les participations associatives, les rapports de travail, les engagements citoyens.
 - Echanger des savoir-faire, entrer dans des réseaux d'entraide, soutenir l'insertion sociale et économique de chacun, défendre les droits des personnes à vivre en société, solidarisent les individus
- **La démocratie** : Opter pour la démocratie, c'est pour le Centre Socio-Culturel, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.
 - Le Centre Socio-Culturel entend établir, et au besoin conquérir, avec et pour les habitants du quartier, de la ville, de l'agglomération ou du pays, des espaces de discussion et de participation à des prises de décision concernant leur vie quotidienne et celle de la collectivité.
 - Opter pour la démocratie c'est aussi s'engager concrètement dans des actions collectives, mêmes modestes, dont les finalités, les modalités et les résultats peuvent être débattus.
 - La démocratie participative, en proposant, en agissant, en contestant, est nécessaire à la vie politique locale.
 - La force de la démocratie locale c'est l'engagement civique des citoyens.

C'est bien parce que le Centre Socio-Culturel est porteur de ces valeurs et de cette méthodologie, qui guident son action, et grâce à la compétence de ses différents acteurs, que nos partenaires nous confient un rôle social fort et nous soutiennent.

2.1.6 Les acteurs impliqués :

(Leur nombre, leur typologie : habitants, bénévoles d'activité, bénévoles élus (Administrateurs), partenaires associatifs ou institutionnels, équipe salariée)

Le C.S.C. AGORA implique de nombreux acteurs :

- **Les habitants sont impliqués à divers titres :**

- **En tant qu'usagers**, le C.S.C. AGORA touche 613 familles (dont 480 pour les périscolaire) sur les 3 145 que compte la commune, et 734 enfants dans le cadre du périscolaire (dont 595 habitant Cernay sur 1 100 enfants de maternelle et primaire). La répartition des usagers par tranches d'âges est la suivante :

Tranches d'âge		Total	Hommes	Femmes
Petite Enfance	0-2 ans	11	6	5
Maternelles	3-5 ans	204	132	72
Primaires	6-11 ans	534	325	209
Jeunes	12-17 ans	57	35	22
Jeunes adultes	18-25 ans	2	0	2
Adultes	26-59 ans	45	3	42
Seniors	60 ans et +	42	19	23
Total		895	520	375

- **En tant que membres élus** de l'association qui comprend 12 administrateurs habitants de la commune.
- **En tant que bénévoles** : 5 bénévoles interviennent auprès des personnes âgées et 2 auprès des enfants pour de l'aide aux devoirs.

- **Les partenaires :**

Toutes les actions du C.S.C. AGORA sont partenariales. C'est un principe d'action.

Aussi les partenaires sont nombreux et variés, autant dans les modalités du partenariat que dans leur périodicité d'action.

On distingue :

- Des partenaires conventionnels : la Ville de Cernay et la CAF du Haut-Rhin (le Conseil Départemental s'étant retiré du partenariat avec les Centres Sociaux en 2007).
- Des partenaires de terrain : financiers, pédagogiques, logistiques, techniques.
- Des partenaires institutionnels : les organismes d'état qui peuvent être partenaires financiers, mais sont aussi chargés du respect de la législation.

Les partenaires conventionnels	Type de partenariat	Périodicité	Actions du C.S.C. en commun	Partenariat en											
				2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Commune de Cernay	Conventionnel	Mensuelle	Toutes												
Caisse d'Allocations Familiales	Conventionnel	Trimestrielle	Toutes												
Conseil Général	Conventionnel	Annuelle	Pilotage et ESF jusqu'en 2007												
Des partenaires de terrain :	Type de partenariat	Périodicité	Actions du C.S.C. en commun	Partenariat en											
				2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Médiathèques de Cernay	Echanges de services	Mensuelle	Périscolaire, Marionnettes, documentation, actions												
Espace Grün	Echanges de services	Mensuelle	Projet Média et Ciné												
Centre Médico-Social avec : les Assistantes Sociales, la P.M.I.(1)	Discussion, information	Mensuelle	mise en contact avec les familles, conférences												
Collège à tous les niveaux	Information, action	Journalier	Accompagnement scolaire Collège, Dispositif												
Ecoles primaires et maternelles	Information	Journalier	Utilisation des locaux, rencontre avec les équipes												
B.P.D.J. : (2)	Action	Mensuelle	Projet Média												
Conseil Consultatif des Jeunes	Information, action	Annuelle	Projet Média												
Office du Tourisme	Information, action	Annuelle	ventures à pied, Louis XV TV												
Communauté de Communes	Financier, inform. action	Mensuelle	Périscolaire LAEP												
F.A.C. (3)	Inform. conseil juridique	Bisannuelle	Téléthon												
Mission Locale Thur Doller	Information, action	Hebdomadaire	Accueil, permanences												
PIJ(4) régionaux, Sémaphore	Information, action	Trimestrielle	Forum emploi, échanges												
Réseau des Centres Sociaux	Information	Mensuelle	Echange d'informations												
Association AGIR	Information	Hebdomadaire	Accueil, permanences												
A.C.E.P. (5)	Information	Hebdomadaire	Accueil, permanences												

- (1) P.M.I. : Protection Maternelle et Infantile, service du Conseil Général
- (2) B.P.D.J. : Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile de la Gendarmerie Nationale
- (3) F.A.C. : Fédération des Associations de Cernay (96 associations fédérées)
- (4) P.I.J. : Point Information Jeunesse
- (5) A.C.E.P. : Association d'éducation populaire et de formation

Des partenaires de terrain (suite) :	Type de partenariat	Périodicité	Actions du C.S.C. en commun	Partenariat en											
				2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Association ESPOIR	Information	Hebdomadaire	Accueil												
Sporting Club		Ponctuelle	Mise à disposition véhicule												
C.P.I.E. (1) des Hautes Vosges	Information	Annuelle	Centres de Loisirs												
Boxing Club de Cernay	Information, Action	Permanente	Création de l'association												
Ass. Mines de Rien	Echanges, inform.	Hebdomadaire	Fête de la musique, fête de quartier												
Association Arts et sons		Annuelle	Carnaval, Fête de la musique												
L'Orée (Psychologues)	Information, Action	Ponctuelle	Conférences, formation												
C.P.A.M. (2)	Echanges, inform.	Ponctuelle	Interventions santé												
O.R.I.V. (3)	Echanges, inform.	Mensuelle	Accompagnement Contrat de Ville												
Fête de l'Eau Wattwiller	Information, Action	Annuelle	Fête de l'Eau												
Institut Saint André	Echanges de services	Trimestrielle	Accueils vacances de jeunes handicapés												
CARITAS	Information, Action	Permanente	Ateliers du mardi												
Loisirs et Vie	Information, Action	Permanente	Ateliers un mercredi /mois												
Hôpital de Cernay	Information, Action	mensuelle	Rencontre intergénérationnelles												
Le Centre Social de Thann	Information, Action	Permanente	Echanges, Réseau Parents 68												

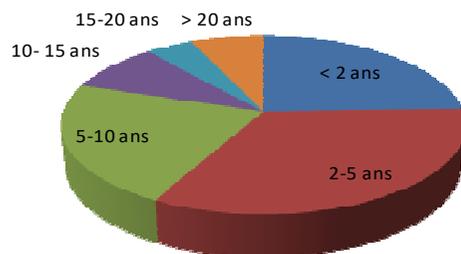
Autres partenaires financiers et pédagogiques	Type de partenariat	Périodicité des rencontres	Actions du C.S.C. en commun	Partenariat en											
				2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Préfecture	Information, fin.	Trimestrielle	V.V.V., Emplois Jeunes, C.U.C.S.												
D.D.C.S.P.P.(4)(Jeunesse et Sports)	Information	Trimestrielle	V.V.V. Centres de Loisirs Fonjep												
D.D.C.S.P.P.(D.D.A.S.S.)	Information, fin.	Bisannuelle	Fonjep, AEPS, LAEP												
A.S.P.(5)(C.N.A.S.E.A.)	Financement	Mensuelle	Emplois Jeunes, CES CEC, CA												
FONJEP (6)	Financement	Trimestrielle	Emplois spécifiques												
Réseau Parents 68 (REAAP) (7)	Financement	Annuelle	Mamans Bambins												
A.C.S.E.(8)(F.A.S.)	Financement	Annuelle	AEPS, Périscolaire enfants et jeunes, A.C.F., Cours de Français,												

- (1) C.P.I.E. : Centre Permanent d'Initiatives pour l'environnement
- (2) C.P.A.M. : Caisse Primaire d' Assurance Maladie
- (3) O.R.I.V. : Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville
- (4) D.D.C.S.P.P. : Direction Départementale pour la Cohésion Sociale et la Protection des Populations
- (5) A.S.P. : Agence de Service et de Paiement
- (6) FONJEP : Fond de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire
- (7) R.E.A.A.P. : Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents devenu Réseau Parents 68 piloté par la CAF
- (8) A.C.S.E. : Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances

- **Les salariés permanents** représentent 45 personnes auxquelles il convient d'ajouter les intervenants ponctuels, les stagiaires, les personnes en TIG. Une centaine de personnes environ travaille pour le C.S.C. AGORA chaque année. L'équipe de salariés permanents a les caractéristiques suivantes :

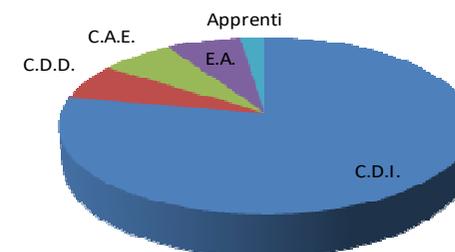
Ancienneté dans le poste :

Ancienneté	Nombre
< 2 ans	11
2-5 ans	15
5-10 ans	10
10- 15 ans	4
15-20 ans	2
> 20 ans	3
Total	45



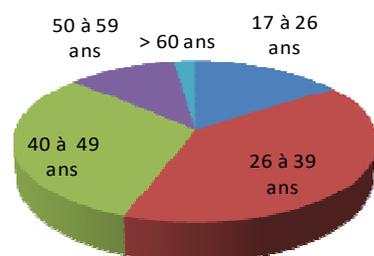
Type de contrat :

Type de contrat	Nombre
C.D.I.	35
C.D.D.	3
C.A.E.	3
E.A.	3
Apprenti	1
Total	45



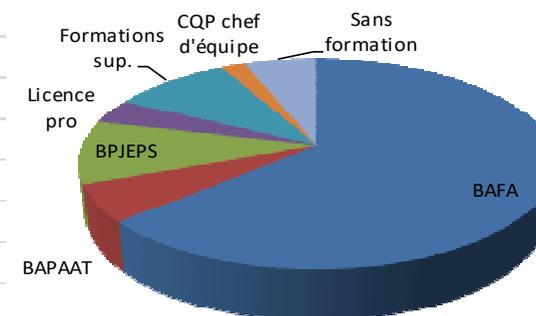
Âges des personnels :

Age	Nbr
17 à 26 ans	7
26 à 39 ans	18
40 à 49 ans	14
50 à 59 ans	5
> 60 ans	1
total	45



Diplômes du acquis et en cours

Diplôme	acquis	en cours
BAFA	33	3
BAPAAT	3	1
BPJEPS	5	4
Licence pro	2	
Formations sup.	5	
CQP chef d'équipe	1	
Sans formation	3	



Il s'agit donc d'une équipe relativement jeune, principalement en C.D.I. et avec des personnes qui sont là pour la plupart depuis plus de 5 ans. Ils cumulent donc de l'expérience et un diplôme minimum. A noter que 25% d'entre eux dispose d'un diplôme d'Etat adapté à leur poste, voir supérieur à l'exigence.

Cette équipe mélange donc des personnes très qualifiées et qui ont fait le choix de leur métier, et des personnes qui n'ont pas eu cette chance, et à qui on a proposé une expérience professionnelle au travers des contrats aidés.

Enfin, chaque année, 5 à 10 personnes suivent une formation qualifiante, dont 3 à 5 un diplôme d'état.

2.1.7 Les modalités et le degré de l'implication des acteurs dans l'élaboration du projet :

Acteurs	Implication dans			Modalités	Périodicité
	le diagnostic	l'évaluation du projet échu	l'élaboration du nouveau projet		
Commune de Cernay	Oui	Oui	Oui	Rencontre des élus, CA	5 CA et 3 rencontres d'élus
Caisse d'Allocations Familiales	Oui	Oui	Oui	Rencontre de l'administrateur et	5 CA et 1 rencontre
Administrateurs	Oui	Oui	Oui	Conseil d'administration	5 CA et 1 réunion avec salariés
Salariés	Oui	Oui	Oui	Réunions de travail	Une réunion de travail et 1 avec
Les partenaires de terrain :					
Médiathèques de Cernay	Oui	Oui	Oui	Rencontre avec questionnaire	1
Espace Grün	Oui	Oui	Oui	Rencontre avec questionnaire	1
Centre Médico-Social : les AS, la P.M.I.(1)				Rencontre à réaliser	
Collège à tous les niveaux	Oui	Oui	Oui	Rencontre avec questionnaire	1
Ecoles primaires et maternelles				Rencontres prévues en janvier à l'occasion de la réécriture du PEDT	
B.P.D.J. : (2)					
Communauté de Communes				Rencontre à réaliser	
F.A.C. (3)	Oui	Oui	Oui	Rencontre avec questionnaire	1
Mission Locale Pays Thur Doller				Rencontre à réaliser	
C.P.I.E. des Hautes Vosges				Rencontre à réaliser	
Boxe Olympique de Cernay	Oui	Oui	Oui	Rencontre avec questionnaire	1
Institut Saint André				Rencontre à réaliser	
CARITAS				Rencontre à réaliser	
Loisirs et Vie				Rencontre à réaliser	
Hôpital de Cernay				Rencontre à réaliser	
Le Centre Social de Thann				Rencontre à réaliser	
Autres partenaires financiers et pédagogiques non contactés					
Préfecture					
D.D.C.S.P.P. (Jeunesse et Sports)					
D.D.C.S.P.P. (Contrat de Ville)					

Les différents partenaires ont donc été rencontrés et les réponses aux questions posées ont permis d'enrichir les différents items participant à l'élaboration du nouveau projet. Les partenaires conventionnels et les partenaires d'actions de terrain ont été ciblés en priorité. Les autres partenaires seront rencontrés en début 2017, notamment dans le cadre de l'évaluation annuelle des actions. Cela n'a pas été possible avant compte tenu des contraintes de travail courant.

2.2 Bilan et enseignement du projet social arrivant à échéance sur la base des différentes rencontres avec les habitants, les salariés et les partenaires.

L'analyse statistique du territoire est confortée par les éléments apportés par les équipes de salariés et les membres du Bureau et du Conseil d'Administration du C.S.C. AGORA, ainsi que par les partenaires locaux et les habitants de la Commune. Ces différents groupes d'acteurs ont été rencontrés et interrogés sur leur perception de l'évolution du territoire et leur évaluation des actions menées dans le cadre du projet précédent.

Les précédents Contrats de Projet avaient défini les grandes orientations de l'association et des objectifs prioritaires. L'historique détaillé de l'association (Cf. annexes) a permis de donner quelques éléments d'évaluation des actions. On constate que les actions engagées, comme la démarche globale, ont porté leurs fruits, chacune contribuant au développement social et aux résultats attendus : faire du quartier prioritaire un quartier comme les autres et améliorer la vie de tous les habitants de la commune de Cernay dans leur vie quotidienne.

Cela permet, à posteriori, de confirmer la stratégie globale qui a effectivement permis de mettre en place des conditions de réussite, et met en évidence les raisons de certains échecs.

Il s'agit maintenant d'évaluer de manière plus ciblée, les résultats des précédents contrats de projet, en termes d'évaluation des objectifs et d'impact sur les publics.

Cette évaluation se fera en deux temps :

- Une évaluation des progrès réalisés pour atteindre les grands objectifs, sur la base des différents entretiens qui ont eu lieu avec les habitants, les partenaires, les salariés.
- Une évaluation ciblée et plus fine de quelques actions types qui se sont déroulées durant la période.

2.2.1 Rappel des objectifs initiaux :

Le précédent projet du C.S.C. AGORA avait fixé des grands objectifs suivants :

- Les enfants réussissent mieux à l'école.
- Durant leurs temps libres, les enfants participent à des activités de loisirs structurées, favorisant un développement personnel harmonieux et le respect de l'autre dans toutes ses composantes.
- Les jeunes organisent leurs temps libres, dans un esprit d'accès à l'autonomie, de citoyenneté et de convivialité
- Les parents ont un soutien dans leurs fonctions éducatives, et dans tous les domaines de la vie quotidienne.
- Les habitants sont en meilleure santé (physique, morale et psychologique).
- Le Centre Socio-Culturel devient un lieu de référence et de services pour les habitants, il soutient la vie associative locale, il communique, il est un lieu de convivialité pour les habitants et notamment pour les jeunes.
- Le réseau de partenaires (qui interviennent sur le quartier et sur la commune) travaille en concertation permanente, avec des objectifs communs ou complémentaires, et une évaluation collective des différentes actions engagées.
- Les différentes cultures présentes sur la commune développent et valorisent leurs identités, cohabitent de manière harmonieuse et dans le respect mutuel.
- Les générations se côtoient et se respectent.

2.2.2 Impact des actions du C.S.C. AGORA sur les publics : évaluation des objectifs du projet antérieur

- Les enfants réussissent mieux à l'école :

➤ : Il apparaît que les enfants et les jeunes qui fréquentent les activités périscolaires ont de meilleurs résultats scolaires, et/ou un comportement plus approprié lorsqu'ils sont en milieu scolaire (plus calmes, plus sûrs d'eux). Cet objectif, très ouvert mais non mesuré de manière scientifique, semble atteint. Les Directrices d'écoles primaires expriment clairement l'efficacité de l'accueil périscolaire soir avec un temps pour faire les devoirs. Cela correspond à une attente des enfants et des instituteurs. La Principale du Collège René Cassin exprime le même avis concernant le soutien périscolaire collégiens mené avec le Centre Socio-Culturel.

Au Collège, on constate une évolution positive des résultats scolaires, avec notamment 100% de réussite au Brevet des Collèges.

Par ailleurs, l'orientation en seconde est meilleure que pour le reste du département et tous les élèves ont une orientation en fin de 3ème.

<0 : Le partenariat avec les écoles primaires s'est encore développé sur la période, mais n'est pas encore suffisant pour permettre la reconnaissance de manière précise, par les instituteurs des différentes écoles, du travail fait par le C.S.C. AGORA. Des rencontres sont programmées avec les directrices d'écoles. Un travail de définition de critères d'évaluation reste à mener.

- **Durant leurs temps libres, les enfants participent à des activités de loisirs structurées, favorisant un développement personnel harmonieux et le respect de l'autre dans toutes ses composantes.**

>0 : Il semble que les actions proposées répondent aux besoins des familles, tant au plan des horaires et des tarifs, que des conditions d'accueil. Aucune remarque n'a été faite par les parents lors des accueils et départs des enfants, et les fiches bilan proposées à la fin des accueils sont plutôt positives. Le mélange des familles issues de différents milieux sociaux participe au développement des enfants et à l'acquisition de valeurs essentielles pour la vie en groupe.

Les partenaires (A.S., P.M.I.) orientent les familles vers l'accueil périscolaire, et l'on peut constater l'effet bénéfique des activités et de la vie en groupe sur les enfants présentant des difficultés ou des retards.

Enfin, l'accueil de midi des enfants et des maternelles a fortement évolué : le nombre d'enfants accueillis et de familles a plus que doublé depuis 2009. Les locaux périscolaires, agréés à l'origine pour 120 places, accueillent aujourd'hui plus de 200 enfants, et des groupes d'enfants sont accueillis sur deux autres sites (AGORA et LILAS).

Le soir, les accueils ont également évolué, avec deux soirs d'aide aux devoirs pour les primaires (lundi et jeudi) et deux soirs d'activités éducatives qui permettent de favoriser le développement d'autres facettes des savoirs et savoir-être des enfants.

De même, le mercredi comme chaque jour de petites et de grandes vacances, de nombreuses activités, structurées et variées, répondent aux besoins des enfants et aux souhaits des parents.

Plus récemment, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires fin 2014 a modifié notablement le fonctionnement des accueils périscolaires avec la réduction du mercredi et la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) le vendredi après-midi.

Enfin, les équipes d'animation et de pilotage, comme celles de logistique ont su, chaque année, faire évoluer leurs pratiques, leurs horaires, leurs compétences pour que le service aux familles soit de qualité et réponde à leurs demandes.

Globalement, cet objectif est donc atteint. D'autant plus que le C.S.C. AGORA a développé avec succès de nouvelles formes d'accueils "alternatif" et poursuivi l'expérimentation d'accueil d'enfants et de jeunes handicapés en milieu ordinaire. Au travers de la prise en charge d'enfants issus de l'IME Saint André, de l'accueil de jour de pédopsychiatrie (Maison Bleue) et de l'accueil des enfants issus des classes CLIS de l'Ecole primaire des Tilleuls.

<O : Le système de marché périscolaire, et maintenant de Délégation de Service Public (D.S.P.) sont des dispositifs dangereux, car ils exigent un coût le plus bas possible, pour une prestation qui, par nature est coûteuse, notamment du fait de la réglementation de l'accueil de mineurs et des normes, mais aussi s'agissant d'interventions pédagogiques et éducatives.

Les risques sont évidents : transfert du coût financier à la commune seule, reprise de marchés par des entreprises qui cassent les prix, moins disant social, ce qui est improductif quand on met en place une stratégie de développement social de quartier. La compression des financements rend périlleuse la gestion des accueils qui sont mis en difficultés dès qu'un salarié est malade ou absent.

- **Les jeunes organisent leurs temps libres, dans un esprit d'accès à l'autonomie, de citoyenneté et de convivialité :**

>O : L'accueil des jeunes, hors association sportives, est unique à Cernay. Le Centre Socio-Culturel représente pour eux leur « deuxième maison », ils s'y sentent bien et sont désorientés lorsque le centre est fermé. Cependant, ils sont conscients qu'ils ne peuvent y faire n'importe quoi et qu'il est nécessaire de respecter les règles, les biens et les personnes. Le Centre Socio-Culturel, pourtant situé au milieu du quartier Bel Air, n'est pas dégradé, mais respecté.

Un objectif important a été de constituer, autour des jeunes, un environnement d'adultes cohérent, qui tous dans leur domaine, école, loisirs, associations, tiennent un discours commun de respect et sont porteur de valeurs éducatives similaires. Les jeunes le sentent bien, car les faits délictueux sont maintenant quasi inexistantes sur le quartier Bel Air, et les jeunes semblent de plus en plus autonomes, c'est-à-dire savent à qui s'adresser. Les adultes, et notamment les animateurs du C.S.C. sont devenus leur référence.

Une importance particulière est donnée aux activités qui favorisent l'autonomie, avec notamment la mise en place de chantiers et la recherche permanente d'activités nouvelles, notamment citoyennes, qui permettent d'ouvrir la palette des échanges avec d'autres jeunes et le monde des adultes.

Le travail, en concertation permanente avec la B.P.D.J. depuis de nombreuses années, a permis d'établir un contact fort entre les jeunes et la gendarmerie. Depuis 2004, chaque année, un petit groupe de jeunes a pu ainsi, par le biais de la création vidéo, participer à une opération de prévention en se faisant porteurs de messages de rappel à la loi, de respect entre garçons et filles, d'appartenance à un quartier qui fait partie d'une commune, et d'ouverture vers les jeunes handicapés. En 2016, le C.S.C. AGORA était organisateur de la course d'orientation départementale avec la B.P.D.J. et la Base militaire de Meyenheim.

Lors de la période couverte par l'avant-dernier Contrat de Projet, un gros travail de mixité des publics a été réalisé en favorisant les rencontres entre jeunes issus des différents quartiers de Cernay, mais aussi par les interventions au Collège et le partenariat avec Saint André.

<0 : La fréquentation des jeunes, et notamment des jeunes majeurs et des adolescents a fortement diminué depuis 2004. Les besoins des jeunes évoluent, ils sont beaucoup plus inscrits dans des associations, et sont moins disponibles et plus autonomes. C'est un point positif, mais en même temps, l'évolution du public nécessite de revoir les formes de l'action jeunes et de l'étendre sur toute la commune, ce qui est la démarche en cours.

Lors du dernier contrat de projet, les objectifs n'ont été que partiellement atteints du fait de la conjonction de plusieurs faits

- Entrée en formation DEJPS du responsable d'animation jeunes, puis son départ en 2014 Ce départ était cohérent avec la disparition de certains de nos financements et la nécessité de faire des coupes budgétaires.
- Entrée en formation BPJEPS de l'animatrice jeunes en 2015-2016
- Rénovation des locaux AGORA du quartier Bel-Air en 2014-2015. Les locaux ont dû être fermés pendant 9 mois ce qui passablement perturbé les accueils jeunes, comme les accueils adultes et alternatifs.

Il semble cependant que la fréquentation soit revenue à un niveau presque normal en 2016, avec la mise en place de nombreuses activités, notamment pendant les congés scolaires. Par ailleurs, le partenariat a été relancé avec le Collège, la BPDJ, EMMAÛS, la commune de Cernay, au travers d'actions citoyennes.

- Les parents ont un soutien dans leurs fonctions éducatives, et dans tous les domaines de la vie quotidienne.

➤O : Les parents, les adultes en général, et notamment les jeunes adultes utilisent de manière quotidienne l'aide à la recherche d'emploi et les banques de données loisirs du Point Information Jeunesse. Ils utilisent également tous les services offerts par le C.S.C. : accueil administratif et orientation, téléphone public, photocopie, fax, aide administrative, pour de nombreux dossiers administratifs ou commerciaux.

Par ailleurs, les groupes de femmes se sont réunis chaque semaine depuis la réouverture des locaux AGORA en 2015, avec de nouvelles activités en partenariat avec CARITAS, mais aussi un travail dans le cadre du Conseil Citoyen. Comme pour les jeunes, le public évolue et les besoins évoluent également. Les demandes portent de plus en plus sur la vie quotidienne et l'éducation.

A noter également les nouvelles actions dans le cadre du C.U.C.S., depuis 2007 : le coaching emploi, l'animation du quartier, les cours de français, l'accompagnement de l'ANRU, mais aussi les cours de chant variété et les cours d'informatique, qui ont fait venir un nouveau public d'adultes et de personnes âgées.

Mais depuis 2014, ces activités ont dû être arrêtées, faute de financement pour les intervenants :

- L'animatrice chant-musique n'a pas été remplacée suite à son départ en 2014.
- L'animatrice développement social de quartier n'a pas été remplacée suite à son départ en 2015.

Cependant, le C.S.C. AGORA intervient également auprès des parents au Collège, lors d'interventions concernant les addictions, les risques d'Internet, les nouvelles technologies. De nombreuses conférences et interventions sont aussi organisées, en partenariat avec le Relais d'Assistantes Maternelles et les écoles maternelles, sur des thèmes en lien avec l'éducation : le sommeil, l'autorité parentale, etc... Ces actions sont reprises et complétées, depuis 2015, par le programme d'actions parentalité du Réseau Parents 68 (anciennement REAAP), en partenariat avec le Centre Social de Thann.

Enfin, l'accueil parental Mamans-Bambins, trois fois par semaine, est l'occasion, pour les jeunes mamans notamment, de rencontrer d'autres mamans et de discuter éducation avec les animatrices (dont une institutrice retraitée), qui proposent des jeux et activités éducatives pour les enfants de moins de 6 ans et leur parent. Le LAEP, a été labellisé en 2014. Son financement a été transféré à la Communauté de Communes en 2015.

Les points positifs sont donc nombreux sur cet objectif important, qui a des conséquences transversales sur les différents publics.

<0 : En 2004, le Conseil Général a choisi de supprimer progressivement ses financements (2008 a été la dernière année de financement, soit une diminution de 76 000 € en 4 ans).

Quelques nouvelles actions ont été financées dans le cadre du C.U.C.S. depuis 2007, mais ces financements d'état ont pris fin en 2014. Elles ont été relayées partiellement grâce au Contrat de Ville depuis 2015. Cependant, le Contrat de Ville ne finance plus que des actions sur les quartiers prioritaires. Donc seul le quartier Bel Air est concerné. Faute de financement, il a donc été nécessaire de nous séparer de l'intervenante de développement social qui œuvrait au quartier des Mines, qui lui n'est pas classé prioritaire, mais regroupe cependant de nombreuses familles en difficultés et des groupes de jeunes problématiques. Les habitants du quartier se sentent donc un peu abandonnés, bien que le C.S.C. AGORA maintienne une permanence ponctuelle. Aujourd'hui, la C.A.F. et la Ville de Cernay sont les seuls partenaires sur cet objectif et les financements arrivent à leur maximum, ces collectivités ne pouvant augmenter leurs participations indéfiniment.

- **Les habitants du quartier sont en meilleure santé (physique, morale et psychologique) :**

<0 : Cet objectif n'a pas été mesuré et aucune action n'a pu être mise en place sur la période.

- **Le Centre Socio-Culturel devient un lieu de référence et de services pour les habitants, il soutient la vie associative locale, il communique, il est un lieu de convivialité pour les habitants du quartier et notamment pour les jeunes :**

>0 : Les partenaires sont unanimes pour dire que le Centre Socio-Culturel a progressé en devenant une association identifiée par les habitants comme une association importante sur la Commune.

La prise en charge du nouveau périscolaire a touché de nombreuses nouvelles familles de la commune et des environs. Les procédures d'accueil et d'enregistrement des inscriptions et des présences ont été mise en place. La qualité de l'accueil semble répondre à la demande des usagers. Les accueils sont adaptés à la demande, en mettant en place des conditions différentes, exemple : l'accueil méridien sans repas, le regroupement des fratreries le soir, la prise en compte des demandes en matière de menus, la surveillance des enfants allergiques, etc. ... Mais cet accueil, répondant à la demande des familles, est remis en question par la compression des financements en lien avec les procédures de marchés publics.

Le personnel accueille dans les locaux AGORA de nombreuses personnes demandeuses d'aide administrative, de renseignements pour l'emploi et les loisirs dans le cadre du P.I.J. Des "coups de mains" sont demandés, pour réparer du matériel informatique, pour le prêt de matériel lors de fêtes de famille, et la mise à disposition de salles.

Mais de nombreuses personnes viennent dans les locaux simplement pour discuter, passer un moment, boire un café. Au quartier des Mines, l'Appart est un lieu convivial où peuvent se retrouver les familles du quartier, et notamment les jeunes. Au quartier Bel Air, tous les habitants connaissent l'équipe d'animation et savent qu'ils peuvent passer dire simplement bonjour et parler. Cela représente, dans les quartiers, une soupape de sécurité, pour la collectivité, mais aussi pour les personnes individuellement. On l'a bien vu, dans la description de l'histoire de l'association, ce qu'attendent les gens, et particulièrement ceux qui ont quelques difficultés dans leur vie, c'est une personne capable de les écouter, une forme de solidarité, même si tous les problèmes ne sont pas réglés, ne pas se sentir seuls.

<0 : Des progrès restent à faire en matière de communication, notamment à l'échelle de la commune. Par ailleurs, le C.S.C. AGORA garde encore l'image d'association du quartier bel Air, alors que son emprise dépasse la commune de Cernay et concerne plus d'habitants, enfants, jeunes et adultes, issus d'autres quartiers que celui du Bel Air. Mais cela semble évoluer dans les propos des habitants et surtout des partenaires.

- **Le réseau de partenaires (qui interviennent sur le quartier et sur la commune) travaille en concertation permanente, avec des objectifs communs ou complémentaires, et une évaluation collective des différentes actions engagées.**

>0 : De très nombreuses actions se font en partenariat, sous forme d'échange de services, ou de partenariat plus élaboré. En effet, le C.S.C. AGORA travaille de manière régulière tout au long de l'année avec plus de 20 partenaires, sans compter les partenaires financiers et conventionnels. Par ailleurs, les équipes réagissent toujours positivement aux nouvelles demandes de partenariat, sur de nouvelles actions (ex. : l'intervention de l'animateur informatique au Collège, ou les conférences sur l'éducation mises en place avec tous les partenaires petite enfance, et plus récemment l'animation du carnaval des enfants, ou la participation à la Fête de l'eau).

Dans le cadre de la mise en place du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.), une démarche d'évaluation est mise en place. Cette démarche a confirmé l'efficacité des actions engagées, et salué le multi partenariat. Plus récemment, le Contrat de Ville se place dans la même perspective.

Par ailleurs, le C.S.C. AGORA accueille également dans ses locaux un certain nombre d'association : La Mission Locale Thur Doller pour une permanence hebdomadaire, l'APALIB (cours d'informatiques pour les retraités) jusqu'en 2015, le relais d'assistantes maternelles TINTARAM, chaque semaine. L'association des Musulmans occupe également les locaux de manière ponctuelle. Les écoles maternelles et primaires utilisent les locaux pour des réunions ou des spectacles.

Depuis 2015, le C.S.C. AGORA accueille également CARITAS pour une demi-journée d'animation adultes chaque semaine, mais aussi l'UP (Université Populaire) pour des cours d'informatique et des ateliers "bien-être".

D'autre part, depuis 2015, un point relais CAF a été installé, à destination des tous les publics du secteur. Ce point relais CAF rencontre beaucoup de succès en permettant aux habitants d'être accompagnés dans leurs démarches par des salariés du C.S.C. AGORA formés pour cela.

Le C.S.C. AGORA accompagne également le Conseil Citoyen créé dans le cadre du Contrat de Ville, avec des réunions hebdomadaires.

Par ailleurs, le C.S.C. AGORA a proposé aux structures d'accueil enfances de la Communauté de Communes un service de remplacement pour le personnel d'animation.

Enfin, la Commune d'Uffholtz a fait appel aux équipes du C.S.C. AGORA pour gérer les NAP, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires depuis 2015.

L'association se pose donc comme interlocuteur privilégié des structures sociales, éducatives, et de développement de la commune. On note une participation active du C.S.C. AGORA lors de l'élaboration du nouveau Contrat Enfance Jeunesse.

<O : Les partenaires consultés s'accordent pour dire que le partenariat est construit sur la base du « bon vouloir » de chacun mais qu'il mériterait d'être plus structuré et écrit. Cela permettrait d'être plus clair sur les objectifs partagés et non partagés. Cela permettrait également de pérenniser et surtout de se donner des outils d'évaluation, aujourd'hui inexistant.

Les partenariats institutionnels et financiers ne sont pas plus élaborés, notamment les engagements financiers avec la Ville, la C.A.F., et le Conseil Général sont soumis au Contrat de Projet et aux projets d'actions. Mais dans la réalité, les partenaires conventionnels ne peuvent ou ne veulent pas s'engager, (et même se désengagent pour le Conseil Général, le FONJEP, l'Etat), sans cohérence avec le Contrat de Projet, et sans concertation ni évaluation de résultat, excepté pour la C.A.F. qui valide le Contrat de Projet chaque année et assure un suivi des actions.

Enfin certains partenariats contractuels (Contrat Educatif Local, Contrat Enfance Jeunesse) restent des projets sans âme et sans moteur, aucun des partenaires ne prenant réellement l'initiative de la réflexion de fond. Une avancée dans ce domaine a cependant été réalisée en 2007, puis en 2012 avec la mise en place d'une concertation pour la préparation du nouveau Contrat

Enfance Jeunesse. Mais les années suivantes confirment qu'il n'y a pas de réelle réflexion de fond sur les besoins des habitants.

- **Les différentes cultures présentes sur la commune développent et valorisent leurs identités, cohabitent de manière harmonieuse et dans le respect mutuel.**

➤O : La population du quartier Bel Air est issue de 4 origines différentes, mélange culturel source de conflits et de perte d'identité notamment pour les jeunes, mais aussi formidable réservoir d'échanges possibles : les vanniers (gens du voyage sédentarisés) premiers occupants du quartier à sa création et qui représentent quelques familles, en général très nombreuses ; les maghrébins, principalement d'origine marocaine et algérienne ; les turcs ; les français de souche, se trouvant souvent là de manière plus ou moins provisoire du fait de difficultés financières, et qui souhaitent quitter le quartier dès que possible. Globalement, les différentes cultures cohabitent sans conflit ouvert ni contact étroit.

Cependant, les Adultes Relais veillent au grain et sont attentifs à régler les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent. Par ailleurs, les habitants des autres quartiers de Cernay, qui ont besoin d'un mode de garde notamment, viennent de plus en plus au Centre Socio-Culturel. D'abord avec une certaine réticence, mais très vite avec confiance. Le fait de regrouper au Centre Ville tout l'accueil administratif de l'Association et les inscriptions, a été efficace, dans le sens où aucun quartier n'est privilégié, chacun sait qu'il doit se rendre à Arc en Ciel pour une inscription, comme pour n'importe quel service. Mais l'intérêt était aussi d'avoir un lieu neutre, en dehors de l'histoire de l'association ou des quartiers, où les habitants puissent se rencontrer, quelle que soient leur culture, leur situation personnelle, leur origine sociale.

Cela a permis de mettre en place des actions avec les écoles maternelles et primaires, sur le thème de la fête des Mères, avec un travail en arts plastiques et des journées "Bourses aux Vêtements et puériculture" regroupant plus de 600 personnes tous les 6 mois à Arc en Ciel.

Le respect mutuel ne peut passer que par le mélange social et culturel : connaître pour respecter.

De même, la référente famille, les membres du Bureau et les animateurs connaissent la plupart des familles ce qui permet de régler les problèmes quand ils se présentent. La cohabitation harmonieuse est au prix d'une attention permanente jusqu'à ce que tout le monde ait trouvé un terrain culturel commun : les bases de la citoyenneté en France. Ce ne peut être que le fruit d'un apprentissage couvrant plusieurs générations. Le Centre Socio-Culturel est donc au centre de cet enjeu.

Par ailleurs, les actions mises en place visent à valoriser la culture et les cultures par le biais des courtes prestations du Centre Socio-Culturel tout au long de l'année, dans les diverses manifestations communales, en partenariat avec l'Espace Culturel Grün, la Médiathèque, la ville pour la Fête de la Musique, La paroisse avec Bouge ta Planète, le carnaval, le Téléthon, le Collège, les différentes associations.

Les partenaires s'accordent pour dire que la situation évolue très favorablement, avec une diminution des situations de violence (due aux différences culturelles et à l'appartenance à l'un ou l'autre quartier), notamment au Collège, mais d'une manière plus générale à l'échelle de la ville : les tensions régressent,

<0 : Les actions dans le domaine de la culture sont coûteuses et donc fortement tributaires des financements. A chaque fois que le C.S.C. AGORA a eu des difficultés financières, liées notamment au désengagement de certains partenaires, l'association a dû limiter, voire supprimer les interventions de professionnels extérieurs, en les réservant à quelques activités (projet média pour les jeunes par exemple), au détriment des autres publics. Cela réduit de fait les compétences globales de l'association et de son personnel qui ne se trouve plus au contact d'intervenants susceptibles d'ouvrir de nouvelles perspectives d'action.

Par ailleurs, en 2014, faute de financement, l'animatrice chant variété nous a quittés, enlevant ainsi un pan d'interventions qui permettaient de valoriser les jeunes et d'être présents sur les événements de la commune.

- **Les générations se côtoient et se respectent.**

>0 : Le Centre Socio-Culturel accueille simultanément des publics de tous les âges, et notamment des personnes âgées avec le Club détente ou l'association Espoir (jusqu'en 2009), en même temps que les enfants et les jeunes.

Par ailleurs, un certain nombre d'adultes interviennent bénévolement dans les activités auprès des enfants et des jeunes.

Les enfants ont expérimenté, depuis 2007, une chorale qui a présenté une petite prestation durant les fêtes de Noël à l'Hôpital gériatrique de Cernay, avec un vrai succès auprès des personnes âgées.

Depuis 2010, cette expérience s'est prolongée par un vrai partenariat avec l'Hôpital, les enfants du périscolaire et de l'accueil alternatif se rendant chaque mois à l'Hôpital, tandis que les personnes âgées viennent dans les lieux d'accueil des enfants. On constate que la convivialité et les échanges sont enrichissants pour tous. Depuis 2015, ce partenariat et les échanges se sont prolongés avec les accueils du mercredi dans le cadre du périscolaire.

A noter que d'autres expériences ont été tentées, notamment avec l'Association Loisirs et Vie.

<0 : La démarche existe, mais reste expérimentale à défaut d'un partenariat structuré et d'un projet intégré au projet éducatif du C.S.C. AGORA. La volonté des partenaires n'est pas toujours présente également.

Conclusion : les actions mises en place par le Centre Socio-Culturel lors du précédent Contrat de Projet semblent globalement atteindre les objectifs fixés. Cependant, l'évaluation du niveau de réalisation des objectifs relève, pour l'instant de l'évaluation individuelle des différents acteurs en non pas d'une analyse sur la base d'indicateurs partagés. Par ailleurs, il reste de nombreuses voies de progrès.

2.2.3 Impact des actions du C.S.C. AGORA sur les publics, évaluation pour quelques actions :

Cette partie du projet repose sur les évaluations faites par les équipes de salariés sur quelques actions.

2.2.3.1 Accueil périscolaire enfants : un outil au service du développement social

L'accueil périscolaire enfants représente à la fois un service et une action importante de par son objectif de contribuer à la réussite scolaire des enfants et de soutenir les parents dans leurs fonctions éducatives. Ce groupe d'activités a vu une forte expansion de la fréquentation durant la période couverte par le précédent Contrat de Projet, avec une forte augmentation du nombre de familles et d'enfants utilisant ce service.

Tous les accueils sont déclarés en tant qu'accueils de mineurs à la D.D.C.S.P.P. (Jeunesse et Sports) et font partie du Contrat Enfance Jeunesse (C.A.F. et Villes).

Il semble que ce service ait un impact très positif sur le public, puisque les parents en sont globalement satisfaits et que les partenaires reconnaissent les résultats positifs de ces actions sur les résultats scolaires et le comportement des enfants et des jeunes.

Bilan à partir de la fiche action périscolaire midi et soir par l'équipe d'animation enfants :

- Intervenants : l'équipe d'animation enfants est passée de 9 à 14 animateurs. Il y a de moins en moins de bénévoles (plus qu'une pour l'aide aux devoirs), par contre il y a de plus en plus de stagiaires (BAFA ; 3^e ; 2nd ; 1^e ; préqualification BAPAAT / BPJEPS).
 - Le public attendu : le nombre d'enfant a augmenté depuis le dernier contrat de projet, on est passé de 120 à 180 enfants.
 - Jours et Heures : les jours et heures ont évolué avec la mise en place des nouveaux rythmes. L'accueil est maintenant tous les jours de 11h30 à 13h30 et de 15h40 à 18h30
 - Lieu : 3 sites, CSC AGORA, Périscolaire Arc en Ciel, Ecole des Lilas. Lors de la fermeture des locaux AGORA en 2014-2015, les enfants ont été accueillis à Arc en Ciel, mais leur nombre a diminué.
- **Les objectifs généraux :**
 - Les enfants réussissent mieux à l'école : Dans l'ensemble, les animateurs pensent qu'il y a quelques années notre aide était plus importante (surtout du fait que de nombreux parents ne parlaient pas le français). Nous restons tout de même important pour les parents qui travaillent tard (beaucoup d'enfants restent jusqu'à 18h30). Nous constatons également un gros manque en ce qui concerne le lien entre les enseignants et les animateurs (pas assez d'informations passent entre le périscolaire et l'école). Cependant, les animateurs pensent qu'un enfant sur 2 réussit mieux à l'école grâce à l'accompagnement scolaire et aux activités du périscolaire.
 - Les parents ont un soutien dans leurs fonctions éducatives et dans tous les domaines de la vie quotidienne : les animateurs insistent tous les jours sur la politesse, la façon de se tenir à table, et sur les différentes tâches proposées aux enfants lors du périscolaire midi (rangement de la table, nettoyage des tables, passer un coup de balai ...). De plus en plus d'enfants restent tard en périscolaire soir jusqu'à 18h30. Les devoirs sont quasi tous faits ce qui laisse aux parents plus de temps libre quand ils rentrent du travail. Chaque animateur rédige une fiche technique pour la mise en place de ses activités. Cette fiche est pensée et réfléchi, ce qui permet d'inculquer aux enfants un maximum de savoirs faire et de savoirs être. Ex. : initiation au foot, l'objectif est de faire passer un message de faire play et d'esprit d'équipe. Ex. : TAP Art plastique : les enfants travaillent « à la manière de », chaque enfant à l'issue de ce TAP repart avec un dossier complet sur l'artiste.

- **Eléments d'analyse :**

- **Accueil périscolaire matin :** une légère augmentation du nombre d'enfants a été constatée lors de la garderie du matin. En effet, nous accueillons à présent chaque matin environ une vingtaine d'enfants. Il s'agit là d'un service, mais les enfants sont accueillis avec bienveillance ce qui leur permet de bien démarrer la journée. Cela a un effet favorable sur le rythme de l'enfant.

- **Accueil périscolaire midi avec trajet de l'école et repas :** nous sommes aujourd'hui au maximum de nos possibilités en ce qui concerne le nombre d'enfants lors du périscolaire midi. En effet, plus de 200 enfants mangent chaque jour au périscolaire : 40 enfants mangent à la cantine du collège René Cassin pour les enfants des Lilas.

Par ailleurs, depuis 1 an nous avons ouvert une nouvelle formule, celle de la garderie méridienne (enfant qui ne mange pas au périscolaire le midi). Les enfants sont cherchées à l'école et attendent dans le hall jusqu'à 12h30 que leurs parents les cherchent. Nous accueillons chaque jour 15 à 30 enfant enfants.

L'accueil midi est également un moment convivial qui joue sur le rythme de l'enfant et permet de faire passer bon nombre de messages pédagogiques : apprendre à manger, dans le calme et la convivialité, en goûtant de tout, en se servant soi-même raisonnablement, en évitant le gaspillage, ont été de réels enjeux, auxquels se sont ajoutés l'éducation à l'équilibre alimentaire, le tri sélectif et l'apprentissage du développement durable. Aujourd'hui, les classes d'âges éduquent les nouveaux arrivants. Le bilan de cette activité est donc globalement positif.

- **Accueil périscolaire soir avec trajet depuis l'école :** tout comme le périscolaire midi, nous arrivons au maximum de nos possibilités en ce qui concerne le périscolaire soir. En effet, 100 enfants sont accueillis au périscolaire Arc en ciel, 40 enfants à l'école des Lilas et 10 à 15 enfants au quartier Bel Air, soit environ 160 enfants chaque soir. Ce temps du soir joue un rôle important sur la réussite scolaire. Mais les objectifs de réussite scolaire n'ont pas pu être évalués de manière précise, les relations avec les instituteurs étant relativement difficiles à mettre en place pour l'école des Tilleuls. A l'école des Lilas, les retours de l'équipe éducative semblent positifs.

- **Moyens d'évaluation :**

- Comptage des présences grâce aux feuilles de présences, du logiciel Noé (statistique)
- Une page internet a été créée pour permettre aux parents de donner leurs avis.
- Des questionnaires de satisfaction sont distribués à la fin de chaque période.

Pour les maternelles, l'accueil du soir reste un moment d'activités libres et de détente, les enfants sortant pour beaucoup d'une journée déjà longue. La demande des parents est que leurs enfants soient accueillis de manière agréable pour eux, et que les tous petits aient plaisir à venir au périscolaire, que les enfants et les parents se sentent en confiance.

Bilan à partir de la fiche action accueils mercredi par l'équipe d'animation petite enfance :

- Intervenants : l'équipe d'animation petite enfance intervient par roulement chaque mercredi.
 - Le public attendu : le nombre d'enfant a un peu diminué depuis le dernier contrat de projet, avec 30 à 40 enfants inscrits.
 - Jours et Heures : les jours et heures ont évolué avec la mise en place des nouveaux rythmes. L'accueil est maintenant le matin de 7h à 8h, puis le midi de 11h30 à 13h30 suivi de l'après-midi jusqu'à 17h et d'une garderie jusqu'à 18h30 le soir. Il n'y a plus de journée entière ce qui pose un problème de pédagogie et d'organisation.
 - Lieu : Périscolaire Arc en Ciel.
-
- **Les objectifs généraux :**
 - Les parents ont un soutien dans leurs fonctions éducatives, et dans tous les domaines de la vie quotidienne : le matin, l'équipe d'animation se substitue aux parents pour la prise en charge des enfants, le petit déjeuner et les emmener à l'école. Il en est de même pour le midi avec une attention particulière à l'éducation alimentaire des tous petits..
 - Durant leurs temps libres, les enfants participent à des activités de loisirs structurées, favorisant un développement personnel harmonieux et le respect de l'autre dans toutes ses composantes. Le mercredi après-midi, il y a une forte demande de sorties car les parents n'ont pas forcément le temps de faire ce genre d'activités avec leurs enfants. Cependant, les activités proposées sont variées et donnent envie aux enfants d'explorer toutes les possibilités, tout en contribuant à les faire grandir : elles favorisent l'autonomie des enfants, les apprentissages, le jeu sous toutes ses formes, les arts, la vie en groupe, l'intégration dans la société et l'apprentissage de la citoyenneté, le respect de la nature, etc. ... Elles répondent à la demande des enfants et de leurs parents et ont une valeur pédagogique.
 - **Eléments d'analyse :**
 - La mise en place des nouveaux rythmes scolaires a modifié de manière importante cet accueil spécifique. La durée est raccourcie, le CE Peugeot ne prend plus en charge la demi-journée, les enfants semblent plus fatigués.

- Par ailleurs, il n'est plus possible de programmer des grandes sorties à la journée comme auparavant, le temps d'après midi est trop court. Ce temps a donc moins d'intérêt pour les enfants et les parents.
- **Moyens d'évaluation :**
 - Comptage des présences grâce aux feuilles de présences, du logiciel Noé (statistique)
 - Des questionnaires de satisfaction sont distribués à la fin de l'année.

2.2.3.2 Bilan à partir de la fiche action dispositif d'accueil personnalisé au collège

Depuis 1997, et la mise en place d'actions d'accompagnement scolaire dans le cadre du R.S.E.⁴, l'intervention du C.S.C. AGORA dans le Collège a fortement évolué pour devenir un partenariat unique dans le département, et très "productif".

En effet, l'intervenante, rémunérée par le C.S.C. AGORA est maintenant à temps plein au Collège, grâce partiellement au financement du C.U.C.S. depuis 2007 puis Contrat de Ville depuis 2015. Elle intervient dans de nombreux domaines, en lien avec l'équipe éducative du Collège, et notamment le "pôle" composé de l'infirmière scolaire, de l'assistante sociale, de la Conseillère Principale d'Education.

- **Les objectifs généraux :**
 - **Les enfants réussissent mieux à l'école :** Dans ce cadre, elle fait de l'Aide au Travail Personnel (A.T.P.) avec de petits groupes d'élèves, et du soutien. Elle prend en charge les primo-arrivants pour une remise à niveau. Elle gère le Dispositif d'Accueil Personnalisé, qui vient en aide aux élèves autant sur le plan scolaire que sur le plan du comportement. Le Pôle est aussi un lieu d'écoute des élèves, et de discussion avec les adolescents des différents soucis qu'ils rencontrent, dans le domaine scolaire ou dans la sphère privée. L'animatrice se charge également de la médiation entre les familles et le Collège. Elle contribue ainsi à l'amélioration des résultats scolaires des collégiens et au calme nécessaire à un accueil de qualité.
 - **Les parents ont un soutien dans leurs fonctions éducatives, et dans tous les domaines de la vie quotidienne :** l'animatrice rencontre beaucoup de parents et fait de la médiation entre les familles et le collège. Son accompagnement scolaire des collégiens permet aussi aux parents qui ont un niveau scolaire faible d'être soutenus. Par ailleurs

⁴ R.S.E. Réseau Solidarité Ecoles devenu C.L.A.S. : Contrat Local d'Accompagnement Scolaire depuis 2000

l'animatrice assure un lien étroit notamment avec les familles d'origine étrangère qu'elle connaît bien car habitant le même quartier.

- **Elements d'analyse :**

La Principale du Collège évalue très positivement cette action⁵ : elle indique que l'intervention partenariale permet d'améliorer notablement les résultats scolaires de collégiens concernés et que le partenariat est exemplaire. Le partenariat a été formalisé par une convention entre le Collège René Cassin et le Centre Socio-Culturel AGORA. L'animatrice jeunes du C.S.C. AGORA propose également deux fois par semaine un forum de discussion pour les collégiens. Cette action va se prolonger par des interventions de l'équipe d'animation jeunes en soutien scolaire à partir de novembre 2012. L'évaluation de cette action est unanimement très positive, de par son effet sur les résultats scolaires des collégiens concernés, sur la qualité de la vie au Collège, et sur la qualité du partenariat entre le Collège René Cassin et le C.S.C. AGORA.

- **Moyens d'évaluation :**

- Comptage des présences par types d'interventions
- Résultats au Brevet des Collège
- Affectation des élèves à l'issue de la 3^{ème}.
- Compte rendu de la Principale du Collège

2.2.3.3 Bilan à partir de la fiche action Point Information Jeunesse

P.I.J. : Le Point Information Jeunesse est un relais entre le public et les institutions, pour une meilleure information afin que les personnes soient orientées vers des organismes spécialisés compétents pour répondre à leurs demandes. Le PIJ et l'espace informatique sont des outils qui permettent aux jeunes et aux moins jeunes de tisser des liens, d'échanger des savoirs faire et de réaliser des créations diverses. Le PIJ permet aux jeunes et aux jeunes adultes de s'organiser dans leur vie quotidienne, scolaire ou professionnelle. En cela les objectifs de service aux habitants sont atteints.

Par ailleurs, le partenariat avec les autres P.I.J. du secteur, ainsi que la Mission Locale Emploi de Thann, Pôle Emploi, le C.I.J.A. (disparu en 2010 et remplacé en 2012 par SEMAPHORE), est construit sur la base de la diffusion collective de l'information.

⁵ Cf. annexe 12

- **Les objectifs généraux :**
 - **Les jeunes organisent leurs temps libres, dans un esprit d'accès à l'autonomie, de citoyenneté et de convivialité :** le PIJ reste ouvert à tous, mais il est peu utilisé par les jeunes de manière libre. Il fonctionne principalement pour la préparation d'activités de loisirs dans le cadre des vacances.
 - **Les parents ont un soutien dans leurs fonctions éducatives, et dans tous les domaines de la vie quotidienne :** les adultes utilisent le P.I.J. principalement pour la recherche d'emploi et l'aide administrative pour les CV et lettre d'embauche. Les ateliers de coaching emploi organisés avec le soutien du CUCS ont été très positifs et ont permis à de petits groupes de demandeurs d'emploi de retrouver du travail. Mais ils ont dû être abandonnés en 2012, le partenariat avec Pôle Emploi n'étant plus possible.
 - **Le Centre Socio-Culturel devient un lieu de référence et de services pour les habitants,** il soutient la vie associative locale, il communique, il est un lieu de convivialité pour les habitants du quartier et notamment pour les jeunes. Le PIJ est devenu peu à peu un simple lieu de rencontre avec les interlocuteurs du C.S.C. AGORA, l'occasion de discuter et de se faire conseiller.
Par ailleurs, depuis 2015, la Mission Locale Emploi de Thann y tient une permanence, ainsi que les assistantes sociales de la CAF. Enfin, depuis 2016, un point information CAF a été installé dans les locaux AGORA. Il draine des habitants issus de Cernay, mais aussi de toutes les communes avoisinantes.

- **Éléments d'analyse :**

Le PIJ a évolué en fonction des besoins des habitants. La recherche d'emploi est devenue une priorité, tout comme le soutien administratif : de plus en plus de familles sont démunies devant la complexité administrative et l'informatisation des services.

- **Moyens d'évaluation :**

- Comptage des présences par types d'interventions
- Bilan des intervenants extérieurs

2.2.3.4 Bilan à partir de la Fiche action Arts Plastiques Fête de l'eau

En août 2008, une animatrice était embauchée pour ses compétences artistiques, dans le cadre d'un contrat aidé. Elle suit une formation B.P.J.E.P.S. et obtient son diplôme en 2010. Le but était de renforcer les compétences de toutes les équipes dans le domaine culturel et que toutes les tranches d'âges puissent en bénéficier.

De nombreux ateliers ont pu être mis en place :

- Le mercredi dans le cadre des accueils associant les enfants du quartier des Mines et de jeunes handicapés mentaux, avec des ateliers de création sur le thème fixé par la Fête de l'Eau et participation au parcours à Wattwiller.
 - Ateliers Arts Plastiques dans le cadre des TAP du vendredi après-midi, depuis 2014 avec des projets pour chaque session sur le thème "à la manière d'un artiste". Au mois de mai, les enfants préparent et exposent des objets artistiques pour la fête des Mères.
 - Ateliers de Scrapbooking⁶ avec des groupes d'adultes et d'enfants pendant des périodes de vacances scolaires
 - Organisation d'un voyage au Maroc pour des jeunes des quartiers de Cernay.
 - Organisation d'un séjour dans les Vosges, avec les familles et des ateliers Arts Plastiques
 - Ateliers de décors et aménagement pour les locaux jeunes, avec les jeunes
 - Réalisation des décors lors des fêtes de Centres de Loisirs
 - Ateliers avec les enfants et les tout petits pendant les Centres de Loisirs et dans le cadre de groupes de formation
 - Formation des animateurs
 - Partenariat avec la Ville de Cernay, pour l'élaboration des décors des Sapins de la Communauté de Commune.
 - Projet Fête de l'Eau : travail chaque année avec un groupe d'enfants et une artiste locale sur un thème en lien avec la Fête de l'Eau de Wattwiller.
-
- **Les objectifs généraux :**
 - Développer l'accès à la culture : les enfants et les familles qui ont participé à ces projets sont loin d'accéder "naturellement" à l'art, notamment l'art contemporain. C'est une véritable démarche qui est mise en place et reprise par la référente familles qui mobilise les dames pour participer à leur manière : en préparant le repas d'inauguration du festival d'art contemporain chaque mois de mai.

⁶ Scrapbooking : technique d'arts plastiques mettant en valeur une photo dans un cadre artistique, souvent à base de collage et de récupération

- Sensibiliser le groupe aux moyens d'expressions artistiques : au travers des différentes techniques, et grâce aux sorties et visites, les enfants, et leurs parents, sont accompagnés vers l'art.
- Développer les liens intergénérationnels : cette action concerne les enfants, leurs parents, et le public multigénérationnel de la Fête de l'Eau

- **Eléments d'analyse :**

Cette action originale est construite sur la base d'un partenariat fort avec la Fête de l'Eau de Wattwiller. Elle est à la fois originale et intéressante car elle favorise le lien entre des publics très différents : habitants de quartiers, jeunes et adultes, artistes, publics de connaisseurs en art, etc...

L'animatrice d'arts plastiques intervient donc de manière transversale sur de nombreuses actions et dans de nombreuses activités, avec tous les publics de l'association. Son rôle est important, comme celui des autres animateurs techniques (chant variété et informatique), car il permet d'enrichir les pratiques et les propositions d'activités, par un apport culturel.

- **Moyens d'évaluation :**

- Comptage des présences
- Bilan de la responsable de la Fête de l'Eau
- Bilan des groupes d'enfants et de parents

2.2.3.5 Bilan succinct des actions d'Economie Sociale et Familiale

Les activités d'économie Sociale et Familiale se sont réduites progressivement au fur et à mesure de la diminution des financements. Elles ont donc évolué d'activité en lien avec la préservation du budget des familles, vers des activités davantage de développement personnel. En effet, la couture et le tissage, le tricot et la cuisine, sont abandonnés, le commerce permettant de s'habiller et de trouver de la nourriture à bas prix.

A partir de 2007, grâce aux nouveaux financements dans le cadre du C.U.C.S., il a été possible de relancer de nouvelles activités répondant à demande des habitants, et jouant un rôle dans le développement social et personnel. On parle de cuisine, mais sous l'aspect diététique (notamment avec les jeunes), on donne des cours de français pour favoriser l'intégration, on participe à l'évolution du quartier avec la communication autour de la réhabilitation du quartier, etc. ...

Aujourd'hui, la demande des habitants existe toujours, mais le manque de moyens nécessite de concevoir les activités de manière différente.

Il faut maintenant faire appel au bénévolat :

- Avec des personnes qui disposent d'une compétence : nous avons par exemple un bénévole qui entretient notre jardin, ce qui permet de proposer de nombreuses activités autour du jardin, de la préparation des repas, de l'équilibre alimentaire, du budget, de la santé, etc... Ces activités concernent les familles et les tout petits.
- Avec des associations de bénévoles : nous avons noué un nouveau partenariat avec l'association CARITAS qui propose des activités dans nos locaux : tricot-couture, bricolage, etc...

L'analyse ci-dessous des forces et faiblesses du Centre Social montrera clairement que cet enjeu ne peut être dissocié de l'engagement financier de nos partenaires conventionnels.

2.2.4 Forces et faiblesse, points d'amélioration du Centre Social :

2.2.4.1 Fonctionnement :

Une des forces du C.S.C. AGORA réside dans le fait qu'il répond aux besoins des publics et évolue avec ceux-ci.

Les actions et activités engagées répondent globalement à la demande du public et de nos partenaires, et nous permettent d'atteindre nos objectifs. Le Centre Socio-Culturel se positionne bien en tant qu'acteur incontournable de la commune et en tant que référence et compétence pour certains domaines tels que l'accueil d'enfants et de jeunes par exemple, mais aussi pour les adultes, les demandeurs d'emploi, les personnes âgées.

Cependant, il conviendra, à l'avenir, de se doter de moyens d'évaluation plus pertinents que le sondage auprès du public et des partenaires, pour évaluer de manière plus fine le résultat de notre action : c'est une démarche en cours.

Par ailleurs, il apparaît clairement que les accueils périscolaires et extrascolaires sont essentiellement des outils de développement social : ils ne sont pas de simples modes de garde, mais de véritables outils d'intervention visant la réussite scolaire, et surtout le développement harmonieux des enfants en lien avec l'accompagnement des familles.

Enfin, l'impact sous-jacent de l'action du Centre Socio-Culturel est également mesuré par la "paix sociale". Il semble aujourd'hui que le Centre Socio-Culturel, après être passé dans les années 90 par de grandes difficultés relationnelles avec les jeunes notamment, soit aujourd'hui dans une position plus sereine. Les jeunes respectent les lieux car ils y trouvent ce qu'ils souhaitent. Les enfants de toutes origines culturelles et sociales cohabitent, ce qui est un facteur déterminant pour l'avenir de la cité et leur avenir propre. Les adultes trouvent un lieu de rencontres et d'animation, ouvert à toutes les initiatives et permettant de valoriser leurs cultures.

Lors des événements de 2012 (meurtre du jeune Nabil BOULKESSOB), le C.S.C. AGORA a joué un rôle primordial auprès des familles et des jeunes pour les accompagner dans ce tragique événement. Les équipes d'animation étaient alors en contact étroit avec tous et plus particulièrement avec les jeunes. Un désastre a pu être évité par notre action, la violence étant une des réponses des jeunes à ce genre d'événements.

Bien entendu, la cohésion sociale ne dépend pas que du Centre Socio-Culturel. Mais l'association joue un rôle, identifié par tous les partenaires comme primordial, aujourd'hui, mais aussi pour l'avenir.

On peut donc estimer que le fonctionnement global de l'association répond à ses missions et aux enjeux locaux.

Cependant, le fonctionnement reste fragile, pour des raisons financières et humaines. La situation financière reste un blocage pour développer de nouvelles actions, et une source de stress permanent du fait de réserves inexistantes : chaque incident (panne de véhicule, absence à remplacer, etc....) génère des difficultés car il n'y a pas possibilité de le gérer sereinement par manque de fonds.

Le stress subi par le personnel engendre d'autres difficultés (absences, maladies) qui génèrent à nouveau du stress pour le reste du personnel.

Il serait donc nécessaire de reconstituer les réserves de l'association pour avoir un fonctionnement plus serein donc plus efficace.

2.2.4.2 Inscription dans le partenariat local :

Aucune des actions du C.S.C. AGORA n'est conçue en dehors d'un partenariat. C'est une des forces de l'association qui fédère de très nombreuses associations ou organismes autour de toutes les actions, chacun intervenant dans son domaine de compétence.

Par ailleurs, les associations, ou les élus, font appel aux compétences du C.S.C. AGORA régulièrement pour les accompagner dans des actions qu'ils développent. Chaque année, de nouveaux partenariats ou de nouvelles actions se mettent en place. Cependant, tous les partenariats ne sont pas inscrits dans des conventions qui fixent les objectifs et les missions de chacun, mais aussi les moyens d'évaluer les actions.

Il serait donc nécessaire de poursuivre la rédaction de conventions avec tous nos partenaires.

2.2.4.3 Image auprès du public et des partenaires :

L'image du C.S.C. AGORA a notablement évolué depuis une vingtaine d'années, passant d'une association identifiée "de quartier défavorisé" à une association à vocation communale (voire intercommunale). Elle est identifiée par tous les partenaires comme une composante indispensable à la vie de la commune et jouant un rôle primordial, notamment dans le domaine du développement social.

De gros efforts ont été réalisés depuis quelques années pour communiquer plus efficacement auprès du public et des partenaires, par toutes les voies possibles, et notamment par Internet.

Cependant, il reste du chemin à faire pour que les partenaires identifient de manière claire le rôle précis et le mode de fonctionnement de l'association en termes de méthodologie d'action. Exemple : les partenaires connaissent les animateurs qui interviennent avec eux sur des actions communes et sont satisfaits de la qualité d'intervention, mais ils n'identifient pas forcément pourquoi et comment l'association s'engage dans cette action.

Auprès du public, le C.S.C. AGORA reste souvent identifié comme une association de service, et non comme une structure de développement social.

Il serait donc nécessaire de poursuivre notre travail de communication en la rendant plus pédagogique, et en formalisant les partenariats sous forme de conventions plus précises avec nos partenaires et de contrats avec le public.

2.2.4.4 Gestion des ressources humaines :

Le C.S.C. AGORA est passé en 20 ans d'une vingtaine de salariés à plus de 45. Cela a nécessité de structurer l'organisation du personnel, avec des fiches de postes précises, une hiérarchie, et des délégations.

Par ailleurs, durant cette période, tous les personnels ont bénéficié d'au moins une formation, et pour beaucoup d'une formation qualifiante. Enfin, on observe une certaine stabilité du personnel qui pour la moitié d'entre eux sont là depuis au moins 10 ans, avec une bonne expérience dans leur métier. Le C.S.C. AGORA dispose donc d'un personnel qualifié et compétent. Par ailleurs, le C.S.C. AGORA a quelques bénévoles, mais en nombre largement insuffisant pour seconder le personnel. D'autre part, la Présidente devrait pouvoir s'appuyer sur une équipe d'administrateurs maîtrisant mieux les enjeux de gestion d'une telle association.

Depuis de nombreuses années, l'embauche de nouveaux personnels a été réalisée sous deux modes : des embauches de personnes déjà qualifiées, ou ayant un bon niveau scolaire, leur permettant éventuellement de se former rapidement

(apprentis), et des embauches de personnes n'ayant aucune qualification, dans le cadre de contrats aidés, en leur fournissant une formation de base (BAFA) pour leur permettre d'acquérir les compétences de base pour exercer leur métier. Pour ces dernières, le C.S.C. AGORA joue également un rôle social en leur mettant un pied dans l'emploi.

Cependant, les dernières embauches dans ce cadre nous ont réservé quelques surprises avec des salariés qui sont absents de manière récurrente pour des raisons "psycho-sociales".

Par ailleurs, le personnel du C.S.C. AGORA est relativement jeune et principalement féminin. L'association a donc à gérer de très nombreuses absences pour maternité et congés parentaux, ce qui représente un surcoût salarial important.

Enfin, la part de financement du développement social ayant diminué chaque année durant la période du précédent contrat de projet, il a fallu réduire les effectifs et supprimer des activités : chant variétés, développement social quartier des Mines, cours de français partiellement, animations familles partiellement.

Il est donc nécessaire maintenant de retrouver les moyens de stabiliser le personnel en ne recrutant plus de personnel fragile, tout en poursuivant la formation du personnel existant. Par ailleurs, il faudra retrouver une meilleure ambiance de travail en diminuant le stress des équipes par une organisation différente à rechercher. Enfin, il semble nécessaire de mener une action forte d'encouragement au bénévolat et de formation des administrateurs.

2.2.4.5 Pilotage :

Le Pilotage du Centre Socio-Culturel AGORA s'envisage sous deux angles : le pilotage de projet et le pilotage opérationnel.

Le pilotage de projet est porté par la Présidente, avec les membres du Conseil d'Administration, et le Directeur. Il comprend :

- L'élaboration avec les partenaires d'un diagnostic partagé comportant les ressources tout autant que les difficultés des habitants.
- Le projet coproduit par l'ensemble des acteurs au cours d'une démarche d'élaboration participative, dont le présent document représente la synthèse.
- Des temps réguliers d'évaluation permettent d'adapter le projet aux évolutions du territoire et aux intérêts des habitants.
- Une fonction accueil centrale et primordiale qui permet d'identifier et de répondre aux intérêts actuels des habitants. Le centre social doit d'abord être un foyer d'initiatives d'habitants associés. Dans ce domaine, les salariés sont suffisamment proches des habitants pour identifier leurs besoins.

Le pilotage de projet est opérationnel : toutes les composantes de l'association sont concernées et actives. Cependant il y a une réelle difficulté à mobiliser les habitants qui ont du mal à s'investir dans la réflexion et l'abstraction.

Le pilotage opérationnel est pris en charge par le Présidente et le Directeur, avec le concours des responsables d'équipes : Petite Enfance, Enfants, Jeunes, administration et accueil, référente familles, responsables techniques et communication, logistique. Il comprend des rencontres hebdomadaires Présidente - Directeur, des réunions bimensuelles avec les responsables de secteurs, des réunions d'équipes, des réunions semestrielles de tout le personnel.

Les choix du Conseil d'Administration sont enrichis par les informations transmises par le personnel en contact avec le public, dans un aller-retour permanent de décisions et d'informations. La direction assure l'interface.

Il semble que ce pilotage hiérarchique semble fonctionner. Par ailleurs, le C.S.C. AGORA est une association de taille moyenne, le dialogue reste souvent direct, tout le monde se connaît et est capable de comprendre les enjeux liés aux différents postes.

Cependant, le pilotage, sous ses deux formes, se heurte à des difficultés de plusieurs ordres :

- Financières (voir plus loin), le C.S.C. AGORA n'ayant pas de marge de manœuvre pour soulager la masse de travail de chacun
- Humaines : il manque des administrateurs de référence, il manque des bénévoles, il manque de la formation aux valeurs associatives pour une partie du personnel.
- Techniques : la communication reste difficile en direction des habitants.

Il semble donc nécessaire de mettre en place des actions de formation pour les bénévoles et les administrateurs, des temps de réflexion théorique pour les salariés, et de trouver les relais de communication en direction des habitants.

2.2.4.6 Réalité économique :

La réalité économique à laquelle le C.S.C. AGORA doit faire face représente à la fois un atout et un frein. En effet, depuis la disparition des financements du Conseil Général à partir de 2004, les moyens ne correspondent plus aux ambitions : nous devons chaque année faire plus avec moins de moyens. La diminution des financements de l'état et de la commune durant la période du précédent contrat de projet a entraîné la disparition complète des réserves financières, faute d'avoir anticipé les décisions.

En 2014-2015, comme en 2005, les salariés ont fourni un effort important pour sauver l'association en acceptant de diminuer leur salaire. C'était une vraie démarche de cohésion et de sauvegarde qui a aussi permis une prise de conscience (c'est là le seul atout). Aujourd'hui tous portent une attention particulière au contrôle des dépenses et particulièrement les responsables de

secteurs, toujours soucieux de respecter scrupuleusement leur budget et, si possible, réaliser des économies. Concernant les charges globales, nous réalisons chaque année des économies sur tous les postes possibles, mais nous arrivons au maximum possible. Néanmoins, l'augmentation constante de fréquentation engendre des augmentations de charges globales proportionnelles à l'activité. Si les charges de chauffage ou de téléphone se réduisent, les charges d'eau, d'alimentation ou de matériel augmentent et ne sont pas couvertes par l'augmentation de participations usagers ou de prestations de service. Mais la réalité économique est aussi plus large : le pays entier a eu à faire des efforts pour réduire les charges : le gouvernement réduit les budgets des communes qui réduisent les financements des associations par effet boule de neige, et nous sommes en fin de parcours car nous ne pouvons pas réduire les coûts ni augmenter les recettes. Si nous augmentons les participations usagers, nos usagers les plus démunis ne pourront plus accéder à nos activités et par conséquent nous n'atteindrons pas nos objectifs de développement social.

D'autre part, les décisions de financement étant à montant fixe (CAF), voire à la baisse selon nos partenaires financeurs (Ville, Etat), et les charges salariales augmentant chaque année du fait de la législation et sans que nous puissions avoir aucun contrôle sur celle-ci, notre budget d'activités baisse mathématiquement.

Par ailleurs, la délégation de service périscolaire est à la fois un atout, car elle fixe les montants de financements pour les 5 années à venir, mais c'est aussi un frein car, s'agissant d'un concours, la négociation avec la Commune nous a obligés à revoir notre proposition à la baisse, au-delà de la marge de sécurité. Nous n'avons donc plus la capacité de surmonter l'imprévisible (absences maladies, maternités, pannes de véhicules, casse de matériel, etc...). Comme expliqué plus haut, le système de marché public dans le domaine social est un désastre pour l'avenir car il favorise le moins disant social.

Aujourd'hui, nous pouvons considérer que le financement de l'association est un des freins majeurs à la réalisation de nos objectifs, notamment concernant les actions de développement social sur lesquelles se sont concentrées les diminutions de financements ces 10 dernières années.

A noter que nos partenaires financiers principaux sont tout à fait conscients des difficultés que l'on traverse et nous ont soutenus financièrement en votant une subvention exceptionnelle en 2014 pour nous éviter de déposer le bilan. Nous ne pouvons que les remercier pour ce "coup de pouce" nécessaire à la survie de l'association.

Pour la période 2017-2020, la CAF a voté une augmentation de notre financement. Nous pouvons donc envisager l'avenir de manière plus constructive. Il serait souhaitable que la Commune de Cernay s'engage dans le même processus. Si nos deux principaux financeurs peuvent nous garantir un montant précis de subventions pour la durée du contrat de projet, nous pouvons alors "gérer au mieux" et prendre les décisions d'orientation de manière plus cohérente.

2.3 Recueil et analyse des données quantitatives qualitatives du territoire d'intervention du Centre Social

2.3.1 Analyse de données statistiques et socio-économiques

Le territoire de Cernay et environs a fait l'objet de nombreuses études depuis une douzaine d'années. Notamment, l'étude réalisée en 2004 par G. PELTRE⁷ (VALOREN) pour le compte de la Communauté de Communes de Cernay et Environs qui définissait déjà un certain nombre d'évolutions qui se sont confirmées depuis. Cette étude a été le support de travail des deux précédents Contrats de Projet du C.S.C. AGORA. En 2006, les données statistiques ont été analysées dans le cadre de la préparation du SCOT⁸ Thur-Doller. Ces données sont à l'échelle du territoire ce qui permet d'avoir des tendances générales.

Aujourd'hui, nous pouvons nous appuyer sur les dernières données statistiques INSEE par communes datant de 2013.

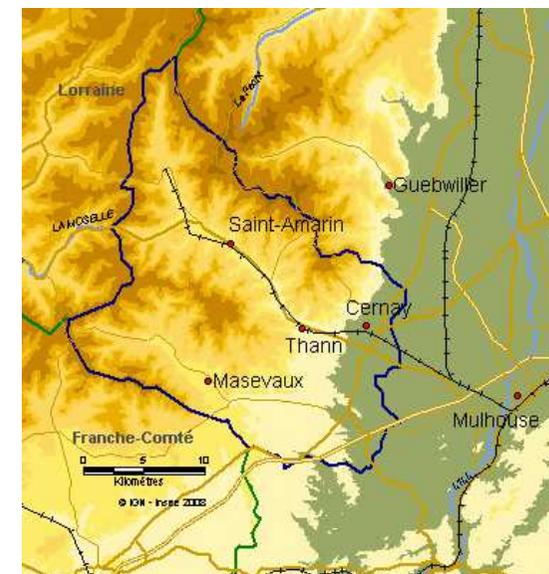
Enfin, la Mairie de Cernay, et notamment le C.C.A.S.⁹, ainsi que le Service d'action Sociale de la C.A.F. fournissent un certain nombre de données, notamment sur les familles bénéficiaires d'aides. Nous nous inspirerons de ces différentes études pour réaliser l'état des lieux suivant.

Pour chaque élément, nous ferons une brève présentation de la situation, puis nous exposerons les évolutions probables, et enfin nous analyserons les conséquences sur le Projet Centre Social.

2.3.1.1 Occupation du territoire, géographie, occupation du sol, communications :

Située entre le massif vosgien et la plaine, entre la vallée de la Thur et le Bassin Potassique, proche de Mulhouse et de Bâle, la Commune de Cernay occupe une position de carrefour.

La commune est en effet proche de l'A35 et de l'A36 et bénéficie d'un accès privilégié vers la Lorraine (N66). La ville de Cernay représente un pôle de services et un pôle commercial important (La Croisière), mais aussi un bassin de logements proche de la Suisse et de la zone mulhousienne.



Situation de Cernay au pied des Vosges et en bordure de la plaine du Rhin

⁷ G PELTRE, étude réalisée en 2004 pour la Communauté de Communes de Cernay et Environ

⁸ SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale (Cf.: annexe 9)

⁹ C.C.A.S. : Centre Communal d'Actions Sociale

Cette situation a favorisé l'implantation industrielle (dès le XVIII^e siècle) avec l'essor de l'industrie textile, puis de l'industrie mécanique et de la chimie, ainsi que le développement de l'artisanat, et l'exploitation de la Potasse. L'histoire a forgé une tradition industrielle encore très vivace, qui se manifeste par une main d'œuvre locale restée fortement ouvrière, et la volonté affichée de la population et des élus, de maintenir l'activité industrielle sur place. Actuellement, la Ville de Cernay accueille trois zones industrielles et artisanales qui regroupent des industries de productions variées, créatrices de richesse pour la Commune.

Par ailleurs, le passé minier ancien est encore inscrit dans la montagne, notamment à Steinbach avec les anciennes mines d'argent.

Cependant le territoire reste une zone rurale avec une importante surface agricole et la proximité des Vosges en fait une zone touristique très appréciée, notamment pour la qualité de ses paysages. Une partie du territoire (3 communes mais pas Cernay) est incluse dans le Parc Naturel de Vosges. Le dénivelé représente 850m entre Cernay et le point le plus haut d'Uffholtz. L'espace naturel est occupé par le vignoble, les cultures et prairies, puis les vergers, dominés par la forêt.

L'ensemble du site est marqué par l'histoire, avec de nombreux sites historiques de la première guerre mondiale : le Vieil Armand, enjeu de terribles combats de tranchées ; la commune est détruite à 90% lors de ce conflit. La ligne de front passait alors entre Thann et Cernay. La seconde guerre poursuit l'œuvre, Cernay restant dans la « poche de Colmar » subit de très importants dégâts. Cette histoire est un élément essentiel qui a une influence importante sur l'offre de loisirs, de même que la situation géographique et démographique du secteur.

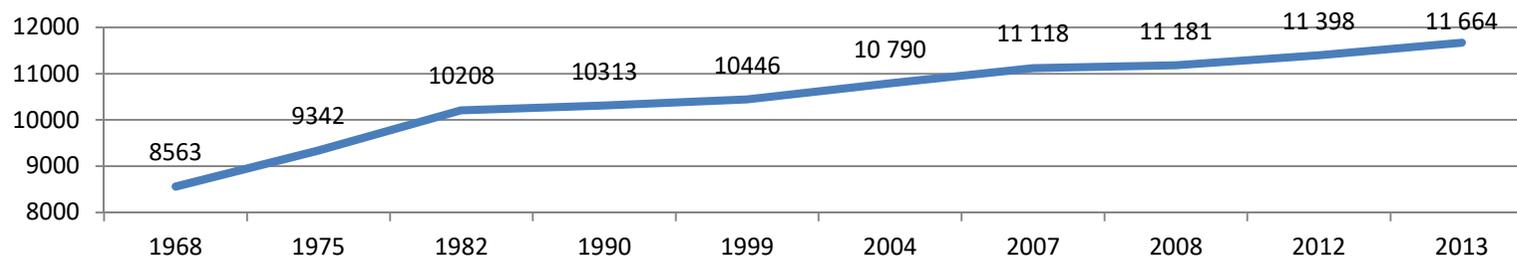
Créée le 1er janvier 2013, la Communauté de Communes de Thann-Cernay résulte de la fusion de la Communauté de Communes de Cernay et Environs et de celle du Pays de Thann. Elle comprend 16 communes dont Thann et Cernay regroupent la majorité de la population, ainsi que la plupart des équipements et des services.

2.3.1.2 Population, ménages et logements

- **La population : une densité de population importante et une population vieillissante**

La population de la Commune a fortement évolué depuis 45 ans, avec une croissance de plus de 36% du nombre d'habitants :

Evolution de la population de Cernay



Densité de population	475	518	566	572	579	598	616	620	632	647
-----------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Evolution de la population de Cernay, Source IN.S.E.E. 2013

On note l'augmentation continue de population, notamment après 1975 avec la construction du quartier Bel Air, et depuis 2004 avec la construction de nouveaux logements et l'arrivée massive de nouvelles familles dans les quartiers le long des rives de la Thur et le long de la voie rapide.

Cependant, si le nombre de décès reste stable sur la commune, le nombre de naissances diminue. L'augmentation du nombre d'enfants, et plus globalement de la population provient donc des nouvelles installations liées à la création de logements.

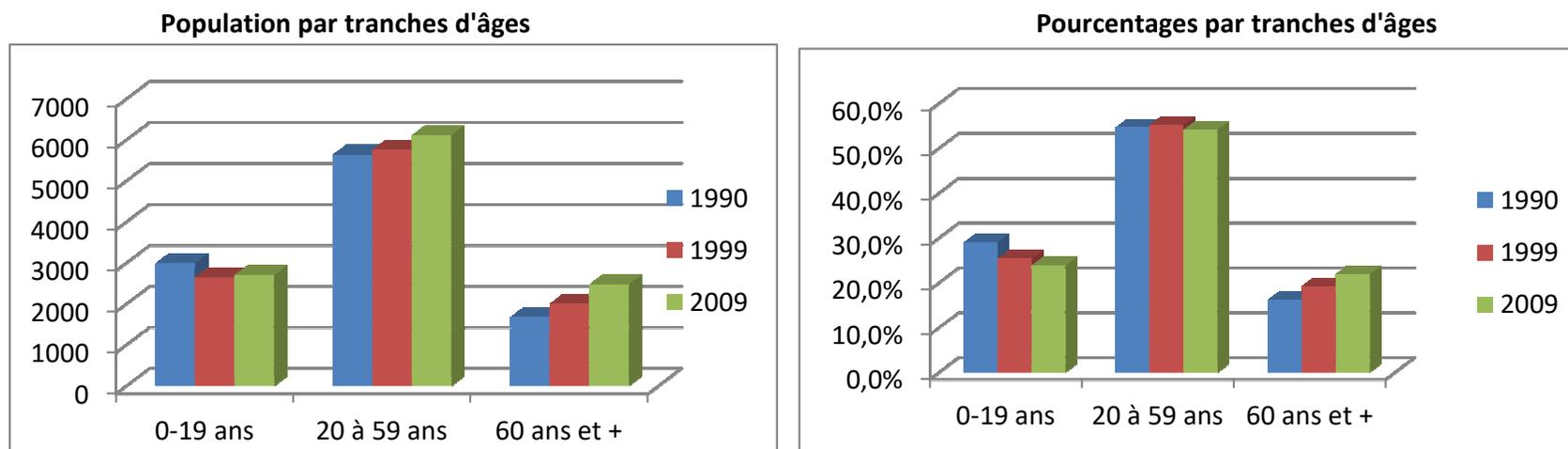
La densité de population est supérieure à celle du département (215) : Cernay étant une commune urbaine. Le territoire est donc fortement peuplé, ce qui génère des besoins en services très importants sur un espace relativement restreint. Il en est de même pour les communes voisines, notamment Uffholtz qui est encore industrialisée. Par contre, Steinbach et Wattwiller restent des communes rurales, alors même que de nombreux habitants y résident tout en travaillant ailleurs.

La commune de Cernay est très étendue ce qui a des conséquences sur l'organisation de l'habitat et les déplacements de ses habitants. En effet, l'offre de services est éparpillée sur plusieurs sites afin d'en faciliter l'accès.

Jusqu'à récemment (2004), on identifiait 3 sites, sur lesquels par ailleurs sont implantées les écoles : le quartier Bel Air, le Centre Ville et le quartier des Mines. La population était concentrée sur ces trois sites principaux. Les commerces étant répartis au centre ville et sur la zone de la Croisière (sur l'axe Mulhouse-Thann), les habitants se déplaçaient donc au plus proche de leur quartier.

Cependant, les nouveaux logements, implantés notamment sur les rives de la Thur et dans la partie Est de la commune ont bouleversé cette répartition par quartiers. Occupés par des couples avec enfants, ils créent des besoins en structures scolaires et garde d'enfants sur ces nouvelles zones, ce qui rend plus complexe l'accès aux équipements existants.

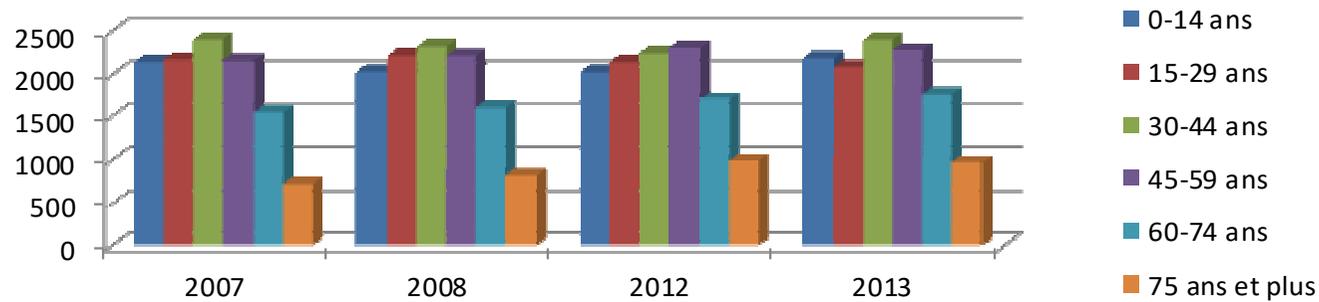
Cette évolution est confirmée par l'analyse de la répartition de la population par tranches d'âge.



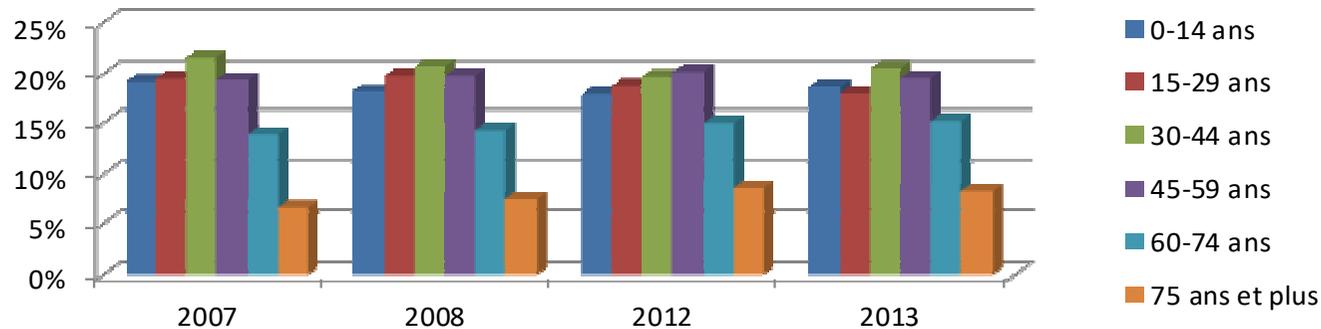
Evolution de la répartition par âges de la population, Source IN.S.E.E. 2009

La population augmente, mais elle est vieillissante, avec malgré tout un taux importants d'enfants et d'adolescents. Par ailleurs, beaucoup de nouveaux logements ont été mis en service depuis 2009, ce qui laisse supposer que la population de la commune a encore évolué fortement. Ceci semble se confirmer avec les demandes de garde d'enfants dans le cadre du périscolaire (augmentation de 30 places entre 2009 et 2010, puis saturation depuis 2012).

Evolution récente de la répartition de population par tranches d'âges



Répartition en pourcentages



Evolution de la répartition par âges de la population, Source IN.S.E.E. 2013

Cependant, l'évolution de la répartition de la population par tranches d'âge confirme aussi la tendance, mise en évidence il y a 10 ans : si le nombre de jeunes augmente, la proportion de jeunes sur la population totale a tendance à diminuer, tandis que la celle des personnes âgées augmente.

- **La population étrangère** est importante, surtout à Cernay, du fait du passé industriel du secteur et des vagues successives d'immigration depuis le début du siècle dernier, mais elle diminue du fait de la tertiarisation de l'économie.

- Des ménages de plus en plus nombreux, de taille de plus en plus restreinte

Nombre d'enfants	1999		2013	
	nbr	%	nbr	%
0	1216	44,1%	1 457	46,3%
1	664	24,1%	711	22,6%
2	508	18,4%	656	20,9%
3	220	8,0%	237	7,5%
4 ou +	152	5,5%	85	2,7%
Total	2760	100%	3146	100%

Ménages par nombre d'enfants - Source I.N.S.E.E. 2013
Commune de Cernay

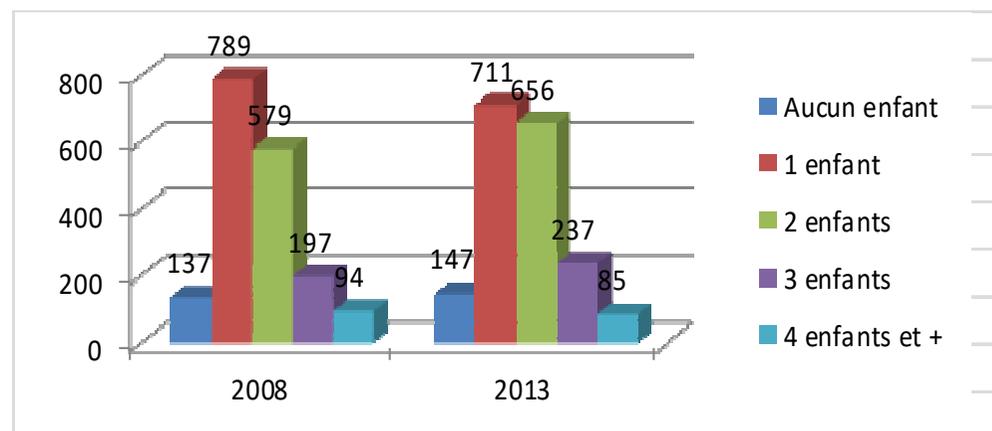
Le nombre de ménages habitant Cernay augmente, mais le nombre d'enfants par ménage a tendance à diminuer, les ménages avec 3 enfants ou plus représentant 10% du total depuis 2009 (contre 13,5% en 1999). Le nombre de familles ayant cependant augmenté, les nouvelles familles ont moins d'enfants que précédemment.

Par ailleurs, les nouveaux habitants sont demandeurs de structures de garde pour leurs enfants, notamment dans le cadre du périscolaire, mais les inscriptions concernent principalement des familles avec 1 ou 2 enfants, ce qui confirme la tendance à la diminution du nombre d'enfants par familles.

Les ménages composés d'une seule personne ont fortement augmenté et représentent un tiers des ménages.

Ils sont la conséquence du vieillissement de la population.

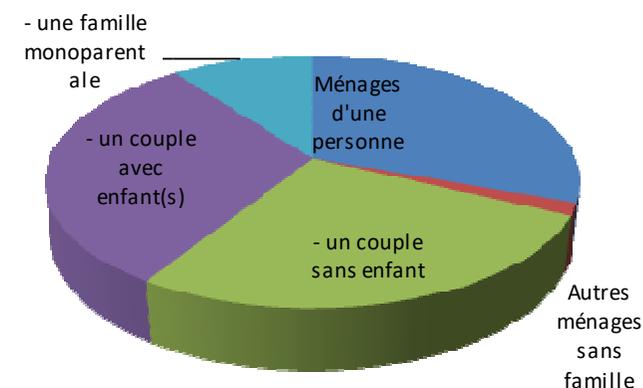
Les couples avec ou sans enfants restent stables en pourcentage, tandis que les familles monoparentales ont fortement augmenté (+ 178). Cela a pour conséquence d'accroître sensiblement la demande de garde d'enfants tout en limitant la capacité financière des ménages.



Familles selon le nombre d'enfants agés de moins de 25 ans
Source I.N.S.E.E. 2013 - Commune de Cernay

La répartition des familles selon le nombre d'enfants laisse apparaître que 90% des ménages sont constitués de moins de 4 personnes, alors que les ménages de seulement 2 personnes (couple sans enfant) représentent près de la moitié de l'ensemble. Mais ce sont ceux-là qui augmentent le plus rapidement et l'on constate la diminution du nombre moyen de personnes par ménage.

	Nombre de ménages				Population des ménages	
	1999		2013		1999	2013
Ensemble	3 672	100%	4 576	100%	9 732	10 941
Ménages d'une personne	896	24%	1398	31%	896	1 398
- hommes seuls	360	10%	585	13%	360	585
- femmes seules	536	15%	813	18%	536	813
Autres ménages sans famille	52	1%	71	2%	112	180
Ménages avec famille(s)	2 724	74%	3 107	68%	8 724	9 363
- un couple sans enfant	972	27%	1226	27%	2 000	2 503
- un couple avec enfant(s)	1 464	40%	1 415	31%	5 940	5 627
- une famille monoparentale	288	8%	466	10%	784	1 233

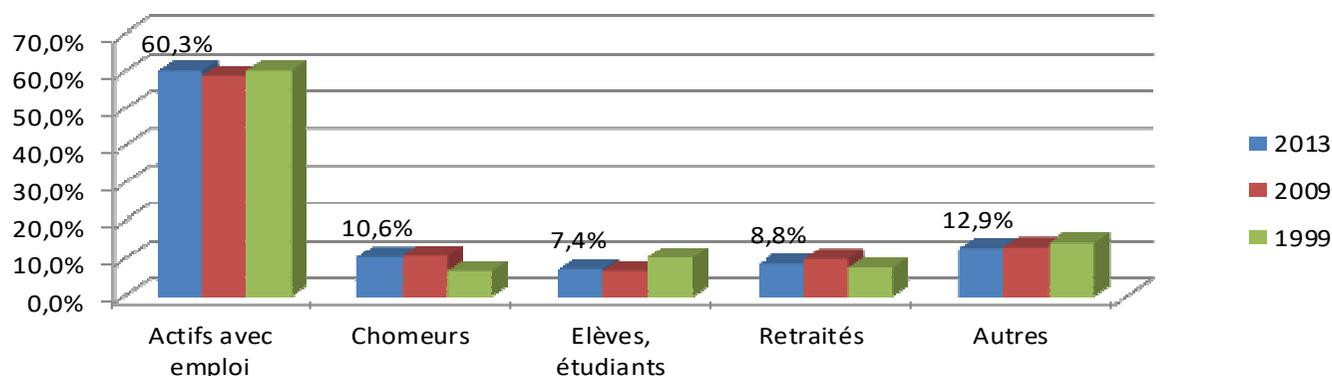


Ménages selon leur composition - Source I.N.S.E.E. 2013 - Commune de Cernay

Ce dernier point est confirmé par la directrice du Relais d'Assistantes Maternelles (TINTARAM) qui constate que les demandes de gardes diminuent pour les assistantes maternelles du secteur, alors qu'elles augmentent pour le périscolaire, relativement moins cher.

2.3.1.3 Activité et emploi, population active, revenu des ménages :

Années	Population totale	Actifs					Inactifs			
		% total actifs	Actifs avec emploi		Chomeurs		% total inactifs	Elèves, étudiants	Retraités	Autres
2013	7504	70,9%	60,3%	4 525	10,6%	795	29,1%	7,4%	8,8%	12,9%
2009	7411	69,9%	59,0%	4 372	10,9%	808	30,1%	6,9%	10,1%	13,2%
1999	7010	67,4%	60,3%	4 227	6,9%	484	32,6%	10,4%	7,8%	14,4%

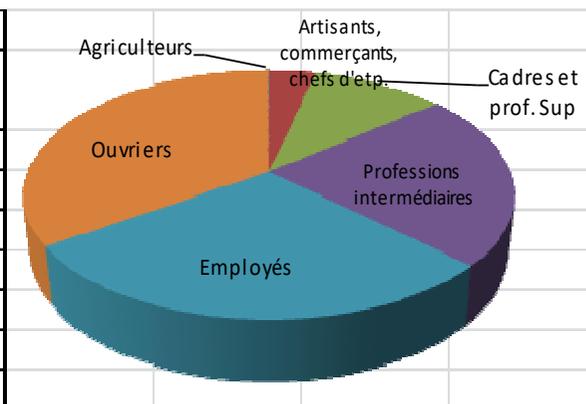


Population de 15 à 64 ans par type d'activité - Commune de Cernay - Source I.N.S.E.E. 2013

La population active totale augmente, comme sur le reste du département. Elle est liée à une augmentation conjointe du nombre de personnes ayant un emploi et du nombre de chômeurs. Ce dernier semble pourtant se stabiliser depuis 2012. Cela traduit l'arrivée de familles avec des revenus, qui viennent s'installer à Cernay, avec dans le même temps une population dont la situation se dégrade.

- La population active se répartit selon les catégories professionnelles de manière suivante :

Catégories socio professionnelles	2013		2009		1999	
	Total	Dont ayant un emploi	Total	Dont ayant un emploi	Total	Dont ayant un emploi
Ensemble	5200	4366	5161	4363	4744	1232
Agriculteurs exploitants	4	4	3	3	4	4
Artisans, commerçants, chefs d'etp.	184	168	177	165	208	176
Cadres et professions supérieures	535	506	438	418	308	308
Professions intermédiaires	1170	1060	1099	1034	904	840
Employés	1459	1186	1462	1155	1208	1056
Ouvriers	1763	1442	1911	1588	2076	1848



Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie professionnelle - Commune de Cernay - Source I.N.S.E.E. 2013

La population active est principalement ouvrière avec cependant un fort taux de chômage qui va croissant et un niveau de formation faible.

Cette population ouvrière majoritaire diminue chaque année. On constate que la population active évolue avec une augmentation des emplois de service (Employés et professions intermédiaires) jusqu'à 2009, puis se stabilise alors que les cadres sont en forte progression avec l'arrivée de nouveaux habitants. *C'est cette dernière qui exprime des besoins de garde d'enfants.*

- **Les emplois locaux :**

Les emplois sur la commune, diminuent légèrement, avec une prédominance des emplois salariés dont 41,6% occupés par des femmes. L'emploi des femmes a tendance à augmenter ainsi que les emplois à temps partiel.

Emplois	2013		2009		1999	
	nbr	%	nbr	%	nbr	%
Ensemble	7150	100%	7248	100%	6195	100,0%
Salariés	6682	93,9%	6808	93,9%	5807	93,7%
dont femmes	3176	41,6%	3012	41,6%	2523	40,7%
dont temps partiel	1157	14,6%	1076	14,6%	968	15,6%
Non salariés	468	6,1%	441	6,1%	388	6,3%
dont femmes	167	1,6%	115	1,6%	106	1,7%
dont temps partiel	68	0,7%	48	0,7%	31	0,5%

Emploi selon le statut professionnel - Commune de Cernay - Source I.N.S.E.E. 2013

Ceux-ci bénéficient surtout aux femmes. A noter que le taux d'emploi dans la commune de résidence diminue, et que l'emploi intérimaire augmente, au détriment des C.D.D.

- **Le taux de chômage** est important, comme en témoigne le tableau ci-dessous, plus élevé que sur le reste du département et fortement concentré à Cernay qui regroupait 486 chômeurs en 1999. Le taux de chômage sur la commune a régressé de 1997 à 2001, puis s'est aggravé chaque année depuis.

	1990	1999	2009	2013
Cernay	9,00%	10,30%	15,60%	14,90%
Département	7,10%	8,70%	11,40%	13,70%

Taux de chômage - Source I.N.S.E.E. 2013

Pour la commune de Cernay, fin 2013, on dénombre 792 demandeurs d'emplois. Les demandeurs d'emplois comptent moins de femmes que d'hommes, mais le taux de chômage des femmes est plus important par rapport à la population active (16,5% contre 13,5% pour les hommes en 2013). Le chômage concerne principalement les jeunes de moins de 26 ans, et notamment les femmes de cette tranche d'âge.

Pour le seul quartier Bel Air (Quartier Prioritaire de la Ville), on dénombre 110 demandeurs d'emploi à janvier 2016 (Chiffres Pôle Emploi) dont 42% de femmes, 38% de titulaires du RSA, 20% de jeunes de moins de 25 ans et 15% de seniors (plus de 50 ans). Parmi eux, 69% sont titulaires d'un CAP-BEP ou n'ont pas de diplôme et leur recherche d'emploi concerne des postes d'ouvriers ou employés non qualifiés pour 52% et qualifiés pour 46%.

On note également que les niveaux de salaires restent stables sur la commune de Cernay, et qu'ils sont en dessous des niveaux moyens du département pour toutes les catégories professionnelles. Globalement, de 1999 à 2013, la situation des habitants s'est donc dégradée.

Cependant, depuis le dernier recensement, l'arrivée sur la commune de nouvelles familles plus aisées, notamment dans les nouveaux logements (Rives de la Thur) modifie les données (sans que nous puissions encore avoir d'évaluation statistique). En effet, il semblerait que les inégalités s'accroissent avec une dégradation de la situation des anciens habitants et l'arrivée de nouveaux habitants plus aisés.

Les interventions dans les domaines prioritaires (emploi et développement économique, réussite scolaire et formation, cohésion sociale et territoriale, habitat et cadre de vie) sont nécessaires et se traduisent par des actions programmées dans le cadre du Contrat de Ville.

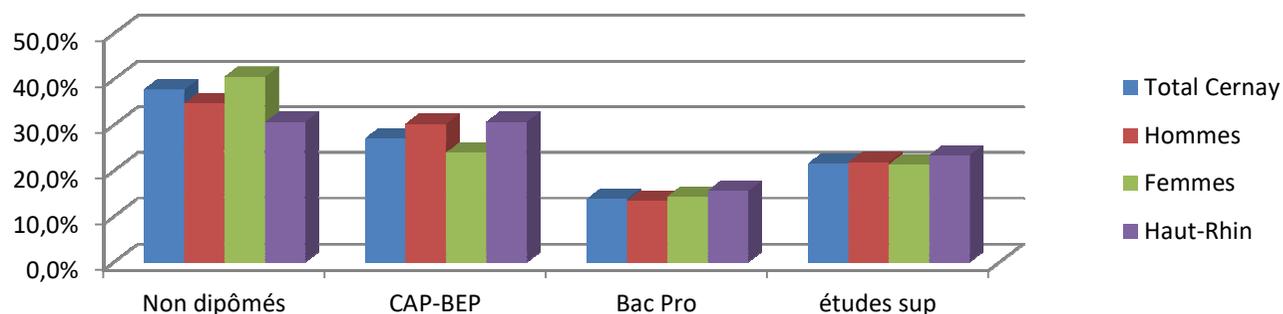
Le C.S.C. AGORA s'est positionné clairement en 2007 comme acteur principal du C.U.C.S., puis en 2015 du Contrat de Ville en proposant de nombreuses actions dans chacun de ces domaines.

- **L'évolution des emplois sur la Commune de Cernay**

- Agriculture, sylviculture, pêche : une forte diminution du nombre d'exploitations : il reste 5 agriculteurs en 2013. Les agriculteurs ne représentent que 0,1% de la population active, mais les emplois agricoles représentent 0,9% des emplois sur le secteur (61 emplois agricoles contre 59 en 1999). L'activité agricole est centrée sur le maïs et les céréales, avec de moins en moins d'herbages et d'élevage. La vigne progresse faiblement. La diversification agricole (hébergement, restauration à la ferme) reste marginale. Les prix des terres agricoles et la pression foncière sont un frein au développement de ce secteur économique.
- Les entreprises : Au 31 décembre 2013, on recense 775 entreprises dont 194 entreprises industrielles et de construction représentant 4 569 emplois. L'industrie et le commerce sont bien représentés et regroupent 75% des entreprises et 52% des salariés. L'ouverture de nouvelles zones d'activité (Artisane) et d'une zone intercommunale a permis de développer l'offre d'emplois localement, mais cette nouvelle offre n'a pas profité qu'aux habitants de la commune.
- L'industrie, avec la chimie et la mécanique est bien représentée, notamment à Cernay, véritable pôle d'attraction. Cependant, la main d'œuvre n'est pas uniquement cernéenne, elle est issue également des zones voisines, notamment la périphérie mulhousienne. Les emplois industriels représentent près de 36% des emplois, et la construction 7%, alors que les emplois administratifs ou de service représentent 56% des emplois. La production reste donc importante ce qui est un atout pour la commune en termes de revenus.
- L'artisanat est riche sur la commune, avec la quasi-totalité des métiers représentés. Par ailleurs, les entreprises artisanales travaillent pour beaucoup sur une zone géographique très étendue hors Cernay.
- L'offre de commerces et services est centralisée à Cernay avec des zones très attractives pour toutes les communes environnantes, et plus particulièrement la Croisière de Cernay qui draine des acheteurs bien au-delà de la Communauté de Communes. Cependant, l'offre est relativement moins importante qu'ailleurs en France comparativement à la population du secteur. Les petites communes alentours sont très faiblement équipées.
- **Les mouvements migratoires** journaliers des actifs sont relativement importants avec 35% des actifs travaillant sur la commune et 65% travaillant hors de la commune. **Ce constat génère une demande de services à l'enfance et petite enfance très importante.**

- Comme en témoigne le tableau ci-dessous, **le niveau de formation** de la population est globalement faible, avec une forte proportion de personnes non diplômées (près de 38%) et une faible proportion de personnes ayant un Bac ou plus. Sur ce plan, la population de Cernay est en dessous du niveau départemental. On note cependant que les femmes sont plus diplômées que les hommes, excepté sur les catégories de CAP-BEP (emplois industriels), car elles occupent principalement des emplois de services et administratifs.

	Non diplômés	CAP-BEP	Bac Pro	études sup	Total
Cernay	37,7%	27,0%	13,8%	21,5%	8 733
Dont Hommes	34,70%	30,20%	13,40%	21,80%	4 263
Dont Femmes	40,50%	23,90%	14,30%	21,30%	4 470
Haut-Rhin	30,6%	30,6%	15,5%	23,3%	564 327



La commune apparaît plus défavorisée que le département sur le plan de la formation des actifs. Cela donne une explication au chômage de longue durée et au taux élevé de demandeurs d'emplois. L'accompagnement à la recherche d'emploi est une priorité.

Diplôme le plus élevé de la population de 15 ans et plus non scolarisée - Source I.N.S.E.E. 2013

Le Centre Socio-Culturel peut se positionner comme un partenaire important en matière d'aide à la recherche d'emploi en tissant des liens étroits avec Pôle Emploi, Les Missions Locales Emploi, les Points Information Jeunesse (PIJ) et les associations d'insertion. La contribution du Centre Socio-Culturel à la réussite scolaire doit s'accroître afin que plus d'enfants accèdent à des formations qualifiantes.

- Revenu des ménages : un pouvoir d'achat des ménages relativement faible**

Dans le territoire, le revenu des ménages est relativement faible. Le revenu moyen est de 19 470 € en 2012 (contre 21 483 € pour le département), et la proportion de contribuables non imposables est plus élevée : 46,6% contre 41,9 pour le département.

Les jeunes ménages, dont les revenus sont généralement faibles, ont tendance à s'installer davantage à Cernay où ils occupent un petit appartement, souvent en location. Par la suite, alors que leurs revenus augmentent, l'installation se fait davantage dans les communes rurales, où l'accession à la propriété est plus fréquente.

A cela s'ajoute le fait que Cernay dispose de nombreux logements sociaux.

Cet ensemble de constats induit nécessairement que la majorité de la population ne peut pas avoir accès aux loisirs marchands et qu'il est nécessaire de proposer des actions à prix très réduits, et donc de trouver une contrepartie du coût sous forme de financement extérieur.

Mais avec l'arrivée de nouveaux habitants, plus aisés, sur les nouveaux lotissements, ce constat évolue, avec une demande de garde d'enfants en augmentation pour des familles à revenus plus confortables.

2.3.1.4 Logement :

En 2013, la commune de Cernay compte 4937 logements (soit 200 de plus qu'en 2009), dont 8 résidences secondaires et 353 logements vacants, soit une augmentation de plus de 1000 logements depuis 1999.

Depuis 2013, de nouveaux logements ont encore été construits, notamment sur le Rives de la Thur, ce qui augmente considérablement le parc de logements sur la commune.

Près des deux tiers des logements a plus de 4 pièces, soit un nombre moyen de 4,1 pièces par logement. Par ailleurs 45% de ces logements est occupée depuis plus de 10 ans par les familles, dont 53% en propriété. Les logements HLM restent stables avec 810 logements en 2013 soit 17,7% du parc total (contre 13,3% sur le département). A Cernay, le logement collectif représente plus de la moitié du parc et est en augmentation.

D'autre part, le territoire est fortement pourvu en logements de grande taille avec 66% de logements de 4 pièces ou plus...

A noter également une saturation du marché foncier avec un prix de terrain largement supérieur au niveau régional.

La concentration des logements sociaux sur principalement deux sites de la Commune de Cernay, induit la nécessaire adaptation de l'offre de services à proximité de ces sites. C'est déjà partiellement le cas pour les écoles et le réseau de transports scolaires. **Une réflexion s'impose en matière d'offre de loisirs et d'accueil des adultes.**

Evolution probable, concernant la population et le logement : le développement fort du logement à Cernay favorise l'arrivée de nouvelles familles très demandeuses en structures périscolaires et accueils enfants. Par ailleurs, le vieillissement de la population est un constat évident. Enfin, la population étrangère est une caractéristique du secteur. Le Centre Socio-Culturel devra se positionner activement sur ces trois axes et monter des actions en direction de ces publics.

- **Mobilité des ménages de plus en plus importante :**

Le nombre de ménages qui ne disposent pas de véhicule représente 12% en 2013, alors que ceux qui ont au moins une voiture se trouve au dessus de la proportion du Haut-Rhin. Cette évolution s'explique par une mobilité accrue des ménages, l'amélioration du réseau routier et le faible développement des transports en commun. Par ailleurs, de plus en plus les deux personnes du couple travaillent. Ceci traduit également l'éloignement des actifs de leur lieu de travail ainsi que des commerces.

L'offre de services doit donc tenir compte de la mobilité des ménages et de l'éloignement des services.

2.3.1.5 Education :

Les établissements sont nombreux sur le territoire :

	Cernay	Steinbach	Uffholtz	Wattwiller
Ecoles maternelles	4	1	1	1
nbr de classes	16	2	2	3
Ecoles primaires	2	1	1	1
nbr de classes	25	3	4	5
Collège	1			
LEP	1			

La Commune de Cernay ne dispose pas de Lycée d'Enseignement Général (présent à Thann ou Wittelsheim). La population scolaire fréquente donc les lycées en dehors du territoire, avec des flux migratoires journaliers importants.

Contrairement à la période récente, l'accueil périscolaire (cantine et périscolaire) est maintenant bien réparti sur le territoire, chaque commune étant équipée d'une structure cohérente avec la dimension de la commune. **Le Centre Socio-Culturel se positionne comme une référence dans ce domaine et propose son intervention dans les autres communes voisines (Service de remplacement des personnels, organisation des NAP à Uffholtz, actions partenariales).**

Nous ne disposons pas de donnée sur la fréquentation et le fonctionnement des écoles maternelles et primaires. **Le partenariat avec le Centre Socio-Culturel existe, mais reste à développer.**

Le diagnostic, établi par le Principal du Collège, M Hubert NIMTZ en 2005, donne des éléments qui se sont confirmés par la suite. Malgré les constats négatifs, le Collège n'est pas classé en zone d'éducation prioritaire, ce qui le défavorise compte tenu de son public, et ne permet pas de mettre en œuvre tous les moyens d'améliorer la situation.

En 2007, la nouvelle Principale du Collège, Madame Christine BASSLER-STAUB, estime que les résultats du Collège évoluent favorablement avec l'arrivée de nouveaux élèves sur la commune, issus d'un milieu socioprofessionnel plus aisé. Les résultats s'améliorent donc globalement mais une frange importante d'élèves reste en difficultés. Les récents conseils d'administration du Collège semblent confirmer cette évolution.

Depuis, il semblerait que l'écart entre les bons élève et les élèves en difficultés aille en s'accroissant.

Cependant, en 2016, la Principale du Collège, Madame Isabelle MARTIN estime que le Collège de Cernay est parmi les meilleurs du département, autant par la réussite au Brevet des Collèges que par l'orientation des élèves en sortie de 3^{ème}. Elle attribue cette réussite, entre autres, au partenariat avec le C.S.C. AGORA avec l'intervention de l'animatrice Collège.

Le partenariat avec le Collège est donc une priorité pour le Centre Socio-Culturel, dans le cadre de la réussite scolaire, sous réserve du maintien des financements spécifiques (ACSE et CAF).

2.3.1.6 Services à l'enfance :

La demande de places dans les structures d'accueil est en expansion, et supérieure à l'offre existante.

Les structures d'accueil petite enfance sont les suivantes :

La demande de places en périscolaire est importante. La création d'un accueil méridien au Centre Socio-Culturel a répondu à une demande évidente des usagers et permis d'absorber partiellement les demandes non satisfaites des élèves du primaire pour la cantine scolaire.

	Cernay	Steinbach	Uffholtz	Wattwiller
Multiaccueil	1			
Ludothèque			1	
Périscolaire	1	1	1	1
CLSH vacances	1		1	

Un relais AMAT a été inauguré en 2007 à Cernay, pour la Communauté de Communes. Les Assistantes Maternelles sont au nombre de 308 (source TINTARAM 2016), dont 92 sur Cernay (nombre en diminution depuis quelques années).

Une étude réalisée dans le cadre de la préparation d'un Contrat Petite Enfance en 2002 a évalué les besoins en nombre de places nécessaires pour l'accueil Petite Enfance. Depuis, la demande a largement dépassé les chiffres de l'étude et l'offre telle qu'elle avait été envisagée il y a 15 ans mais surtout pour le périscolaire.

Concernant le périscolaire, les besoins recensés par l'étude de la Communauté de Communes en 2002 seraient à révéifier mais donnent une tendance générale : les besoins sont largement supérieurs à l'offre. La Commune de Cernay a donc engagé en 2006 une étude pour la construction d'un nouvel accueil périscolaire communal, dont la construction a débuté fin 2007. Ce nouvel équipement, d'une capacité de 120 places a été ouvert le 5 janvier 2009. Depuis, la jauge du bâtiment a été portée à 180 places d'enfants. La fréquentation, largement supérieure, nécessite d'utiliser d'autres locaux : AGORA au quartier Bel Air et écoles au quartier des Mines.

Un Contrat Enfance Jeunesse est à la signature en faveur des enfants de 3 à 18 ans, en vue de développer qualitativement et quantitativement les actions. Il concerne tous les équipements périscolaires de la nouvelle Communauté de Communes de Thann Cernay, et a été élaboré en partenariat avec les différentes structures d'accueil existantes.

De nombreuses actions concernent les jeunes, notamment les opérations Ville-Vie-Vacances menées par le Centre Socio-Culturel, ainsi que les animations d'été et les chantiers jeunes mis en place par la Ville de Cernay.

Enfin, pour pallier les absences de personnel dans les structures d'accueil de la Communauté de Communes de Cernay et Environs, le C.S.C. AGORA a mis en place un service de remplacement à disposition des différents périscolaires.

Evolution probable : l'augmentation de la population et l'arrivée de nouvelles familles va accroître encore la demande en modes de garde de la petite enfance et en accueil périscolaire.

Le Centre Socio-Culturel s'est positionné en tant qu'acteur incontournable sur ce plan.

2.3.1.7 Sports, culture et vie associative :

Le premier Contrat Culturel a été signé à Cernay entre la Communauté de Communes, le Conseil Général et l'Espace Grün, en juin 2005. Il engage les partenaires sur un financement du développement culturel.

L'offre en matière d'équipements sportifs et d'activités socioculturelles est importante et bien répartie sur l'ensemble de la commune. Par ailleurs, les associations sportives sont nombreuses et dynamiques. Cernay dispose d'une piscine, d'une patinoire mobile et d'installations de stand de tir olympique, d'un centre équestre important, ainsi qu'une nouvelle salle des sports. L'ancienne salle des sports a été rénovée, ainsi que la salle des sports du Collège. Les équipements sportifs sur Cernay sont donc nombreux. Le plan d'eau de Reiningue et sa base nautique, ainsi que les rochers d'initiation à l'escalade de Steinbach complètent l'offre sportive locale ou proche.

L'offre culturelle est particulièrement riche avec l'Espace Grün (cinéma, salle de spectacle, salles modulables, espace d'exposition) et la médiathèque de Cernay. Ces équipements culturels travaillent en partenariat avec le C.S.C. AGORA, le relai culturel de Thann, la fête de l'eau de Wattwiller, Les fenêtres de l'Avent à Uffholtz, le Collège René Cassin, etc. sous l'égide de la Communauté de Communes.

La vie associative est riche avec 96 associations regroupées en une Fédération des Associations de Cernay (F.A.C.), ces associations agissent dans tous les domaines : loisirs, sport, tourisme, histoire et patrimoine.

Chaque année des événements festifs et sportifs animent la Communauté de Communes : Louis XIV, Semaine Internationale de Cyclotourisme, Fête de l'Eau, Fenêtres de l'Avent, Patinoire mobile, Carnaval, Fête de la musique, tournois sportifs, etc.

A noter également la présence d'une radio locale : Radio Cigogne qui évolue vers une radio régionale en devenant Cerise FM.

De nombreuses salles communales ou salles de fêtes complètent l'offre, ainsi que les associations de villages (A.C.L. à Wattwiller). Enfin l'ensemble du territoire est desservi par l'ADSL.

Il existe plusieurs associations pour la promotion des cultures issues de l'immigration : Franco-portugais, Association Espoir (Marocains).

Compte tenu de cette offre, Il semble que le rôle du Centre Socio-Culturel doit être la promotion et la valorisation des richesses culturelles issues des différentes communautés présentes, et la meilleure connaissance mutuelle.

2.3.1.8 Action sociale :

Toutes les personnes et catégories sociales sont prises en compte dans l'offre existante : parents, personnes âgées et retraitées, jeunes scolaires, chômeurs et personnes en difficultés, handicapés.

Les allocataires de prestations sociales (RSA et autres) sont particulièrement importantes à Cernay avec de nombreux titulaires du RSA, et un taux important d'allocations adulte handicapé, en rapport avec l'accueil des personnes handicapées à l'institut St André. (Source CAF 2016)

Evolution probable : Le vieillissement de la population a induit la mise en place de nombreux services aux personnes âgées, avec la Maison de Retraite de l'Hôpital de Cernay ainsi que l'Hôpital de jour et l'Association d'aide aux personnes âgées (A.P.A.) et son pôle gérontologique.

Le nouveau Conseil Consultatif des Aînés, créé en 2015, développe des actions, en partenariat avec le C.S.C. AGORA, et en direction des personnes âgées de la commune.

Par ailleurs, un Conseil Consultatif des enfants a vu le jour fin 2016.

Le Centre Socio-Culturel a développé des partenariats actifs dans tous les domaines de l'action sociale, et notamment en direction des personnes âgées et des personnes handicapées, avec l'institut Saint André et la Maison Bleue (Service de pédopsychiatrie).

2.3.1.9 Tourisme :

La situation du territoire de la Communauté de Communes de Cernay et Environs offre un attrait manifeste pour les touristes visitant l'Alsace, avec principalement :

- Les monuments et le patrimoine historique : le château du Hirzenstein, le site militaire du Vieil Armand et le Hatmannswillerkopf, l'abri mémoire d'Uffholtz, le musée de la porte de Thann, les différents cimetières militaires allemands et français, le patrimoine minier (plomb argentifère, potasse)
- La montagne, la campagne et la forêt, les sources de Wattwiller, la pêche, la route des crêtes,
- Le vignoble et la route des vins
- La gastronomie
- Les divertissements avec les très nombreuses animations locales (cf. ci-dessus) ainsi que le train touristique de la Doller, le parc à Cigognes de Cernay, les marchés.
- La randonnée sous toutes ses formes (pédestre, équestre, VTT, cyclo)

Par ailleurs, la capacité d'accueil du territoire est relativement importante avec environ 2 000 places, dont 420 places de camping pouvant accueillir près de 1 700 personnes, 123 lits d'hôtel, et 11 gîtes ruraux. Il existait une auberge de jeunesse et une maison familiale, toutes deux fermées depuis 2003.

Cependant, sur la commune de Cernay, la capacité d'accueil reste faible avec 2 hôtels (21 chambres) et un camping. Par ailleurs l'attrait touristique de la ville elle-même reste faible, les sites se trouvant aux alentours et notamment sur le massif des Vosges. Le tourisme reste donc à Cernay un tourisme de passage.

Le C.P.I.E. de Haute Alsace (Centre de Promotion et d'Information sur l'Environnement), intervient sur la zone du Parc Naturel couvrant les 3 communes rurales voisines de Cernay (mais pas Cernay), et propose de nombreuses animations ainsi que des partenariats avec les associations locales, actions financées par la Communauté de Communes et la Région.

Evolution probable : il existe une volonté forte de la Communauté de Communes de développer le tourisme sur le secteur.

Le Centre Socio-Culturel peut se positionner en tant qu'initiateur, notamment pour son public d'enfants et de jeunes, mais aussi pour les familles socio culturellement défavorisées, qui n'a naturellement pas accès au tourisme marchand, pour des raisons financières, mais aussi culturelles.

2.3.2 Points forts de l'évolution du territoire depuis une dizaine d'années :

Il ressort de ce diagnostic un certain nombre de points forts qui ont nécessairement un impact sur les actions à mener :

- La ville de Cernay est située dans une zone géographique attrayante, avec une forte industrialisation, qui permet à la commune d'investir dans de nombreux domaines.
- La Ville de Cernay a aménagé l'espace avec de nombreux équipements de grande qualité et favorisé la construction de nouveaux logements dans un cadre accueillant, ce qui a fait venir une nouvelle population de familles plus aisées.
- Les nouvelles familles ont besoin pour leurs enfants d'un mode de garde. Les familles moins aisées ont besoin pour leurs enfants d'accompagnement scolaire et d'activités éducatives.
- La population totale augmente faiblement, mais sa structure évolue avec notamment une augmentation du nombre de personnes âgées.
- La population active évolue également avec un taux de chômage qui augmente notablement, malgré la création d'emploi nouveaux. Les clivages s'aggravent entre la population en difficultés d'emploi, et les nouveaux arrivants plus aisés, qui travaillent sur Cernay, mais surtout ailleurs. Cependant, l'accompagnement vers l'emploi reste une priorité.
- Le même constat peut être fait pour la réussite scolaire : le niveau global des élèves augmente, mais le fossé augmente aussi entre les élèves privilégiés et ceux qui accumulent les difficultés.
- L'offre de loisirs est très importante, mais elle reste difficile d'accès pour les jeunes les moins favorisés.
- La notion de quartier évolue avec les implantations de nouveaux logements dans des quartiers où il n'y a pas de service.
- Les quartiers dits difficiles, évoluent favorablement, les difficultés se déplacent dans d'autres sites.
- L'histoire du secteur est un facteur touristique et de mémoire, qu'il convient de transmettre aux enfants et aux jeunes.
- La Commune de Cernay est en pointe sur le développement durable et la préservation de l'environnement.

2.3.3 Analyse de données qualitatives

Perception qualitative du territoire sur la base des entretiens avec les habitants, les salariés et les partenaires : les différents entretiens et rencontres avec les salariés et les partenaires, comme les enquêtes auprès des habitants confirment les évolutions statistiques constatées.

2.3.3.1 Perception du territoire par les équipes du C.S.C. AGORA :

Lors des réunions de travail avec les équipes de salariés et de bénévoles, le territoire de la commune a été perçu de la manière suivante :

- **Démographie** : la commune de Cernay a favorisé la construction de logements, il y a beaucoup de nouvelles familles plutôt aisées (classe moyenne). Des familles s'installent notamment à Cernay dans les nouveaux quartiers parce qu'il y a des structures d'accueil pour leurs enfants sur la commune. Cependant on constate un vieillissement de la population du quartier Bel Air, comme de l'ensemble de la ville, et une augmentation des familles monoparentales notamment au quartier des Mines.
- **Logement** : de nombreux logements ont été construits ces dernières années, attirant une population de familles de classes moyennes. La rénovation du quartier Bel Air est très bien perçue par ses habitants, mais génère de la jalousie pour les habitants des autres quartiers qui n'en bénéficient pas (quartier des Mines-Ventron). Cependant le centre ville semble abandonné peu à peu.
- **Economie et emploi** : la ville de Cernay est riche grâce à ses nombreuses entreprises, mais celles-ci ne profitent pas aux habitants des quartiers défavorisés, le travail se trouve ailleurs. Dans ces quartiers, beaucoup de gens ne travaillent pas, le taux de chômage est élevé et il y a beaucoup de travailleurs intérimaires qui ne travaillent souvent pas toute l'année. Les revenus sont bas.

Il y a cependant beaucoup de nouvelles petites entreprises (autoentreprises), mais le marché global de l'emploi sur la commune semble ne pas évoluer.

Par ailleurs, la demande de garde des enfants le midi est en forte augmentation ces dernières années ce qui semblerait indiquer que globalement la situation de l'emploi s'améliore, et/ou que les nouveaux habitants ont un emploi en venant s'installer à Cernay. Mais l'emploi n'est pas sur place

Cependant, avec l'extension des zones commerciales périphériques, les petits commerces du centre ville disparaissent.

Par ailleurs, la ville n'a pas d'attrait touristique, ni d'hébergement. Elle reste une ville de passage.

- **Cohésion et vie sociale** : la ville de Cernay est agréable, est bien desservie et possède tous les services. Elle est également bien pourvue en associations dans tous les domaines. Elle était très dynamique et animée il y a quelques années, elle l'est moins pour des raisons financières actuellement.

Le quartier Bel Air est plus calme qu'il y a une dizaine d'années, mais le quartier des Mines a évolué inversement, avec beaucoup de familles en difficultés, notamment éducatives avec les enfants et les jeunes.

Il manque des lieux de rencontre pour les familles, notamment dans les quartiers, et particulièrement au quartier des Mines. Certains quartiers sont dépourvus totalement de lieu de rencontre, de commerce, de lieu d'animation de la vie sociale, notamment les nouveaux quartiers le long des rives de la Thur et le long de la voie rapide.

Par contre, les travaux réalisés au quartier Bel Air, ainsi que la rénovation des locaux AGORA sont un vrai plus pour la qualité de vie dans le quartier.
- **Environnement** : la ville de Cernay bénéficie d'un environnement agréable au pied des Vosges, et d'un aménagement urbain agréable avec notamment le parc des Rives de la Thur. La rénovation du quartier Bel Air est un plus pour la vie de quartier.
- **Sport, culture et vie associative** : la ville est très bien pourvue en associations dans tous les domaines du sport, des loisirs ou de la culture. Le C.S.C. AGORA travaille avec de nombreux partenaires locaux. Les nouveaux rythmes scolaires ont favorisé ce partenariat avec les autres associations de la commune et d'ailleurs.

Les nouveaux Citypark regroupent beaucoup de jeunes et sont très appréciés.

Le C.S.C. AGORA est plus présent sur des manifestations communales (Sapin de Noël, carnaval, Fête de la musique, Tous au Grün, etc...) ou des communes voisines (Uffholtz, Wattwiller), et mieux identifié par les partenaires pour ses compétences en animation. Il favorise le mélange des publics, notamment sur les manifestations culturelles.

Les accueils alternatifs mis en place par la C.S.C. AGORA permettent à des enfants qui n'en ont pas les moyens d'accéder à des activités qu'ils ne peuvent financer.

Il y a une demande des jeunes pour des activités de loisirs le samedi.

L'accès à la culture reste difficile, par méconnaissance et manque de moyens.

Education et formation : la ville est très bien pourvue en structures scolaires. Les résultats du Collège sont bons. Il faut cependant noter que les écoles du quartier des Mines regroupent des enfants en grandes difficultés. La ville est également bien pourvue en équipement d'accueil des enfants et des jeunes, notamment avec le périscolaire. Mais celui-ci arrive à saturation. A noter que les jeunes du quartier Bel Air réussissent, alors que ceux du quartier des Mines ont plus de difficultés scolaires.

- **Santé et action sociale** : la ville est bien pourvue en médecins et structures médicales. La population vieillissant nécessitera de s'intéresser davantage à la santé et au bien-être des seniors. Les actions d'éducation à la santé et de prévention en direction des enfants et des jeunes sont importantes.
Les conférences organisées dans le cadre du Réseau Parents 68, ainsi que toutes les manifestations dans ce même dispositif sont un bon moyen d'intervention et d'information pour les familles, notamment sur les domaines de la santé et de l'éducation.
Le LAEP Mamans-Bambins est aussi un outil important d'accueil des parents, de prévention, d'éducation, de réussite scolaire et de rencontre contribuant à la vie sociale de la commune.
- **Services et administration** : la ville de Cernay dispose de tous les services nécessaires à la vie de tous les jours. Par ailleurs, le C.S.C. AGORA intervient auprès des habitants avec de l'aide administrative, les permanences des partenaires, le point information CAF, etc...

2.3.3.2 Perception du territoire par les partenaires locaux :

Les partenaires ont été rencontrés surtout pour recueillir leur avis sur le fonctionnement du C.S.C AGORA et faire le bilan des actions partenariales. Ils ont été questionnés succinctement sur leur perception de l'évolution du territoire. Les éléments ci-dessous sont donc partiels, mais ils confortent l'analyse globale :

- La population augmente mais a moins de revenus (AZ)
- Moins de revenus donc la santé se dégrade (AZ)
- Il y a de plus en plus de chômeurs du fait de la fermeture d'entreprises à Cernay (AG)
- La population est en augmentation avec de plus en plus de jeunes (AG)
- Il y a beaucoup d'effort à faire pour faire accéder le public à la culture (AG)
- Les effectifs scolaires restent stables (AG)
- La cohésion sociale se dégrade, c'est une priorité d'action (AG)
- La population est vieillissante (MRF) (DD)
- La culture ne touche pas les publics défavorisés (MRF) les écarts se creusent au plan de la culture.
- Le centre ville se vide (MRF) (AG) (DD)
- Cernay s'agrandit (DS)
- Le quartier des Mines est défavorisé par rapport au Bel Air (DS)

- Il faudrait s'ouvrir aux personnes âgées, travailler avec les jeunes retraités actifs (DS)
- Il n'y a pas d'évolution en termes d'emplois (DD)
- La fusion des hôpitaux est une erreur (DD)
- Pour intéresser les personnes âgées, il faut faire du porte à porte (DD)
- Education, santé, environnement, il y a tout ce qu'il faut (DD)
- La cohésion et la vie sociale ne sont pas dramatiques à Cernay (DD)
- Créer des événements favorisant la cohésion sociale (DD)
- Peu d'évolutions du territoire dans les années à venir (tous)

Conclusion : les partenaires ont une vue partielle de l'évolution de la commune, par le biais de leurs propres actions. Ils expriment cependant la nécessité de s'intéresser en priorité aux personnes âgées et aux populations ayant peu de moyens et éloignées de la culture.

2.3.3.3 Perception du territoire par les habitants :

Les habitants ont été questionnés par le biais des enquêtes internet (et papier pour ceux qui n'ont pas d'accès). Les résultats ont été traités statistiquement.

Les résultats de cette enquête sont à considérer avec prudence sachant qu'il y a eu 158 réponses à l'enquête sur une population de 4500 familles résident à Cernay, soit 3.5% de taux de réponse. Néanmoins, ces réponses permettent de consolider le diagnostic de territoire par un aperçu de ce qu'en pensent les habitants.

La Ville de Cernay :

- Près de 90% des répondants sont satisfaits de leur logement
- 87% des répondants sont satisfaits des écoles, collèges, lycée de Cernay.
- 55 % seulement sont satisfaits des services (Pôle Emploi, CAF, CPAM), mais près de 40% sont sans opinion.
- 85% des répondants sont satisfaits des services de santé à Cernay.
- 77% des répondants sont satisfaits des services d'action sociale de la Commune (AS, CCAS,...).
- 79% sont satisfaits de l'offre de loisirs et de la vie associative à Cernay.

Le C.S.C. AGORA :

- 96% connaissent le C.S.C. AGORA mais 16% pensent qu'il est géré par la commune.

- Par contre, si le périscolaire Arc en Ciel est connu par 37% des répondants et les locaux AGORA par 30% des répondants, les répondants ne connaissent pas le LAEP (8%). Ils ne savent pas que nous utilisons les locaux scolaires des Lilas et des Roses (13%) et très peu connaissent l'appartement des Mines (12%).
- 89% des répondants ont un avis favorable sur le C.S.C. AGORA

Les activités du C.S.C. AGORA :

- Mais ils connaissent majoritairement les activités d'accueils d'enfants (Périscolaire, loisirs mercredi et vacances, TAP).
- Très peu connaissent les autres activités, sauf les bourses aux vêtements.
- Les services du C.S.C. AGORA sont utilisés par peu de répondants (Téléphone, fax, accès internet, Point Information Jeunesse, aide aux démarches administratives, Point Information CAF, location de salles ou de matériel).
- 75% des répondants pensent que les activités et services proposés par le C.A.C. AGORA correspondent à leurs besoins.
- 80% sont satisfaits de l'accueil au C.S.C. AGORA.

La communication du C.S.C. AGORA :

- Les répondants ont eu connaissance des activités du C.S.C. AGORA majoritairement par le Bulletin mensuel et le site internet, puis le Bulletin municipal et le bouche à oreilles.
- 70% des répondants souhaitent être informés régulièrement des activités du C.S.C. AGORA, et la voie d'information privilégiée est internet, par mail à 96%. Mais ce sont majoritairement (75%) des personnes de 26 à 45 ans qui ont répondu au questionnaire.

Les besoins nouveaux en termes d'activités :

- En termes de besoins nouveaux, ce sont surtout les loisirs, et notamment pour les enfants et les vacances, qui apparaissent une priorité, alors que l'accompagnement à la parentalité ne leur semble pas une priorité (1 réponse !). Pourtant ce sont majoritairement (76%) des personnes vivant en couples avec enfants.
- **Les propositions sont nombreuses :**
 - Des sorties culturelles, sorties sportives, un accueil informel le weekend
 - Un spectacle à l'espace grün
 - Du chant variétés : "après de nombreuses années de chant, j'aimerais bien que les cours reprennent et il n'y a pas que moi..."
 - Des activités en accord avec les horaires de salariés. Pas en journée !
 - Des repas interculturels et des échanges intergénérationnels

- Des activités d'entraide et de solidarité
- Des ateliers d'arts créatifs
- Des forums d'échanges, des camps de vacances, des soirées, etc.
- Des activités entre femmes style sortie à l'étranger en bus..... ou des sorties pour aller voir des expos, sur Strasbourg ou autres.....
- Des ateliers réguliers : découverte de la musique , théâtre, cours d'anglais, gym, danse etc...
- Des activités sportives pour faire aimer le sport aux personnes sédentaires

Conclusion : les résultats de cette enquête partielle laissent supposer que :

- Les habitants de Cernay sont satisfaits de leurs conditions de vie dans la commune.
- Ils connaissent le C.S.C. AGORA, même s'ils ne le fréquentent pas, et sont satisfaits des activités proposées et de l'accueil qui leur est réservé.
- Ils souhaitent être informés des activités, plutôt par mail.
- Ils expriment des besoins d'activités nouvelles centrés sur les loisirs et plutôt en groupes.
- Un accueil le week-end est aussi une demande récurrente.

Cependant, cette enquête, réalisée par internet, a peu touché les personnes âgées qui semblent néanmoins une priorité dans les enjeux à venir.

2.4 Problématisation et synthèse : vers la définition des enjeux et orientations du futur projet

2.4.1 Problématiques dominantes :

Sur la base du diagnostic de territoire, et des éléments apportés par les différents interlocuteurs : salariés, adhérents, partenaires et usagers, nous pouvons raisonnablement déterminer les problématiques dominantes suivantes :

- **Démographie :**
 - Une partie importante de la population de Cernay est vieillissante, et particulièrement au quartier Bel Air. Les personnes âgées sortent peu et ne fréquentent pas ou peu les accueils ou animations. Ils ont des besoins importants en termes de soutien administratif.
 - Les nouveaux arrivants ont des besoins de garde d'enfants de plus en plus importants et les accueils arrivent à saturation.
 - La population de jeunes et d'enfants en difficultés est maintenant centrée sur le quartier des Mines.
- **Economie et emploi :** si l'on constate une petite amélioration statistique, le constat est cependant collectif : les écarts se creusent entre les ménages favorisés et une frange de population en grande difficulté. Mais beaucoup de ces difficultés sont dues à un niveau socio-économique faible.
- **Cohésion et vie sociale :**
 - Celle-ci s'améliore, mais une partie de la population est exclue de la vie sociale, notamment les personnes âgées.
 - Il semble nécessaire de poursuivre le travail d'éducation, de réussite scolaire, d'accès à la citoyenneté et de prévention menées avec les jeunes.
 - Il est collectivement souhaité que des actions favorisant la cohésion sociale soient menées.
- **Culture :** une partie importante de la population est éloignée de la culture. Tout doit être mis en œuvre pour les faire accéder à la culture, y compris en les accompagnant.
- **Education et formation :** tout le travail engagé à Cernay par les structures scolaires et les associations a porté ses fruits, avec des résultats plutôt positifs. Mais les habitants du quartier des Mines semblent pour beaucoup en difficultés par rapport à l'éducation et à la réussite scolaire.
- **La santé** semble se dégrader, en lien avec la pauvreté et le vieillissement. Un gros travail d'éducation à la santé est à mener avec toutes les tranches d'âges.

- **Environnement** : Si les habitants sont globalement satisfaits de leur environnement à Cernay, un très important travail est à poursuivre sur la préservation de l'environnement : connaissance de la nature, tri des déchets et recyclage, économies d'énergie, fabrication des produits d'entretien, alimentation raisonnée, etc...
- **Loisirs** : les demandes des habitants en termes de loisirs sont centrées sur la convivialité et les activités de groupe. Une demande récurrente concerne les activités le samedi.

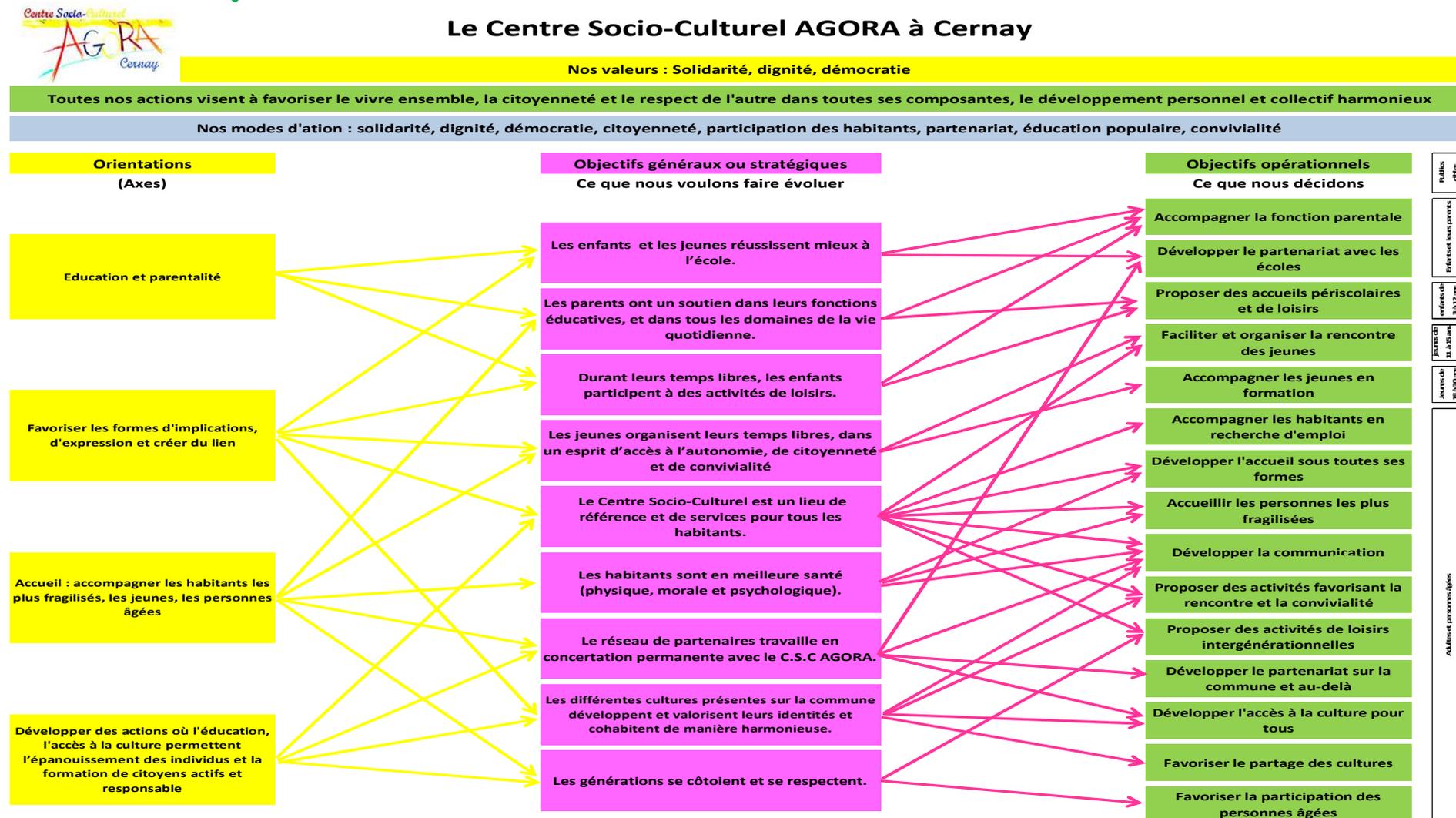
2.4.2 Axes de développement :

- **Personnes âgées** : enrichir nos propositions d'activités et d'accompagnement des personnes âgées
- **Bénévolat** : développer le bénévolat en s'appuyant notamment sur les groupes locaux : Conseils Consultatifs des jeunes et des aînés.
- **Santé** : développer des actions d'éducation à la santé en direction de tous les publics : diététique et équilibre alimentaire, prévention des addictions, rythmes de vie et sommeil, gestes de premiers secours, hygiène des locaux, etc...
- **Réussite scolaire** : poursuivre le travail engagé auprès des enfants et des jeunes en favorisant l'autonomie. Développer le partenariat avec les écoles. Poursuivre le partenariat fort avec le Collège.
- **Culture** : développer le partenariat, notamment avec l'Espace Grün et la Médiathèque pour sensibiliser tous les publics (enfants, jeunes, adultes, seniors) à la culture et les accompagner.
- **Loisirs** : poursuivre la dynamique engagée au périscolaire pour qu'il reste identifié comme un espace de développement personnel et d'éducation, et non un simple mode de garde.
- **Communication** : développer notre communication par la création d'un objet symbolique de référence.

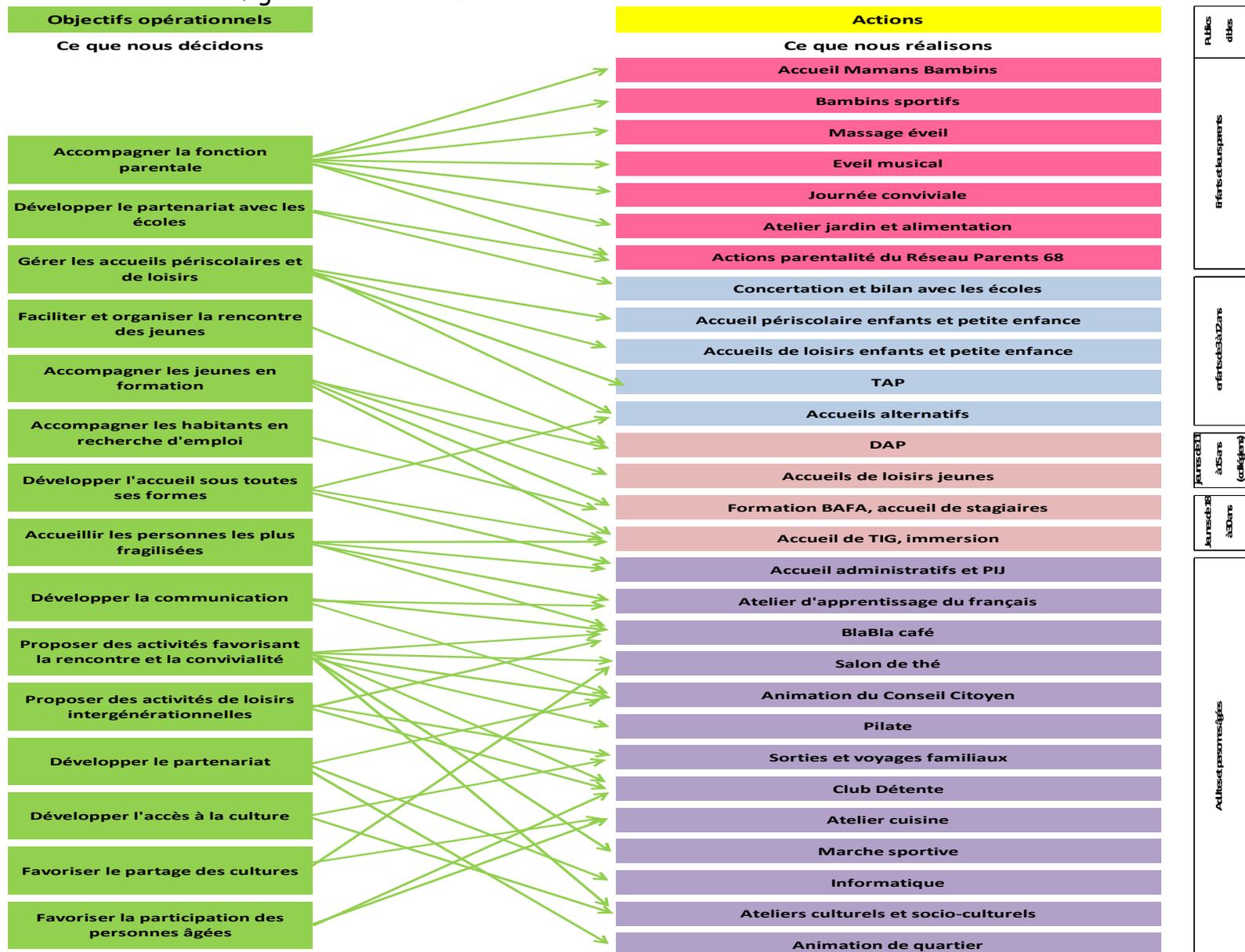
3 Déclinaison opérationnelle du Projet du Centre Social pour les 4 années à venir.

3.1 Les axes du projet social

3.1.1 Arbre d'objectifs



3.1.2 Fiches action : toutes les actions découlent de l'arbre d'objectifs ci-dessus selon le plan suivant
 Les fiches actions détaillées figurent en annexe.



3.2 Agir en direction des familles : là où se croisent tous les enjeux

3.2.1 Finalités de l'action en direction des familles :

- Soutien des parents dans leur fonction éducative et développement des actions sur le thème de la parentalité
- Développement du Réseau Local Parents 68 Thann-Cernay
- Accompagnement des personnes en difficulté dans leur vie personnelle et professionnelle
- Développement d'actions répondant à la demande des différents publics de l'Espace Familles
- Accompagnement et animation du « Conseil Citoyen Quartier Bel Air » et les associations de la commune

3.2.2 Diagnostic

L'isolement

Les personnes dans l'isolement sont nombreuses et sur différents plans. Cela peut être vécu à travers l'éducation des enfants mais aussi dans la vie à laquelle celles-ci sont confrontées : solitude, isolement, rupture avec la société, déménagement, famille restée au pays, perte d'emploi et de relations sociales. Les personnes éprouvent une perte de motivation au quotidien...

Que cette situation à **être séparé du reste de son environnement** soit voulue ou subie, elle affecte nécessairement la vision des personnes sur la vie et les enferme dans **une réalité construite sur des préjugés** et des idées reçues. Il est impossible pour les personnes de prendre conscience des richesses existantes et elles ne sont plus **aptés à communiquer**, à échanger et à sortir de leur zone de confort.

Les personnes âgées

Le quartier Bel Air étant vieillissant, il faut s'interroger sur la place des séniors. En effet, beaucoup de personnes âgées sont venues lors des Démarches Administratives pour un accompagnement particulier (allocation veuvage, dossier de retraite, accompagnement face à la maladie ou au handicap, temps d'écoute, isolement face aux démarches administratives françaises, lecture et explication pour les courriers...). De nos jours, la famille est de type monocellulaire et elle vit principalement dans des appartements, où il n'est pas toujours facile d'accueillir un couple d'anciens, voire un ancien. De plus, les individus sont devenus très mobiles pour des raisons économiques. Cela aussi ne favorise pas la prise en charge de personnes à mobilité réduite. Cela a pour effet indirect de distendre encore les liens « générationnels ».

Beaucoup de personnes (de tous âges et catégories sociales) sont orientées vers les permanences du CSC Agora par les assistantes sociales du Centre Médico-Social ou le CCAS de la Mairie de Cernay. Depuis que nous sommes pourvu d'un point relais CAF, nous recevons des personnes du centre-ville et des communes avoisinantes.

Les demandeurs d'emploi

Si les jeunes de moins 25 ans ont des difficultés pour trouver du travail cela s'explique par un manque d'expérience dans la vie professionnelle, par un manque de diplôme ou par un manque de débouché dans la catégorie professionnelle qu'ils ont choisi. Cependant, on a pu constater qu'un petit groupe de jeunes âgés aujourd'hui d'une vingtaine d'années ont décroché depuis le meurtre de Nabil¹⁰. Ils ont abandonné leurs études et n'ayant pas de diplômes ils errent entre chômage et petites missions intérimaires.

Pour les plus de 25 ans, on remarque que ceux qui ont un niveau d'études supérieur, pour beaucoup acceptent des emplois sous qualifiés et moins rémunérés pour gagner en expérience, pour gagner leur vie et pour espérer décrocher une meilleure place car ils ont été assidus et persévérants dans leurs démarches. Pour les autres, ils sont dans une spirale chômage ou aides sociales.

Les familles monoparentales

Si les familles d'origines immigrées sont stables dans leur structuration, cela n'empêche pas que les mères se sentent isolées dans leur rôle de parent par le fait que leurs conjoints n'interviennent pas ou peu ou d'une façon différente de la leur. Les familles d'origines européennes sont confrontées en grand nombre à la monoparentalité. Toutes les tranches d'âges et catégories professionnelles sont exposées.

Les difficultés financières

Elles ne sont pas uniquement liées au manque d'activité professionnelle. Les personnes ayant des petits salaires connaissent des difficultés économiques durables. Cela se traduit par une mauvaise alimentation, une dégradation de la santé par un manque d'accès aux soins, un manque d'activités de loisirs en famille ou individuellement.

Cette spirale peut également provoquer un manque de confiance en soi, un manque de repères et de cadre pédagogique et psychologique.

¹⁰ Nabil BOULKESSOB jeune assassiné dans le quartier en juin 2012

Les priorités diffèrent et peuvent être éloignées du cadre sociétal. Pour cela, les ménages ou individus utilisent les organismes de crédit pour maintenir un niveau de vie parfois nécessaire (achats de meubles, voiture, vacances familiales...) ou artificiel (télévision plasma, ordinateur portable, mobiles, garde de robe de marque, loisirs ...).

Constats : cela fait 40 ans que le centre est implanté au Quartier Bel Air.

- Les anciens habitants connaissent la structure, ils ont participé à des activités lorsqu'ils étaient encore en activité professionnelle ou lorsque les enfants étaient scolarisés.
- Actuellement, la population vieillissante du quartier partage son temps entre la France et le pays d'origine. Lorsqu'ils reviennent du pays, ils sont sollicités par les enfants pour garder les petits enfants ou bien par les rendez-vous médicaux. Cela ne laisse plus la possibilité aux aînés de participer aux activités.
- L'activité club Détente proposée depuis plusieurs années, correspond à une demande spécifique pour un public ciblé. Les personnes âgées du quartier ne se projettent pas dans cette activité et malgré une proposition d'ouverture d'un autre créneau le public n'a pas répondu.
- On peut également constater deux caractéristiques, les jeunes femmes actives seraient intéressées par les activités mais les horaires ne correspondent pas à leur emploi du temps, et en soirée, elles consacrent le temps à la famille et à l'entretien de leur intérieur. Pour les femmes au foyer, il est difficile pour elles de s'investir dans une activité en plus de la gestion du quotidien et des enfants. On pourrait dire que c'est par manque d'organisation ou possibilité de gérer plusieurs choses à la fois. Pour d'autres c'est encore par manque de moyens économiques ou bien parce que les conjoints ne souhaitent pas qu'elles participent.
- Les activités régulières menées par des animateurs techniciens ou bénévoles connaissent un bon succès (informatique, Pilates, club détente), les usagers sont intéressés par ces activités et s'inscrivent. Ils viennent de Cernay, des communes avoisinantes, de l'agglomération de Mulhouse, des autres vallées et parfois du Territoire de Belfort.
- Les activités mises en place suite à une première enquête ont plus de mal à se mettre en place (Blabla Café, Blabla sorties, Blabla bricolage). Il va falloir multiplier la communication, la médiation et aller à la rencontre du public. Il faut également reconnaître qu'il est très difficile d'avoir des personnes bénévoles pour proposer et animer de nouvelles activités.
- La réhabilitation du quartier a permis une meilleure ouverture du quartier sur l'extérieur. En effet, une troisième ouverture a permis de désenclaver un peu l'accès à ce dernier. L'épicerie contribue pour beaucoup à ce que des personnes extérieures au quartier viennent. Mais cela n'a pas pour autant fait augmenter la fréquentation du centre.

- La constitution du « Conseil Citoyen » a permis à des habitants du quartier qui ne fréquentent pas le centre pour ces activités de venir et s'investir dans la réflexion sur la réhabilitation. Lors des réunions de travail, elles se sont investies en proposant de participer à des activités comme la fête des voisins ou le carnaval au Grün pour faire connaître le groupe du « Conseil Citoyen ».
- Les services mis en place pour accompagner les personnes en difficultés connaissent un essor continu. Les Points PIJ et CAF drainent un public qui vient de tout Cernay et même des villes avoisinantes ou des autres vallées. Les différents partenaires (CCAS, Conseil Départemental, Caisse de Retraite...) envoient également du public pour différentes démarches administratives de la vie quotidienne (dossier de retraite, CMU, allocation logement, accompagnement divers...).
- On a pu remarquer également que l'engagement sur la durée ne fonctionne pas (organisation des vacances familles, régularité dans les animations....).

3.2.3 Tableau récapitulatif des actions et bilan

ACTIONS FAMILLES

Lien social	Parentalité	Services	Activités
<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers cours de français • PIJ • Démarches Administratives • Visites familles • Médiation 	Réseau Local parents 68 <ul style="list-style-type: none"> • Conférences • Après-midi jeux • Café des parents • Spectacles petite enfance • Café des parents pour les futurs parents ou jeunes enfants • Semaine parentalité • Massages Bébé LAEP Mamans Bambins : <ul style="list-style-type: none"> • motricité • Eveil musical • Accueils • Activités mensuelles • Jardin pédagogique • Bourses aux vêtements et jouets 	<ul style="list-style-type: none"> • Point CAF • Point Pôle emploi • Permanence Mission Locale de Thann • Permanence Pôle Accompagnement des Familles (AS CAF) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pilates • Informatique • Ateliers mardi, mercredi, jeudi et vendredi • Atelier « Blabla Interculturel » • Club détente • Activités vacances • Projet vacances familles en passerelle avec quartier des Mines • Accueils vacances • Activités Transversales avec l'Alternatif, Mamans Bambins. • Manifestations : • Fête de quartier (Quartiers Bel Air et Mines) • Projet artistique fête de l'eau et autofinancement • Bouge ta planète • Disco soupe • Fête des voisins + inauguration nouvel appart M/B • Inauguration des travaux du Centre Agora

BILAN DES ACTIONS FAMILLES

Liens social	R	PR	NA	AR	Parentalité	R	PR	NA	AR	Services	R	PR	NA	AR
Ateliers cours de français					Réseau Local parents 68					Point Information CAF				
PIJ					Conférences					Point Pôle Emploi				
Démarches administratives					Après-midi jeux					Permanence Mission Locale de Thann				
Visites familles					Café des parents					Permanence Pôle Accompagnement des Familles				
					Spectacles petite enfance									
					Semaine parentalité									
					Massages Bébé LAEP									
					Café des futurs parents ou jeunes enfants									
					Mamans Bambins									
					Motricité									
					Eveil musical									
					Accueils									
					Activités mensuelles									
					Jardin pédagogique									
	R	Réalisé	PR	Partiellement réalisé	NA	Non atteint	AR	A reconduire						

ACTIONS PERENNISEES ET REDEVELOPPEES

Lien social	Parentalité	Services	Activités
<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers cours de français <ul style="list-style-type: none"> ➢ Un seul cours de 3 heures une fois par semaine. Travail par niveau en atelier • PIJ • Démarches Administratives <ul style="list-style-type: none"> ➢ Développer un partenariat avec : la sécurité sociale, la caisse de retraite et les caisses complémentaires ➢ Mise en place de réunions collectives trimestrielles (santé, retraite...) • Visites familles • Médiation 	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau Local parents 68 <ul style="list-style-type: none"> ➢ Conférences au sein de chaque médiathèque. ➢ Arrêt café des parents faute de participant et mise en place d'un théâtre- forum. • Spectacles petite enfance • Café des parents pour les futurs parents ou jeunes enfants en partenariat avec le réseau de Masevaux • Semaine parentalité • Massages Bébé • Après-midi jeux en famille pendant les vacances scolaires <p>Mamans Bambins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • motricité • Eveil musical • Accueils • Activités mensuelles • Jardin pédagogique • Projet vacances familles en transversalité avec plusieurs secteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Point CAF • Point Pôle emploi • Permanence Mission Locale de Thann • Permanence Pôle Accompagnement des Familles (AS CAF) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pilates • Informatique • Atelier « Blabla mardi » en partenariat avec Caritas rendez-vous hebdomadaire • Atelier « Blabla interculturel » rendez-vous mensuel • Atelier « Vous au naturel » : <ul style="list-style-type: none"> ➢ 1 fois par mois le jeudi un groupe de femmes se retrouvent pour développer un projet sur la création de produits de beauté et d'entretien et de recettes de cuisine atypiques. Création d'un album <p>Manifestations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bourses • fête de quartier (Quartiers Bel Air et Mines) • Projet artistique fête de l'eau avec les mamans • Autofinancement fête de l'eau • Fête des voisins <ul style="list-style-type: none"> • Club détente • Projet vacances familles en transversalité avec plusieurs secteurs • Accueils vacances • Activités ponctuelles transversales avec l'Alternatif, Mamans Bambins...

3.2.4 Problématiques

Lors de l'élaboration du Contrat de Projet de la période précédente, un certain nombre de problématiques avaient été déclinées. Aujourd'hui ces mêmes problématiques ont évolué mais restent totalement d'actualité. De nouvelles problématiques sont également apparues.

Le classement par grands domaines d'intervention permet de les structurer.

Lien Social

- Comment donner confiance aux personnes en difficulté ?
- Comment répondre et accompagner au mieux le public en grande difficulté ?
- Comment dynamiser et amener les habitants du quartier à participer à la vie du « conseil citoyen » ?
- Est qu'il ne faudrait pas fonctionner avec des projets ponctuels (ex. : Fête de l'Eau) plutôt que de vouloir mettre en place des activités régulières ?

Parentalité

- Comment valoriser les capacités, les aptitudes et les compétences des parents afin de réduire la rupture du cadre familial ?
- Comment enrichir la fonction de parents en terme éducatif ?
- Comment amener les parents à prendre conscience de l'importance d'un cadre pédagogique au quotidien dans le développement des enfants ?
- Comment répondre aux attentes des parents dans la restauration de l'autorité parentale ?

Activités Collectives Familles

- Comment être à l'écoute et répondre aux attentes des familles ?
- Comment donner envie aux habitants de développer des projets collectifs ?
- Comment faire participer les familles à des actions pédagogiques ?
- Comment impliquer les familles dans la vie et les activités du CSC Agora ?
- Comment faire participer les pères de familles à des activités familles ou spécifiques ?

Transversalité

- Comment mettre en cohérence les actions menées sur le territoire ?
- Comment amorcer un travail en transversalité avec les différentes équipes du CSC Agora ?
- Comment arriver à constituer un groupe de bénévoles pour proposer des activités en direction des adultes, des familles ou des manifestations portées par Agora ?

Partenaires

- Comment développer le réseau de partenaires institutionnels et pédagogiques sur le territoire et environs ?
- Comment arriver à les impliquer dans la réflexion, l'organisation et la mise en place des activités ?
- Comment constituer un groupe de bénévoles qui s'investissent dans des actions familles ou adultes ?

3.2.5 Mission du référent familles

Objectifs de la mission Référent Familles :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire.
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra familiale et aux relations et solidarités inter familiales.
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social.
- Faciliter l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.
-

Finalité de la fonction :

- Etre garant avec le directeur du centre social de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet familles, en cohérence avec le projet social du centre.
- Développer des actions et/ou services à dimension collective contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales.
- Contribuer à la mise en place et coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social.

Le « référent familles » doit permettre la transformation de demandes individuelles informelles des familles en actions collectives pour les inscrire dans la vie sociale de leur territoire. Il travaille à l'écoute des besoins et des attentes des parents et des enfants du territoire. Il s'appuie sur les relations privilégiées que le centre social tisse avec les familles. Les actions collectives reposent sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et, le cas échéant d'autres acteurs du territoire.

Son rôle : créer un lien entre toutes les actions en direction du public de l'Espace Familles pour cela :

Elle analyse le territoire et les problématiques familiales et assure une fonction de veille sociale et d'expertise.

Elle contribue au diagnostic partagé du territoire dans le cadre de l'élaboration du projet social et du projet familles.

Elle s'empare des problématiques familiales du diagnostic et concourt à la définition des objectifs ACF.

Pour cela elle :

- Suscite et accompagne l'élaboration des projets des différents groupes d'habitants de la commune, des différents quartiers, et notamment des familles et des femmes avec leurs enfants.
- Coordonne les différentes actions de l'Espace Familles et favorise les passerelles avec les différents secteurs du Centre.
- Coordonne et dynamise le travail de l'équipe d'animateurs permanents et vacataires ou bénévoles, des stagiaires accueillis, dans un esprit de cohérence et de qualité dans l'accueil des familles et des adultes en général.
- Tisse un réseau de partenaires autour de la famille sur la commune et la Communauté des Communes.
- Anime le partenariat en proposant notamment des thèmes et des objectifs d'actions cohérents avec l'analyse collective de la situation des habitants.
- Participe et s'appuie sur les réseaux existants (Référénts Familles, PIJ) pour développer, enrichir et mettre en place des actions.

Médiation

- Connaît les familles, rencontre les nouveaux habitants, suscite la prise de responsabilité, le bénévolat et l'accès à la citoyenneté par l'écoute, l'information, la formation, l'organisation de rencontres à thèmes et de séjours, la mise en place d'activités et d'actions (Mamans-Bambins), leur suivi et leur évaluation.
- Réunion avec les habitants du quartier
- Visite famille (parler du projet de l'Espace Familles ou Médiation pour les autres secteurs d'activités)

- Initie et organise des événements exceptionnels (fêtes, spectacles...) favorisant la convivialité et le lien social, et visant à améliorer la qualité de la vie dans le quartier tout en donnant une image positive de celui-ci.

Conduite de projet

- **Projet global du secteur famille :**
 - Rédaction et écriture
 - Définition des axes de travail, des objectifs, des actions et des animations.
- **Projets spécifiques :**
 - Mise en place et suivi du comité de pilotage Lieu d'Accueil Enfants Parents.
 - Création, mise en place, développement et suivi du comité de pilotage du projet « Accompagnement à la parentalité ».
 - Rédaction, mise en œuvre et développement des actions du projet « Accompagnement à la parentalité ».
 - Coordonne les cours d'apprentissage de français dans le projet du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.
 - Mise en place du projet Eco-citoyen en partenariat avec le Secteur Jeunes
 - Participe aux réunions dans le cadre de l'ANRU, aux réunions publiques avec les habitants du Quartier Bel-Air dans le cadre de la restructuration.

Dans une activité polyvalente :

- Etablir des passerelles entre les différentes actions et activités du secteur familles. Dans le souci que le projet global du secteur soit cohérent et que l'équipe d'animation soit investie dans tous les domaines que nous couvrons.
- Proposition d'actions ponctuelles qui répondent aux besoins de tous les secteurs (régulation avec les enfants en difficultés, rencontre des familles...).
- Création d'une commission de salariés pour les manifestations (bourses, fêtes de quartier, portes ouvertes, fête des voisins...).

3.2.6 Lien social ; créer du lien c'est :

- Communiquer, informer et aller à la rencontre du public.
- Faciliter l'accès à l'information afin que les personnes soient orientées vers les organismes compétents (notion de partenariat).
- Prendre le temps d'écouter le public
- Accorder de l'importance à l'histoire et aux difficultés des personnes

Temps de rencontre du public aux espaces verts du quartier

Information des activités menées par le centre Agora (communication dans les lieux publics, établissements scolaires, partenaires, site et réseaux sociaux...)

Discussion informelle avec les habitants concernant les services administratifs qu'ils peuvent trouver à l'Espace Famille

Discussion informelle sur les attentes du public, cela permet de mieux cibler les activités ou actions proposées au public.

Présentation des organismes sociaux aidants les personnes (Centre Médico-Social, CCAS, Maison des Avocats, Mission Locale Thur Doller, Associations...)

Les Démarches Administratives

- Accompagner et aider le public dans les démarches de la vie quotidienne
- Aider à la recherche et démarche pour l'emploi en direction des publics jeunes et adultes
- Soutenir les jeunes, jeunes adultes et adultes dans l'organisation de leur vie quotidienne, scolaire ou professionnelle.
- Faciliter l'accès au projet des différents habitants ou associations de la commune

Ecoute, travail d'écrivain public

Soutien du public adulte en difficultés dans leurs démarches les plus courantes :

Dossier administratif CAF, regroupement familial, dossier d'aide juridictionnelle, déclaration d'impôts, dossier de retraite où reversions, papier d'identité, carte de séjour, création d'entreprise...

Mise à disposition de ressources (postes informatique, Internet, documentation...).

Accompagnement dans leurs démarches auprès des différents organismes ou prise de rendez-vous téléphonique.

Aide à l'organisation personnelle dans le classement des documents

Sensibilisation au fonctionnement institutionnel et à la nécessité de se conformer aux exigences et délais imposés par les administrations.

Travail en partenariat avec les différents organismes contactés

Les visites Familles

- **Préserver un lien avec les familles qui ne fréquentent plus les activités.**
- **Développer des moments de convivialité uniques.**
- **Présenter les projets de l'Espace Familles.**
- **Répondre à des problématiques qui nécessitent une grande discrétion.**
- **Prendre en compte les préoccupations des familles dans un cadre différent.**

Une fois par mois, se déplacer au domicile des habitants du quartier pour expliquer les projets, les activités ou les vacances familles. Au-delà de la promotion des activités c'est prendre le temps de discuter avec les personnes pour rompre leur isolement et recueillir les besoins spécifiques.

Lors de promenade dans le quartier, aller à la rencontre des papas présents aux espaces de détente.

Réunion Femmes pour les projets spécifique et autofinancement

- **Permettre au public féminin ou aux familles d'avoir un lieu convivial favorisant les échanges.**

De façon ponctuelle, après-midi où les femmes et les familles viennent passer un moment de détente, d'échange autour d'un thé...

Ce temps permet également d'inviter d'autres groupes de femmes, de programmer des réunions de travail avec les partenaires des projets spécifiques (Fête de l'Eau Wattwiller, « thé dansant de Noël », projet artistique...).

Ces rendez-vous sont ouverts à toutes les femmes qui le souhaitent, chacune vient le temps qu'elle veut.

Une séance durant ce moment, est consacré avec les femmes participante pour une réunion de préparation des différentes sorties et activités familiales, temps d'information sur les autres activités du secteur et du centre.

Initiation informatique adultes

- **Faciliter l'accès aux outils informatique pour les publics adultes**
- **Offrir un service de qualité collectif ou individuel**
- **Favoriser la convivialité par des temps d'échange entre les différents groupes informatiques**

Initiations thématiques à la bureautique avec les outils standards tels que le traitement de texte et le tableur.

Découverte de l'ordinateur et de ses périphériques d'entrée et de sortie standard (souris, clavier, imprimante...)

Initiation aux technologies de l'information et de la communication avec notamment accès à internet.

Utilisation de l'outil Internet par les femmes pour l'organisation ou la recherche d'activité (prise d'autonomie)
Réponses et discussions aux questions techniques émanant du public et aux problèmes rencontrés par ces derniers.

L'information Jeunesse

- Informer les jeunes et le public adultes dans tous les domaines de l'information
- Favoriser le retour et le maintien à l'emploi des demandeurs d'emploi.
- Insuffler de nouvelles méthodes de recherches d'emploi.
- Faire un travail sur la personnalité pour optimiser ses capacités dans la recherche d'emploi.
- Développer la confiance en soi chez les personnes en difficulté, leur permettant ainsi de se réinsérer.

Un lieu de ressources convivial, accès à l'information gratuite, un accueil journalier.

Atelier de Coaching emploi avec une intervenant extérieur.

Mise en place d'un comité de pilotage formé de professionnels de l'emploi, association de réinsertions, agence intérimaire, professionnel du coaching...

Les membres du comité de pilotage se rencontrent pour mettre en place un calendrier d'activités. Ils décident des orientations et des thèmes.

Développement du travail en réseau avec Mission Locale Thur Doller, Pôle Emploi, le réseau des PIJ, Inser Emploi, AGIR...

Espace relais entre le public et les institutions.

Orientation des personnes vers les organismes spécialisés

Lors des permanences du PIJ ou des Démarches Administratives, nous informons le public de l'existence des institutions en capacités de répondre aux besoins spécifiques.

Nous les accompagnons dans le premier contact puis les différents organismes spécialisés prennent le relais ou parfois, il est mis en place un partenariat comme avec les assistantes sociales du secteur de Cernay : répondre à une demande urgente qui ne peut pas attendre pour la personne mais qui peut relever du domaine de l'écrivain public. Echange avec l'assistante sociale sur la demande et réalisation de cette dernière.

3.2.7 Accompagnement à la parentalité

Le projet Réseau Local Parents 68 Thann-Cernay

La mise en place du Réseau Local Parents 68 sur le territoire de la Communauté de Communes Thann-Cernay a permis aux différents professionnels du territoire intervenants dans la Petite Enfance de consolider et de développer le travail en partenariat. Il se traduit par l'organisation d'activités, mais aussi du soutien des membres du réseau pour les différents thèmes choisis et pour les différentes actions menées. De souligner l'importance de travailler dans une certaine cohérence. Leur participation témoigne de la qualité et de l'importance d'une telle organisation.

Les constats

Les différents membres du Réseau Local Parents 68 Thann/Cernay (partenaires locaux, professionnels de la petite enfance, les parents...) posent les constats suivants :

- Les parents de la petite enfance se questionnent beaucoup sur l'évolution de leurs enfants (apprentissage, propreté, marche, alimentation, sommeil...). Pour certains tous petits, ne fréquentant pas l'école ou les multi-accueils, ils abordent la socialisation avec d'autres enfants.
- Les parents des petits villages, qui s'investissent dans la communication des après-midis jeux, constatent un changement de pratique professionnelle (reprise du travail le mercredi au bénéfice du vendredi après-midi).
- Les nouveaux rythmes scolaires différents dans chaque commune, à un impact sur les activités extra scolaires. Les associations ayant dû s'adapter à cette nouvelle contrainte, les enfants sont bien souvent en activités et les parents ont dû modifier leur emploi du temps.
- On remarque que les séances ayant eu lieu dans les vacances scolaires ont eu une plus grande fréquentation. En effet, les parents sont plus disponibles ainsi que les enfants car bien souvent il n'y a pas d'activités extrascolaires.
- Il est difficile de trouver des salles dans tous les villages de la communauté de communes, en effet, ces dernières sont très sollicitées ou payantes. Pour des raisons financières, nous avons privilégié les salles gratuites qui sont très demandées. Cela génère certaines contraintes comme le délai de communication des actions, le manque de personnes relais sur les communes nouvellement participantes, impossibilité d'alimenter la newsletter du réseau départemental...
- A travers différentes discussions entre professionnels ou avec des parents, l'autorité parentale dans son ensemble reste un thème récurrent.

- Les établissements scolaires ne sont pas épargnés, ils demandent des interventions mais le plan d'urgence à mis en suspend toutes les conférences programmées.
- Les préoccupations rencontrées par les parents restent du domaine du quotidien :
- Comment poser les limites ?
 - Est-ce que je dois être intrusif, en tant que parent, dans l'historique ou l'utilisation d'Internet ?
 - Quel cadre je dois poser ?
 - Est-ce que j'autorise mon enfant à regarder la télévision avant d'aller à l'école ?
 - Comment aborder la mort avec l'enfant

Les objectifs :

- Valoriser les parents dans leur rôle.
- Favoriser les liens parents/enfant/adolescent.
- Informer et sensibiliser les parents ou la famille au développement de leurs enfants et de leurs adolescents.
- Conserver et améliorer le cadre éducatif de tous les membres de la famille.
- Faire découvrir aux enfants et aux parents l'importance du jeu pour leur développement (imaginaire, apprentissage, motricité, dextérité...).
- Avoir une meilleure connaissance du réseau parentalité, des professionnels et des associations du territoire.
- Développer le réseau, le partenariat entre les professionnels de la petite enfance, de la parentalité, les enseignants du territoire et de la Communauté de Communes.
- Rendre les actions de la parentalité, sur le secteur, plus cohérentes en les définissant et les mettant en place.
- Rompre l'isolement des familles dans les petits villages en matière d'action en lien avec la parentalité
- Développer des journées thématiques pour ponctuer le projet de temps forts et fédérateurs.
- Contribuer à l'animation du territoire
- Faire connaître le réseau Local Parents 68

Les actions proposées doivent répondre aux besoins exprimés par les parents. Ainsi, des actions ont été élaborées tout au long de ces années. Pour la plupart, elles sont pérennisées comme :

Les **conférences** dans les médiathèques (Cernay - Thann). A travers différentes discussions entre professionnels ou avec des parents, l'autorité parentale dans son ensemble reste un thème récurrent. Les établissements scolaires ne sont pas épargnés. Les préoccupations rencontrées par les parents restent du domaine du quotidien (comment poser les limites ? Quel cadre dois-je poser ?...).

Les **spectacles pour la petite enfance** « Raconte-moi une histoire ». Les enfants peuvent avec leurs parents avoir accès à la culture, mais aussi développer leur imaginaire et rencontrer des artistes. A la fin de chaque représentation, les artistes consacrent du temps aux enfants pour expliquer le maniement des marionnettes, montrer les décors ...

Pour d'autres elles sont repensées avec le réseau notamment « le café des parents » dans les collèges. L'action s'est peu à peu « éteinte », les parents n'ont plus répondu. Il a été décidé d'arrêter cette action et de proposer à la place du **théâtre Forum avec une Cie de Théâtre** pour les parents et leurs adolescents. Cette action est proposée à partir de 2017, elle sera développée en partenariat avec les collèges de Cernay et Thann, les secteurs Jeunes des deux Centres socioculturels du territoire. Elle doit mettre en lumière une période de la vie des adolescents et leurs parents pour passer ce cap charnière dans la vie des jeunes et de leur famille : changements physiques et psychologiques, construction de l'identité, confrontations et expérimentations. Si les jeunes se posent beaucoup de questions, les parents également et ils ne trouvent pas forcément, les mots, les moments où la manière pour parler de certaines thématiques qui jalonnent la vie de leur adolescent (sexualité, puberté, orientation, argent de poche...). A cette période, les temps d'échanges et de discussions se raréfient et laissent la place à la distance voire à l'incompréhension. L'accompagnement vers l'autonomie et la responsabilisation nécessitent une implication des parents dans l'éducation de leur adolescent mais selon des modalités nouvelles pour être en phase avec les évolutions qu'il vit. Face à ces nouvelles questions ils sont en attente de réponses pour continuer d'assumer pleinement leur rôle éducatif. Parallèlement, les établissements scolaires ont beaucoup de difficultés à mobiliser les parents sur des thématiques autres que la scolarité. Cette nouvelle approche par le théâtre, et la mise en scène de certaines situations peuvent être vectrice de parole, réflexion et de solution pour enlever certains freins.

Les journées jeux en familles pendant les vacances scolaires : Ces temps favorisent les relations entre les parents pour échanger sur leurs pratiques éducatives mais aussi les rassurent dans leur rôle de parents. Ces moments privilégiés entre le parent et l'enfant, permettent de développer une relation de jeux qu'ils n'auraient pas forcément à la maison (temps, espace, envie...). Pour certains tout petits, ne fréquentant pas l'école ou les multi-accueils, ils abordent la socialisation avec d'autres enfants. C'est aussi l'occasion de favoriser d'autres moments particuliers autour de la confection du repas entre les familles présentent et entre les parents et leurs enfants.

Café des futurs et jeunes parents : un partenariat entre les réseaux locaux de la Vallée de la Doller et de Thann-Cernay est mis en place pour la réalisation d'un café des parents réservé aux Futurs et jeunes parents. Ces temps seront animés par une psychologue et un groupe de professionnels de la petite enfance de chaque territoire (Masevaux, Thann et Cernay). Les thématiques proposées seront les mêmes sur des journées différentes. Ces séances auront lieu une fois par trimestre sur les territoires : le cycle commence avec un temps d'information collective sur la co-éducation (présentation des professionnels participants et leurs missions, échanges avec les parents, recueil des besoins exprimés, questionnaires de satisfaction pour l'évaluation...). Les questionnaires sont traités à la fin de chaque séance afin de programmer les futures séances. Pour des besoins plus particuliers, des rencontres peuvent être prévues avec les professionnels soit à l'issue du café des parents ou sur rendez-vous.

Massage éveil Atelier massage bébé : lorsque le bébé est tout petit, il existe peu de façon de communiquer avec lui. Le toucher est un moyen de créer une relation particulière avec son enfant, d'où l'idée de développer des massages adaptés au tout petit de moins de 9 mois (âge moyen où l'enfant commence à se déplacer). C'est une activité à la fois douce et stimulante. Être touché, caressé, bercé est aussi important que d'être nourri ou changé. Cet atelier est proposé sous forme de cycle. Au cours des 5 séances du cycle, les parents travaillent les différentes parties du corps. La dernière séance permet un massage complet. Cet atelier est animé par une puéricultrice instructrice en massage bébé.

Semaine de la parentalité : pour la première édition nous avons pris comme thème la culture pour mettre en valeur la différence. En effet, il existe encore des à priori sur l'autre dans sa différence, aussi bien de la part des personnes « autochtones » que des populations d'origines immigrées et inversement. Pour certaines familles (toutes origines confondues), l'accès à la culture (aller voir un spectacle, visiter un musée, pratiquer un art comme la peinture...) n'est pas dans les habitudes de vie.

Certains parents pensent même que ce n'est pas fait pour eux ni pour leurs enfants, que c'est réservé à une catégorie de population. Ce sont pour ces raisons que le réseau local parents 68 Thann/Cernay souhaite remettre en place une semaine parentalité avec différents thèmes chaque année. Pourquoi reprendre le thème de la culture ? Si on prend la définition de l'UNESCO, la culture est « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. C'est un « réservoir commun » qui évolue dans le temps et se constitue donc en manières distinctes d'être, de penser, d'agir et de communiquer. La culture est donc un thème qui peut se décliner de mille façons différentes, quel que soit le pays. Tout le monde est concerné par la culture.

Novembre pour les parents : sur une période d'un mois, les réseaux locaux de la Vallée de la Doller et Thann-Cernay ont organisés des actions spécifiques sur la co-éducation : ciné-débat, conférences, café des parents, une manifestation autour du jeu et du livre « la ronde des contes » en partenariat avec les médiathèques des différents territoires.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents

- Permettre la mise en valeur d'un savoir-faire individuel, faisant appel au quotidien
- Socialiser l'enfant
- Réussite scolaire précoce
- Familiariser l'enfant à la langue française
- Rompre l'isolement des jeunes mères
- Créer une passerelle avec l'école maternelle située dans le quartier.
- Soutenir les parents dans leurs fonctions éducatives¹¹
- Favoriser la réussite scolaire en préparant les enfants à l'entrée en maternelle
- Favoriser l'intégration des familles d'origine immigrée
- Améliorer la qualité de l'action avec l'intervention ponctuelle d'un permanent
- Soutenir l'équipe d'animatrices bénévoles avec l'intervention de professionnels de la santé

Création et installation d'un lieu d'accueil pour le petit enfant de moins de 6 ans, lieu qui ne sera pas une substitution à la famille.

¹¹ Notion qui permet d'admettre que les parents puissent avoir des défaillances personnelles liées à différents contextes (l'emploi, le mode de garde, la santé, l'environnement...)

Activités qui viseront à la socialisation de l'enfant, à son éducation et à la citoyenneté (prévention très précoce de la délinquance) et permettront de créer une passerelle vers l'école maternelle.

Le parent pourra y apprendre à stimuler le tout petit pour remédier aux carences de la première année et prévenir, voire éviter, l'échec scolaire précoce dû au problème de langue et de comportement.

Développement du langage des petits par le contact des autres, l'enfant issu de la migration, pourra se familiariser avec la langue française et mieux la maîtriser à son entrée en maternelle.

Enfin, lieu de dialogue permettant aux parents de construire leur identité et de rompre l'isolement des jeunes mères et des personnes issues de la migration.

Rencontre à thème avec des intervenants

Soutien éducatif aux parents sous forme d'aide personnalisée, individuelle ou collective

Lieu d'accueil où les mamans échangent entre elles, avec les animatrices et les différents professionnels

Partenariat avec les écoles maternelles, la PMI, les écoles et collèges, le centre de soins

Le public de l'action

Les enfants de 0 à 5 ans avec leurs parents.

Les parents (dont les parents en difficultés) avec leurs enfants quels que soient leur âge.

Descriptif de l'action

Les enfants sont accueillis dans un lieu lumineux décoré par les bricolages réalisés tous les mercredis. Le programme d'activités mis en place a été de privilégier la nature avec les animations du CINE « Le Moulin de Lutterbach » et de faire des petites activités de jardinage pour décorer le balcon de l'appartement.

Une sortie par mois a été organisée pour permettre aux enfants de découvrir, d'apprendre de façon ludique, mais aussi de prendre le train TER ou tram-train : Musée du Chemin de Fer à Mulhouse, Marché de Noël à Thann, Musée de Thann, Médiathèque, sortie aux châtaignes, Lac de Michelbach

Les temps forts du calendrier ont fait la joie des enfants, ils ont confectionné des bricolages à thème : la galette, chandeleur, carnaval, Pâques, halloween, St Nicolas...

La supervision du Lieu d'Accueil Enfants Parents

La supervision de l'équipe d'accueillantes permet à cette dernière d'être structurée et motivée dans le fonctionnement de l'accueil du public du LAEP. L'élaboration d'un cahier des charges d'accueil clair, vise à la mise en place d'une pédagogie, à de la communication entre les personnes (accueillante ou public), qu'un cadre soit posé afin d'avoir des procédures claires et enfin d'élaborer des outils simples et efficaces.

Aujourd'hui, la supervision clinique est une supervision non évaluative qui vise plutôt l'amélioration des interventions pédagogiques en utilisant une approche centrée sur l'entraide professionnelle adaptée et donc personnalisée. Contrairement à la supervision traditionnelle, elle se traduit comme une relation d'aide conjointe entre le superviseur l'équipe d'accueillantes. À travers cette relation, le superviseur doit s'assurer que les personnes supervisées soient toujours en évolution et en apprentissage afin de parfaire leurs compétences pour assumer pleinement leurs fonctions. Ainsi, les personnes peuvent cheminer et développer les aptitudes nécessaires au travail d'accueillantes. Le style interactif favorise les échanges sur les observations des personnes supervisée et crée une relation de confiance entre les deux partis. Cela permet l'identification d'un problème ou d'un besoin particulier qui préoccuperait les personnes supervisées. La supervision permet identifier des problématiques qui pourraient nuire à la pédagogie dispensée.

3.2.8 Citoyenneté

Co-construire la politique de la ville avec les habitants, Notamment dans le cadre de conseils citoyens. Conseils citoyens, ce que dit la loi :

Article 1 : « La politique de la ville (...) s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les habitants, les associations et les acteurs économiques, s'appuyant notamment sur la mise en place de conseils citoyens ».

Article 7 : « Un conseil citoyen est mis en place dans chaque quartier prioritaire de la politique de la ville, sur la base d'un diagnostic des pratiques et des initiatives participatives. Le conseil citoyen est composé, d'une part, d'habitants tirés au sort dans le respect de la parité femmes / hommes et d'autre part, de représentants des associations et acteurs locaux. Ces conseils citoyens sont associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des contrats de ville. Des représentants des conseils citoyens participent à toutes les instances de pilotage du contrat de ville, y compris celles relatives aux projets de renouvellement urbain. Les conseils citoyens exercent leur action en toute indépendance des pouvoirs publics et inscrivent leur action dans le respect des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de neutralité. Dans ce cadre, l'Etat apporte son concours à leur fonctionnement. Le représentant de l'Etat dans le département, après consultation du maire et du président de l'EPCI concernés, reconnaît la composition du conseil citoyen et accorde, si besoin est, la qualité de structure porteuse du

conseil citoyen à une personne morale chargée d'assurer le fonctionnement du conseil citoyen. Les contrats de ville définissent un lieu et des moyens dédiés pour le fonctionnement des conseils citoyens ainsi que des actions de formation. Le conseil citoyen peut faire appel à des personnalités extérieures en raison de leur expertise dans les domaines relevant de leur compétence. »

- Communiquer avec le bailleur des difficultés que rencontrent les locataires
- Faciliter les relations entre les locataires et le bailleur
- Participer à la vie du quartier
- Rendre l'habitant acteur d'actions collectives

Activités mises en place sur le quartier Bel Air :

- Exposition plans réhabilitation du quartier
- Exposition des plannings de travaux
- Accueil des réunions d'habitants avec Domial
- Partenariat avec l'association des locataires pour la fête des voisins
- Accueil des habitants pendant nos permanences Aides Administratives pour des courriers concernant leurs logements, calcul des charges, accompagnement téléphonique...
- Mise en place d'une permanence à destination des locataires du quartier Bel Air par l'association CNL (Groupement de locataires HFA Domial Guebwiller et environs).

Manifestations et activités réalisées avec les habitantes du quartier Bel Air pour promouvoir la citoyenneté et l'intégration :

- Bourse aux vêtements à Arc en Ciel : élaboration de la restauration rapide
- Participation à la fête du quartier des Mines
- Participation à la fête des voisins au Quartier Bel Air
- Organisation du « Thé dansant de Noël »
- Participation au projet artistique de la Fête de l'Eau de Wattwiller
- Conception et réalisation (en fonction du thème) du repas de l'inauguration de la Fête de l'Eau de Wattwiller
- Création d'un atelier éco-citoyen avec le SMTC, création de différents produits pour sensibiliser les habitantes au recyclage et à la préservation de la planète (produits cosmétiques, ménagers, recettes de cuisine atypiques, création d'un livre...).

Passerelles entre différents projets et secteurs :

- Elaboration de manifestations avec le Conseil Citoyen du quartier Bel Air
- Elaboration de projet artistique avec l'animatrice Art Plastique (projet DOMIAL, fête de mères...)
- Temps d'activité en commun lors des vacances : avec les différents secteurs, des temps en communs sont mis en place pour inviter les familles et les parents d'enfants inscrits aux activités de l'alternatif. Ces temps d'échanges permettent aux animateurs de travailler en transversalité pour mieux comprendre le fonctionnement de chaque secteur mais aussi permet aux parents de partager un temps privilégié avec leur enfant.

3.2.9 Les actions collectives familles

- Permettre aux familles de se retrouver pour développer des moments communs parents/enfants (repas familial, sorties familiales, spectacles des différents activités régulières, manifestations extérieures...)
- Proposer aux familles des activités de qualité (chant, informatique, Pilates, accueil Mamans Bambins, salon de thé, sorties familles, rencontre interculturelle...)
- Faciliter par les bourses et ventes, la rencontre d'autres mères de familles de la ville ou des environs proches. Ces actions ciblées, faciliteront sur l'extérieur une fenêtre différente.
- Impliquer les parents dans la vie collective ou associative de leur enfant
- Renforcer de la fonction parentale auprès des jeunes parents et des parents, consolidation des liens familiaux
- Discuter avec un intervenant ou partenaire de terrain lors d'après-midi thématiques.
- Donner la possibilité aux femmes de s'exprimer sur des difficultés rencontrées au sein de leur famille (éducation, alimentation, hygiène, santé, conseils pour l'emploi...)

La convivialité est importante dans une action de quartier parce qu'elle permet de :

- Organiser des moments conviviaux pour permettre une meilleure connaissance, et ouverture vers les « autres ».
- Restructurer et fédérer le groupe de femmes en intégrant de nouveaux publics adultes, notamment les habitants du centre-ville et environs
- Promouvoir et accompagner les propositions d'actions émanant du public.
- Encourager la prise de responsabilités des femmes dans l'organisation et valoriser leurs compétences individuelles ou collectives.
- Permettre le partage des compétences du public adultes et le promouvoir par des des séances d'autofinancement.

Les sorties Familles

Ces moments permettent au groupe d'être soudé et donnent une certaine reconnaissance à ces femmes dans leur implication, comme lors des repas confectionnés lors de soirées conviviales, participation à l'organisation d'évènements festifs.

Organisation de promenades à proximité du quartier, de pique-nique, participation à des manifestations locales ou de ville de proximité.

Ces instants permettent également l'accès aux loisirs pour les foyers à petits revenus, et permettent de rompre l'isolement des familles qui ne partent pas en vacances.

Utilisation des moyens de transports en communs (le train, bus...) pour participer à des activités (marché de Mulhouse, piscine de Fellingring...), cela permet aux habitantes de les connaître, d'y avoir accès pour ensuite les utiliser seule.

L'organisation des sorties familiales a pour but de faire sortir les familles du quartier le temps d'une journée

Circonstances privilégiées pour développer des temps forts entre les membres d'une même famille et au sein d'un groupe. Cela permet également d'avoir des souvenirs en communs et de pouvoir les remémorer.

Cet accompagnement dans des activités simples, doit favoriser l'initiative personnelle par la suite.

Accueil Vacances Familles :

- Favoriser l'échange entre les mamans, leurs enfants.
- Donner la possibilité aux mamans de faire des activités avec leurs enfants.
- Favoriser la mise en place d'échanges dans les activités ludiques, techniques et culturelles.
- Valoriser le lien intergénérationnel et les relations intrafamiliales par la mise en place d'une exposition.

Objectif opérationnel :

- Réaliser des activités ludiques et pédagogiques (bricolage, visites culturelles, visites du patrimoine alsaciens et environs)
- Développer l'autonomie individuelle et collective au sein de la cellule familiale
- Rendre acteur les membres familles dans le déroulement des activités

Durant les vacances les familles sont accueillies pour participer à des activités. Elles peuvent se dérouler à la journée ou à la demi-journée. Le calendrier proposé est discuté avec les différents groupes d'adultes participant aux diverses activités régulières du secteur familles afin qu'elles répondent à un besoin des familles.

Au cours des années, nombre de projet en transversalité se sont déroulés, il est important de continuer ce travail et de mettre en place de nouveaux projets ou de le pérenniser.

Passerelle Secteur Enfants et Espace Familles

Création et mise en place d'activités ponctuelles avec les enfants de l'alternatif et leurs mamans, des parents du Lieu d'Accueil Enfants Parents et du secteur jeunes. Une fois par trimestre mise en place d'ateliers : jeux de société, ateliers cuisine, temps forts du calendrier : chandeleur, St Nicolas...

- Apprendre autrement
- Soutenir les parents dans leur rôle éducatif
- Développer le lien parents/enfants

3.2.10 Partenariats-Réseaux

<p>Ecole Maternelles et Primaires de Cernay</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet « Accompagnement à la parentalité » • Communication sur les projets de Vacances Familles • Communication sur les manifestations Familles 	<p>CCAS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des demandeurs d'emploi du quartier • Communication sur les manifestations mises en place • Suivi sur les personnes âgées en difficulté 	<p>COLLECTIF REFERENTS FAMILLES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informations sur la vie du réseau et sur les directives des institutions. • Source d'information et de projets • Formations
<p>COLLEGE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication sur les actions Familles • Membre du Réseau Local Parents 68 Thann-Cernay 	<p>CENTRE MEDICO SOCIAL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des personnes en difficulté • Intervenant pour le réseau Local Parents 68 Thann-Cernay (massage bébé, café des futurs parents...) 	<p>COLLECTIF POINT INFORMATION JEUNESSE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Information et vie du réseau • Formations • Source d'information
<p>BAILLEUR SOCIAL</p> <p>Manifestations liées à la restructuration du quartier Participation à la fête des voisins Réhabilitation du quartier Bel Air</p>	<p>ASSOCIATIONS</p> <p>Mission Locale Caritas FAC Espace Grün Loisirs et Vie</p>	<p>RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membre du réseau Local Parents 68 Thann-Cernay

3.3 La stratégie du centre envisagée :

3.3.1 - Pour exercer sa fonction « animation globale » :

L'animation globale est, depuis les années 60, la synthèse entre l'animation et l'action sociale globale. Elle représente le fondement des Centres Sociaux.

Le Centre Socio-Culturel AGORA a pour mission d'être un acteur du développement de la vie sociale locale. Cette mission est transversale : elle est inhérente à chaque activité et s'exprime de la façon suivante.

- Le C.S.C. AGORA apparaît comme un foyer de rencontres : il est ouvert tous les jours de la semaine, toute la journée (de 7h à 21h selon les activités et/ou les types d'accueils). Il est accueillant : le personnel a une démarche d'accueil du public (intérêt, bienveillance, sourire). Les activités permettent la rencontre de publics de toutes origines, de tous milieux, de toutes conditions sociales. (ex. : accueils périscolaires, conférences et soutien à la parentalité, actions intergénérationnelles, LAPE, aides administratives, cours de français, etc. ...).
- Le C.S.C. AGORA est un pôle de concertation et de réflexion, un promoteur d'initiatives : il accueille les permanences de nombreux partenaires. Il suscite le partenariat autour de toutes ses actions, qu'elles soient de développement social ou de service. (Ex. : Point CAF, Permanences AS et Mission Locale, intervention au Collège, partenariats avec les écoles, avec les espaces culturels, soutien à l'animation Ville, Accueil d'activités d'autres associations sociales, etc. ...).
- Le C.S.C. AGORA est un outil d'accompagnement du changement (Accompagnement du Conseil Citoyen, contribution à l'élaboration du Projet Educatif Territorial, soutien à la création d'association, etc. ...).
- Le C.S.C. AGORA est aussi un espace de créativité en innovant chaque année par de nouvelles actions répondant aux besoins des publics (Cours de français, accueil méridien pour les scolaires, activités intergénérationnelles, ateliers créatifs, participation de familles à des manifestations culturelles, Fête de l'Eau, etc. ...).
- Le C.S.C. AGORA est généraliste : il n'est pas spécialisé dans une problématique ou un mode d'intervention, il s'adresse à tous et prend en compte les exigences de différentes politiques (enfance, familles, petite enfance, jeunes, développement social urbain, sport, prévention, etc. ...).
- Le C.S.C. AGORA est porteur de la mission référent familles qui se traduit par des actions dans toutes les activités. Il rend cohérent l'ensemble des activités. Elles font référence à des objectifs communs au travers du projet.
- Le C.S.C. AGORA est un espace de décision collectives (cf. : paragraphe 332).

Le C.S.C. AGORA est donc un lieu de développement social individuel et collectif important pour la Commune et notamment les habitants de quartier prioritaire. Mais face à ces enjeux, les moyens apparaissent aujourd'hui disproportionnés par rapport aux ambitions.

3.3.2 - Pour favoriser la participation des habitants avec les différents espaces et instances de participation (vie associative, commissions... et en pointant les évolutions envisagées)

L'implication des habitants, comme on l'a vu plus haut s'exprime à plusieurs niveaux :

- Les usagers utilisent les services et les activités. Ils font part de leurs demandes d'amélioration, par le biais des enquêtes de satisfaction régulières, par les boîtes à idées, par l'expression libre lors des activités et des réunions et rencontres. Ils s'expriment également lors des Assemblées Générales.
- Récemment, le Conseil Citoyen a permis à des habitants de s'impliquer dans le fonctionnement de leur quartier et de donner leur avis sur les actions de l'association en générant de nouvelles démarches d'actions.
- Les bénévoles actifs interviennent dans l'animation de certaines activités et sont également demandeurs d'ajustement ou d'améliorations. Ils le font en direct auprès des salariés (la direction souvent) ou des administrateurs.
- Les administrateurs sont élus par les adhérents et se réunissent régulièrement pour donner leur avis et leurs idées sur le fonctionnement de l'association ou sur son rôle. Ils le font lors des réunions de Bureau et de Conseil d'Administration. Ils prennent part également à la gestion de l'association dans le cadre de la commission du personnel et des diverses instances dans lesquelles le C.S.C. AGORA siège (notamment au Contrat de Ville).
- Les partenaires, ont une connaissance fine des habitants qu'ils cotoient. Ils sont sollicités régulièrement et interviennent dans toutes les actions selon leurs missions.
- Les professionnels ont également une très bonne connaissance des besoins des habitants en étant en permanence à leur écoute. Ils les aident à formuler leurs demandes et les accompagnent.
- La Présidente est porteuse de la parole des habitants. Elle synthétise les informations qui lui parviennent de tous les acteurs.

Le Centre Socio-Culturel AGORA a montré, tout au long de son histoire, son aptitude à s'adapter aux évolutions et aux besoins des habitants.

3.4 Les indicateurs d'évaluation :

3.4.1 Quelques définitions :

L'évaluation permet l'analyse de l'intervention, de sa conception à sa mise en œuvre, en s'intéressant principalement aux résultats et aux impacts, qu'ils soient attendus ou non. Elle juge les conséquences de l'intervention au regard des besoins sociaux, des enjeux économiques, des problèmes environnementaux, etc.

Elle se réfère aux objectifs mais elle doit souvent les clarifier.

Enfin, l'évaluation apporte une compréhension des effets de l'intervention et fournit des recommandations d'amélioration ou d'ajustement des choix stratégiques, des complémentarités partenariales, des modalités d'organisation, des processus de mise en œuvre, ...

Un résultat est l'effet attendu à court ou moyen terme résultant de la production de plusieurs réalisations.

Un effet est une incidence directe ou indirecte résultant de la dynamique de l'action.

Un impact est un effet produit à long terme, induit par la production de plusieurs résultats

Un indicateur est un élément qualitatif ou quantitatif qui permet d'apprécier les effets de la réalisation

Exemples d'indicateurs :

- Indicateurs de ressources : Les moyens financiers, humains, matériels, organisationnels, réglementaires
- Indicateurs d'activité : Les processus de mise en œuvre de l'action
- Indicateurs de réalisation : Les services et actions réalisés
- Indicateurs de résultats : Les effets immédiats de l'intervention pour les destinataires directs
- Indicateurs d'impacts : Les changements / conséquences à moyen terme

Une cible est une valeur référence à atteindre pour l'indicateur. Elle est définie au regard des objectifs de différents niveaux.

Un indicateur devrait pouvoir renseigner sur les réalisations selon 5 critères:

- Combien ? = Quantité
- Comment ? Quoi ? = Qualité
- Qui ? = Groupe Cible ou bénéficiaires
- Quand ? = Période ou échéance
- Où ? = Localisation

3.4.2 Les indicateurs choisis pour l'évaluation du présent contrat de projet :

Chaque action engagée par le C.S.C. AGORA lors de la prochaine période sera accompagnée par une fiche d'évaluation regroupant un certain nombre d'indicateurs en fonction du type d'action et de ses objectifs.

- **Indicateurs de réalisation** : Permet de contrôler ce que l'on a fait, l'avancement de l'action, sa conformité avec le projet initial. Exemple :
 - Taux de mise en œuvre de l'action
 - Public touché en nombre et en fréquence
 - Nombre de séances
 - Etc. ...
- **Indicateurs de résultats** : permet de contrôler ce que l'on produit. Exemples :
 - Fiche de suivi annuelle
 - Bilans de l'action
 - Etat des réalisations
 - Etc. ...
- **Indicateurs d'impact** : permet de contrôler ce à quoi on contribue (évaluation finale)
 - Enquête de satisfaction du public
 - Bilan en retour des partenaires
 - Evaluation partagée par rapport aux objectifs fixés
 - Autoévaluation par rapport à l'intérêt général, aux effets attendus et inattendus
 - Etc. ...

Pour chacun des indicateurs on définira une cible à atteindre. On pourra donc mesurer à tout moment le taux de réalisation de l'action par rapport à sa mise en œuvre prévue et aux impacts prévus.

Page suivante un exemple provisoire de fiche de suivi des actions. Cette fiche sera rédigée pour chaque action.



Fiche de suivi de l'action :

Année

Objet de l'action :

Résultats attendus :

Modalités de mise en œuvre :

Etat d'avancement :

25%

50%

75%

100%

Chargés de l'action :

Partenaires mobilisés :

Indicateurs

Résultats 2017

Résultats 2018

Résultats 2019

Résultats 2020

Analyse et commentaires

1

2

3

4

5

Conclusion :

Budget utilisé :

2017

2018

2019

2020

Commentaires :

4 Les moyens à mobiliser pour la mise en œuvre du projet

Comme on l'a vu plus haut, la réussite de la stratégie de développement tient dans la logique globale d'intervention. Logique pouvant se résumer en : synergie des actions en direction de tous les publics et sur tous les enjeux, en associant tous les partenaires.

Mais elle est conditionnée par la mise en place des moyens techniques, humains et financiers correspondant. Cette partie du document analyse donc les moyens techniques et humains existants et les perspectives de développement en fonction des axes prioritaires. Dans le chapitre suivant, nous analyserons le coût des actions et les contraintes budgétaires qui les encadrent.

4.1 Les moyens humains, le personnel salarié et bénévoles :

Le personnel du C.S.C. AGORA est composé de salariés et de bénévoles. Les normes d'encadrement d'accueils des mineurs imposent des règles en termes de nombre de personnes et de qualification, ce qui nécessite de prévoir une équipe d'animation salariée. Les bénévoles interviennent donc en accompagnement de cette équipe salariée, pour la petite enfance et les enfants. Par contre, ils peuvent prendre en charge des actions de développement social, de manière autonome.

Nous analyserons donc dans ce paragraphe, en termes d'existants et de prospective : l'adéquation des ressources humaines avec les actions, le management et la hiérarchie, la compétence et les diplômes.

4.1.1 Adéquation des ressources humaines avec les actions :

En termes de nombres de personnes, le Centre Socio-Culturel a fonctionné en permanence avec le personnel minimum requis par la législation et la nécessité.

Les besoins en termes de personnel nécessaire à l'accueil du public sont les suivants selon les activités :

Délégation de service périscolaire :

- Animation Petite Enfance : 1 responsable et 14 animateurs
- Animation Enfants : 1 responsable et 16 animateurs
- Logistique : 3 personnes de service (25h/ pers.) et 2 personnes pour le ménage (25h/pers.)
- Activités adolescents et jeunes : 1 responsable et 1 animateur

Activités de développement social :

- Animation collective Familles : 1 référente familles
- Animation Collège : 1 animatrice Collège
- Animation globale : 2 animateurs techniques (Informatique et communication, Arts Plastiques)
- Economie Sociale et Familiale : 1 professeur de français vacataire
- Logistique : 1 personne pour le ménage AGORA et le ménage des appartements
- Pilotage : 1 directeur, 1 comptable, 1 secrétaire comptable, 1 secrétaire d'accueil AGORA

Soit 48 personnes permanentes, auxquelles s'ajoutent les bénévoles permanents (Mamans Bambins, Club Détente), les bénévoles occasionnels, les vacataires et les stagiaires.

La répartition du personnel et du temps de travail est calculée avec un tableau croisé entre les besoins en temps de travail générés par les activités, le public en nombre de personnes, les éventuelles normes d'encadrement (accueils de mineurs), et le temps de travail disponible selon les salariés et leur contrat de travail.

Les éventuelles absences (maladie, congés exceptionnels, maternité) sont compensées par du temps de travail supplémentaire en interne ou des embauches ponctuelles selon leur durée.

On constate que le personnel existant est globalement suffisant pour les actions actuellement mises en place. Cependant il n'y a pas de sécurité, et les absences simultanées du personnel posent de gros problèmes, sachant que certains accueils ne peuvent être fermés en cas d'absence des équipes (périscolaire). Par contre, les autres activités nécessitant des personnels très spécifiques sont systématiquement suspendues en cas d'absence, ce qui pose également problème si l'absence est longue.

Il serait nécessaire de prévoir au budget, le financement d'un personnel de remplacement pour pallier ces contraintes, ce qui ne semble pas possible aujourd'hui compte tenu des financements contraints actuels.

Par ailleurs, il n'y a aucune capacité de développer de nouvelles actions avec la structure du personnel existant, sauf par le bénévolat ou l'accueil d'autres associations.

A noter que le temps de présence public représente plus des 2/3 du temps de travail global du personnel. Les temps de préparation sont réduits au minimum (15% du temps d'activité). La part de management et d'activités liées au Pilotage et à la logistique représentent 25% du temps global de travail. Par ailleurs, une part de ce temps est également du temps d'animation.

Si l'on totalise le nombre de places ouvertes au public chaque jour par les salariés, on obtient plus de 320 places (tous accueils

confondus) pour 33 E.T.P. en animation, soit près de 10 personnes accueillies par Equivalent Temps Plein. On constate donc que la quantité de personnel est bien réduite au minimum.

Les activités sont ouvertes au public de 7h le matin (périscolaire) à 20h30 le soir (jeunes et adultes) soit une amplitude journalière d'ouverture de plus de 12h (62h30 par semaine).

4.1.2 Les fiches de postes :

Lors de la mise en place de la nouvelle grille des salaires, une fiche de poste a été établie pour chaque poste et pour chaque salarié. Chaque année, tous les salariés, lors d'un entretien mettent en place un certain nombre d'objectifs d'amélioration de leur travail sur les plans technique et personnel. Les ambitions d'amélioration restent raisonnables et les objectifs sont atteignables car le personnel, dans son ensemble, dispose des moyens de s'améliorer : chacun est motivé et chacun a la capacité intellectuelle de progresser dans son métier.

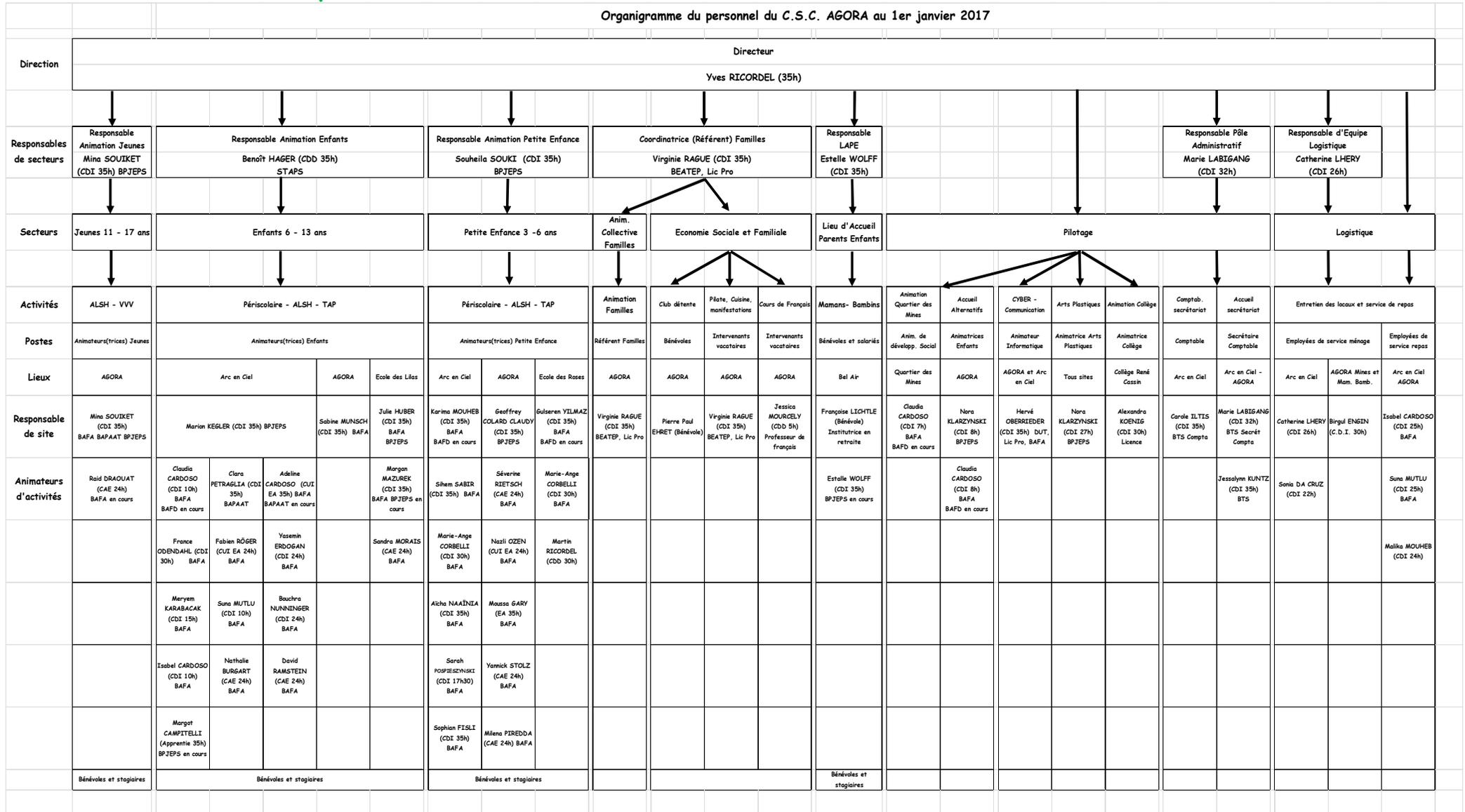
Durant le déroulement du précédent projet, une attention particulière a été consacrée à la prise de responsabilité progressive des responsables de secteurs. Certains ont vu leur quantité de travail augmenter notablement du fait de la prise en charge du marché périscolaire (puis de la DSP) et de la forte évolution du personnel d'animation sous leur responsabilité.

Les tâches qui requièrent une formation technique précise (informatique, sports, etc. ...) sont prises en charge soit par du personnel permanent compétent et formé techniquement à ces activités, soit par des vacataires embauchés spécifiquement et disposant soit du diplôme d'état nécessaire (ex. : boxe, badminton) soit de la compétence professionnelle nécessaire (artistes, danseur, acteur, marionnettiste, vidéaste), soit bien souvent des deux.

Début 2012, un gros travail a été réalisé pour mettre à jour les fiches de poste et rendre la grille de rémunération plus cohérente avec les différentes responsabilités. Ces nouvelles fiches de postes ont été proposées aux Délégués du personnel et aux personnels eux-mêmes. Elles servent de base à la définition des grandes missions confiées à chacun et des rémunérations correspondantes.

Fin 2016, la révision quinquennale des pesées a été menée. Les contenus de postes et les pesées ont été ajustés. Les données hiérarchiques sont donc maintenant parfaitement claires et cohérentes avec les pesées.

4.1.3 Hiérarchie et répartition selon les secteurs d'activité :



Cet organigramme est opérationnel car la hiérarchie est légère : 3 niveaux. Par ailleurs elle correspond également à une répartition des locaux et des publics par secteur : chacun sait à tout moment où est sa place.

4.1.4 Management et répartition des responsabilités :

Les responsabilités sont réparties de la manière suivante :

- **Le Directeur a la responsabilité générale de l'animation et du fonctionnement des équipes.**

Il contrôle leur fonctionnement, et l'adéquation entre le public et le nombre, et la qualité des intervenants.

Il réunit l'équipe régulièrement, conseille, valide les budgets, alerte lorsqu'il constate un dysfonctionnement et met en place les moyens de le régler.

Il contrôle l'organisation du travail des personnes et des équipes au plan des horaires et des congés.

Il établit aussi les contrats de travail du personnel vacataire mais pas des permanents (C'est le Président sur avis du Conseil d'Administration).

Il rend compte au Président et au Bureau.

- **Les Responsables de secteurs ont la responsabilité du fonctionnement de leur secteur : horaires de travail, organisation générale du travail, proposition de congés et de rattrapages d'heures des personnes de leur équipe, préparation et déroulement des activités.**

Ils sont également responsables du public accueilli, du projet pédagogique et des différentes habilitations, en temps que directeurs de Centres de Loisirs.

Ils contrôlent le respect des consignes de sécurité, les horaires de travail, le respect de la réglementation, le budget qui est alloué à leur secteur.

Ils rendent compte au Directeur.

- **Les autres personnels sont responsables de la sécurité du public qu'ils accueillent, lorsque c'est le cas, et du bon déroulement des activités qu'ils assument. Ils peuvent être responsables d'une caisse, ou d'un budget.**

Ils contrôlent l'état des locaux et du matériel qu'ils sont amenés à utiliser et rendent compte. Ils contrôlent également que le public accueilli est habilité à participer aux activités (carte de membre, paiement des activités, état de santé, etc.)

Ils rendent compte aux responsables de secteurs.

4.1.5 Diplômes et évolution professionnelle :

L'adéquation des ressources humaines s'évalue également en termes de qualité du personnel : formation et qualités professionnelles. Lors des précédents contrats de projet, il était constaté que l'équipe du Centre Socio-Culturel était globalement peu formée, notamment du fait des nouvelles embauches dans le cadre des contrats aidés. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas puisque tous les personnels sont diplômés. Globalement, la formation du personnel s'est donc nettement améliorée, avec de nombreux salariés qui ont acquis leur diplôme. Les diplômes relatifs à l'animation ont été privilégiés avec des B.A.F.A, des B.A.F.D., des B.A.P.A.A.T. et des B.P.J.E.P.S.¹² Une priorité a été donnée aux personnes occupant un poste en Emploi d'Avenir ou en Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi (C.A.E.), afin qu'ils puissent bénéficier d'un diplôme leur permettant de retrouver facilement du travail en cas de non pérennisation du poste.

Une priorité a également été donnée à la secrétaire comptable et à la comptable, sur des formations courtes, afin qu'elles deviennent parfaitement opérationnelles sur les nouveaux logiciels comptabilité, paye et gestion des adhérents. Durant la période précédente, la suppression de la Déclaration Annuelle des Données Sociales (D.A.D.S) au profit de la Déclaration Sociale Nominative (D.S.N.) a entraîné de nombreux changements dans le traitement des salaires. La mise en place de la complémentaire santé obligatoire, et les évolutions de la formation professionnelles ont nécessité des ajustements chaque année.

Enfin, de très nombreuses formations courtes ont été engagées par le personnel, notamment des formations BAFA pour les vacataires et les formations BAFD pour le personnel concerné par l'encadrement d'enfants, afin d'être à jour par rapport à la réglementation.

L'évolution professionnelle a consisté à proposer des postes de responsables aux personnels qualifiés ou en voie de qualification. La mobilité du personnel a ralenti durant la période précédente, permettant de stabiliser le fonctionnement.

4.1.6 Représentants du personnel :

Entre 2000 et 2004, le Centre Socio-Culturel n'avait pas de représentants du personnel, ni de personnel syndiqué. L'élection de délégués du personnel en 2002 a débouché sur un constat de carence, personne n'ayant voulu se présenter.

En revanche, le scrutin fin 2004 a permis d'élire un représentant et un suppléant Suite à la démission du représentant, le suppléant a assuré les fonctions jusqu'à fin 2006 avec l'élection d'une nouvelle équipe de délégués du personnel, qui assurent également la gestion du Comité d'Entreprise.

¹² Voir tableau des diplômes en annexe 8

Lors des élections de 2009, ces délégués du personnel ont été confirmés dans leur mission, de même qu'en 2012. Une nouvelle élection doit avoir lieu début 2017. Les réunions mensuelles avec la direction ont lieu selon la réglementation. Cependant, compte tenu du volume de travail de chacun sur son poste et de la bonne ambiance de travail qui s'est instaurée au sein de l'équipe, le travail des délégués du personnel reste réduit.

4.1.7 Bénévolat et responsabilités :

Le C.S.C. AGORA a toujours eu une démarche forte pour susciter le bénévolat et l'accompagner, notamment au travers de contrats de bénévolat, avec des actions de formation (B.A.F.A). Le marché de l'emploi étant actuellement difficile, certains jeunes ou adultes s'orientent vers les associations pour garder un pied dans la vie active. L'enjeu est de maintenir une qualité d'accueil permanente pour tous ces candidats.

Le C.S.C. AGORA accueille également chaque année de très nombreux stagiaires de tous niveaux : depuis des stagiaires ANEF qui viennent pour une remise à niveau dans la pratique du français, jusqu'à des stagiaires d'université (Licence Pro, Master, DUT) ou d'écoles (BTS, lycées), en passant par les nombreux stagiaires de collège (3^{ème}). Le but est d'enrichir notre pratique dans tous les domaines de l'animation et de former des futurs personnels.

Enfin, il semble évident que, par nature, le Centre Socio-Culturel ne peut exister et se développer sans administrateurs, donc sans bénévoles. Depuis de nombreuses années, les administrateurs donnent de leur temps pour faire vivre l'association. Ce sont eux qui ont participé à la refondation du Centre en 94-95. Aujourd'hui, l'association a beaucoup évolué, avec des enjeux complexes et du multi financement. La gestion de l'association est devenue complexe à comprendre et à assurer. La gestion bénévole devient donc difficile pour les habitants.

Il sera nécessaire de faire évoluer la répartition des compétences pour donner leur place aux bénévoles, tout en ne les surchargeant pas de responsabilités hors de leurs compétences.

La nouvelle Présidente, élue en 2012, a pour mission de reconstituer une équipe d'administrateurs compétents et investis.

4.2 Les moyens logistiques dont dispose le C.S.C. AGORA aujourd'hui :

L'ensemble des moyens dont dispose le C.S.C. AGORA aujourd'hui correspond aux développements et aux acquisitions depuis la création de l'association, mais avec des étapes importantes, notamment la refondation en 95-97 et le marché de service périscolaire en 2009.

4.2.1 Les locaux

Les différentes activités se déroulent sur six sites différents :

- **Le Périscolaire Arc en Ciel**¹³ dispose de 220 places. Il est utilisé pour tous les accueils périscolaires enfants et petite enfance, mercredi et vacances. Des Bourses aux vêtements et jouets d'enfants s'y déroulent ainsi que certaines animations familles (soirées femmes), le Relai d'Assistantes Maternelle de la Communauté de Communes TINTARAM l'utilise pour des animations avec les assistantes maternelles, le mardi et le vendredi.

Les locaux du périscolaire Arc en Ciel, au centre ville, ont été imaginés par l'architecte sous forme de grands espaces modulables, répartis par grandes fonctions, ou par âge des enfants, autour d'un espace central, plus collectif (spectacles), et avec un accès permanent, de toutes parts, à l'extérieur aménagé en cours et jardins.

On distingue plusieurs espaces :

- L'espace d'accueil des familles avec un coin d'information et de détente, l'accueil secrétariat-inscription, la direction et les sanitaires adultes,
- L'espace d'accueil des enfants, avec les vestiaires et la salle des animateurs, ouvrant sur le hall central
- Les espaces d'animation :
- Le hall central, avec des gradins et un aménagement pour les spectacles en grands groupes
- Les salles d'animation petite enfance : trois salles, ouvertes sur le jardin et l'espace extérieur réservé aux tous petits.
- Les salles d'animation enfants : trois salles, dont une informatique, et une comprenant une cuisine pédagogique, toutes ouvertes sur la cour aménagée pour les plus grands.
- Les sanitaires enfants
- Les espaces de repas : 3 salles à manger, avec des sanitaires pour les plus petits
- Les espaces techniques : cuisine, poubelles, atelier, garage, local ménage, stockage matériel, etc.

¹³ Périscolaire Arc en Ciel, 1 rue Sandoz à Cernay, 03 89 37 97 43

- **Les locaux AGORA**¹⁴ peuvent accueillir 80 personnes et sont utilisés le midi par la Petite Enfance, le soir par la Petite Enfance et les Enfants. L'A.C.M. Alternatif y trouve sa place durant les périodes de vacances et les mercredis. Ces locaux, siège de l'association, accueillent également de nombreuses activités jeunes et adultes, dont le chant variété, l'initiation informatique, En Route vers l'Emploi, des permanences de la Mission Locale, des cours de Pilate, ainsi que des réunions de l'association et d'autres partenaires. Ces locaux permettent également d'être ouverts à des formations, notamment de jeunes et d'adultes, ainsi que des réunions d'habitants avec le bailleur social, ou des animations et des fêtes de quartier.

On distingue plusieurs espaces :

- L'espace d'accueil-secrétariat, avec le bureau des animateurs jeunes et une salle de permanence,
- Un bureau pour la référente familles, dans lequel se trouve le Point Information Jeunesse
- Les espaces d'animation :
 - Local jeunes
 - Salles d'accueil petite enfance (salle papillon)
 - Salle d'accueil enfants et club détente (salle coccinelle)
 - Salle informatique et accueil familles
 - Un grand sous sol pour les manifestations, les fêtes de familles, certains ateliers thématiques.
- **"L'appart"**¹⁵, au quartier des Mines accueillait l'animatrice de développement du quartier, ainsi que de nombreuses activités enfants, jeunes et adultes. Depuis 2014 c'est plutôt un lieu de rencontre pour tous les habitants du quartier, avec une permanence pour l'aide administrative et une permanence de l'adulte relais du quartier.
- **"Mamans-Bambins"**¹⁶ au quartier Bel Air, accueille les enfants de moins de 6 ans avec leurs parents, le mardi, mercredi et jeudi.
- **L'école des Lilas**¹⁷, au quartier des Mines, accueille les enfants du quartier le midi et le soir, avec une capacité de 40 places. Le midi, les enfants prennent le repas à la cantine du Collège toute proche. Les activités se déroulent dans 2 salles.
- **L'école des Roses**¹⁸, au quartier des Mines, accueille les enfants du quartier uniquement le soir, avec une capacité maximum de 20 places, dans la salle d'évolution.

¹⁴ C.S.C. AGORA, 7 rue de la 4^{ème} D.M.M. à Cernay, 03 89 75 62 80

¹⁵ "L'appart des Mines" : appartement 3 pièces, 7 rue Vogt à Cernay, 03 89 74 37 89

¹⁶ Mamans-Bambins : appartement 3 pièces, 5 rue des Commandos à Cernay

¹⁷ Ecole des Lilas, 3 rue du Jura à Cernay, 03 89 75 67 08

¹⁸ Ecole des Roses, 5 passage des Roses à Cernay, 03 89 75 46 54

Afin de favoriser l'autonomie de l'enfant, et développer ses capacités à faire des choix, les différents locaux d'animation ne peuvent avoir de destination pré établie (par exemple : salle de motricité, salle à manger, salle de repos, salle de jeux). Toutes les pièces peuvent donc remplir toutes les fonctions selon le moment de la journée ou le public accueilli.

Cependant, afin de simplifier l'organisation, on leur attribue une orientation « probable » qui signifie simplement que le matériel lié à la probabilité sera rangé à proximité (la vaisselle dans la salle à manger, les matelas dans la salle de repos).

4.2.2 Le mobilier :

Dans tous les locaux, le choix du mobilier répond à plusieurs critères, en lien avec les besoins et les âges du public et les projets d'action ou projet éducatif. Le mobilier est fonctionnel (besoin de sécurité, d'hygiène, de place) mais aussi modulable afin de s'adapter aux différents publics accueillis, aux différents types d'animations proposées dans les différents locaux.

Dans les locaux du périscolaire Arc en Ciel, le mobilier récent (2009) est composé :

- de tables et de chaises empilables et de tailles adaptées aux différentes tranches d'âge
- d'éléments de canapés (poufs), modulables
- de présentoirs à matériel ou matériaux (livres, crayons-peinture, papiers, jeux, etc. ...)
- de grands jeux installés en « coins » (dinette, marchande, musique, lecture, etc. ...)
- d'équipements liés aux besoins vitaux : vaisselle, matelas, objets personnels de l'enfant,
- de mobiliers pour la gestion administrative et comptable, ainsi que pour l'accueil
- de mobiliers de stockage et de rangement
- d'équipements pour la cuisine et l'entretien des locaux

Dans les locaux AGORA, le mobilier plus ancien (1995), a été renouvelé en partie tout au long des années. Il comprend :

- des tables pliantes et des chaises empilables
- du mobilier pour les enfants d'âge maternel
- des équipements liés aux activités : vaisselle, matériels d'activités, matériaux, jeux, matériel informatique, matériel de musique et de sonorisation, etc. ...
- du mobilier pour la gestion administrative et comptable, ainsi que pour l'accueil et les permanences
- du mobilier de stockage et de rangement
- des équipements pour la cuisine et l'entretien des locaux

A l'appartement des Mines, le mobilier est rudimentaire, avec un bureau, quelques tables et chaises, des placards et un canapé, ainsi que du matériel de cuisine, et d'entretien des locaux.

A l'Appartement Mamans Bambins, le mobilier est récent, et comprend des tables et des chaises pour les tous petits, du matériel d'activités et des meubles de stockage, du mobilier pour le change des bébés, du matériel et de mobilier de cuisine, des éléments de sécurité pour les tous petits. Du matériel est renouvelé chaque année.

Dans les locaux scolaires, il n'y a pas de mobilier spécifique, mais des structures de stockage pour le matériel d'activité de l'association.

4.2.3 Matériel et équipement

- Le C.S.C. AGORA dispose en propriété de trois minibus permettant le transport des enfants. Cependant deux commencent à être anciens et nécessiteraient d'être remplacés par des véhicules plus récents.
- Le matériel est enrichi chaque année par l'achat de nouveaux équipements pour tous les postes qui concourent à l'accueil du public (animation, accueil familles, administration et comptabilité, service de repas et entretien des locaux)
- Les salles informatiques du périscolaire et d'AGORA sont équipées de matériel permettant des activités ludiques et éducatives autour du multimédia et internet. Cependant, le matériel informatique Arc en Ciel, n'est plus d'actualité. Le matériel informatique AGORA est renouvelé progressivement par l'achat de portables chaque année pour le public et de postes fixes pour le personnel.
- Les équipements de préventions et de sécurité sont prévus dans tous les locaux. Les équipes d'animation veillent à faire, une à deux fois par an, des exercices de sécurité et de confinement, en lien éventuellement avec les Pompiers. Un nouvel exercice de prévention des inondations a également été mis en œuvre en 2010, ainsi qu'un exercice intrusion depuis 2016. Il sera nécessaire de s'équiper pour chacun de ces exercices en 2017, mais l'investissement reste lourd
- Le petit matériel est renouvelé chaque année en fonction des besoins (jeux, jouets, livres, etc. ...), et de nouveaux matériels sont achetés selon les thèmes annuels choisis et selon les activités qui peuvent être très diverses : cela va de l'informatique aux Arts plastiques, de la musique aux expériences scientifiques, des jouets pour les tous petits, aux bombes de peinture murale pour les jeunes, etc. ...

4.2.4 Amplitude d'ouverture et temps d'accueils

C.S.C. AGORA : Horaires de fonctionnement des activités et temps d'accueil - Délégation de Service Public Périscolaire										
Activités	Temps d'activité							Public		
	Horaires d'activité	h/jour	jour/sem	sem/an	Nbre de séances par an	Total heures d'activité	Répartition heures d'activité par secteur	nbre par séance	Heures annuelles	Répartition heures annuelles par secteur
Périscolaire Matin (Petite Enfance 3-5 ans)	7h-8h	1	5	35	179	179	6%	4	716	1%
Périscolaire Midi Centre (Petite Enfance 3-5 ans)	11h30-13h30	2	5	35	179	358	13%	40	14 320	19%
Périscolaire Midi Bel Air (Petite Enfance 3-5 ans)	11h20-13h30	2	4	35	179	358	13%	30	10 740	14%
Périscolaire Soir Centre (Petite Enfance 3-5 ans)	15h40-18h30	2,7	4	35	143	380	14%	28	10 651	14%
Périscolaire Soir Bel Air (Petite Enfance 3-5 ans)	15h40-18h30	2,7	4	35	143	380	14%	12	4 565	6%
Périscolaire Soir Roses (Petite Enfance 3-5 ans)	15h40-18h30	2,7	4	35	143	380	14%	10	3 804	5%
Centre de Loisirs Mercredi (Petite Enfance 3-5 ans)	11h30-18h30	4	1	35	37	148	5%	24	3 552	5%
Centre de Loisirs Février (Petite Enfance 3-5 ans)	7h-18h30	8	5	2	10	80	3%	32	2 560	3%
Centre de Loisirs Avril (Petite Enfance 3-5 ans)	7h-18h30	8	5	2	8	64	2%	32	2 048	3%
Centre de Loisirs Juillet (Petite Enfance 3-5 ans)	7h-18h30	8	5	4	19	152	5%	48	7 296	10%
Centre de Loisirs Août (Petite Enfance 3-5 ans)	7h-18h30	8	5	4	18	144	5%	40	5 760	8%
Centre de Loisirs Toussaint (Petite Enfance 3-5 ans)	7h-18h30	8	5	2	9	72	3%	32	2 304	3%
TAP Petite Enfance	13h30-15h40	2	1	34	36	72	3%	80	5 760	8%
					Total Petite Enfance	2 768	100%		74 075	100%
Périscolaire Matin (Enfants 6-12ans)	7h-8h	1	5	35	179	179	6%	8	1 432	1%
Périscolaire Midi Centre (Enfants 6-12ans)	11h30-13h30	2	5	35	179	358	13%	85	30 430	25%
Périscolaire Midi Lilas (Enfants 6-12ans)	11h30-13h30	2	4	35	179	358	13%	35	12 530	10%
Périscolaire Soir Centre (Enfants 6-12ans)	15h40-18h30	2,7	4	35	143	380	14%	60	22 823	19%
Périscolaire Soir Bel Air (Enfants 6-12ans)	15h40-18h30	2,7	4	35	143	380	14%	12	4 565	4%
Périscolaire Soir Lilas (Enfants 6-12ans)	15h40-18h30	2,7	4	35	143	380	14%	36	13 694	11%
Centre de Loisirs Mercredi (Enfants 6-12 ans)	11h30-18h30	4	1	35	37	148	5%	36	5 328	4%
Centre de Loisirs Février (Enfants 6-12 ans)	7h-18h30	8	5	2	10	80	3%	36	2 880	2%
Centre de Loisirs Avril (Enfants 6-12 ans)	7h-18h30	8	5	2	8	64	2%	36	2 304	2%
Centre de Loisirs Juillet (Enfants 6-12 ans)	7h-18h30	8	5	4	19	152	5%	60	9 120	7%
Centre de Loisirs Août (Enfants 6-12 ans)	7h-18h30	8	5	4	18	144	5%	36	5 184	4%
Centre de Loisirs Toussaint (Enfants 6-12 ans)	7h-18h30	8	5	2	9	72	3%	36	2 592	2%
TAP Enfants	13h30-15h40	2	1	34	36	72	3%	140	10 080	8%
					Total Enfants	2 768	100%		122 961	100%
					Total Périscolaire	4 368		Total Périscolaire	139 148	
					Total Extrascolaire	1 024		Total Extrascolaire	42 048	
					Total TAP	144		Total TAP	15 840	
					Total DSP	5 536		Total DSP	197 036	

Autres activités de Développement Social du C.S.C. AGORA : Horaires de fonctionnement et temps d'accueil

Activités	Temps d'activité							Public		
	Horaires d'activité	h/jour	jour/sem	sem/an	Nbre de séances par an	Total heures d'activité	Répartition heures d'activité par secteur	nbre par séance	Heures annuelles	Répartition heures annuelles par secteur
Périscolaire Soir (Jeunes 11-17 ans)	17h-20h	3	2	35	35	105	17%	6	630	7%
Centre de Loisirs Mercredi (Jeunes 11-17 ans)	14h-18h	4	1	35	37	148	24%	16	2 368	27%
Centre de Loisirs Février (Jeunes 11-17 ans)	10h-18h	8	5	2	10	80	13%	16	1 280	14%
Centre de Loisirs Avril (Jeunes 11-17 ans)	10h-18h	8	5	2	8	64	10%	16	1 024	12%
Centre de Loisirs Juillet (Jeunes 11-17 ans)	10h-18h	8	5	4	19	152	24%	16	2 432	27%
Projet Média Juillet (Jeunes 11-17 ans)										
Centre de Loisirs Toussaint (Jeunes 11-17 ans)	10h-18h	8	5	2	9	72	12%	16	1 152	13%
Projet Média Toussaint										
Mini camp février (Jeunes 11-17 ans)										
Mini camp Avril (Jeunes 11-17 ans)										
Mini camp Juillet (Jeunes 11-17 ans)										
Global à répartir (Jeunes 11-17 ans)										
					Total jeunes	621	100%		8 886	100%
Animation Collective Familles		7	5	44	220	1 540	35,30%	1	1 540	8,34%
Point Information Jeunesse et Coaching Emploi		2	3	44	132	264	6,05%	2	528	2,86%
Parentalité		2	1	44	44	88	2,02%	12	1 056	5,72%
Gymnastique		1	1	35	35	35	0,80%	8	280	1,52%
Cuisine		2	1	6	6	12	0,28%	10	120	0,65%
Ateliers		2	2	35	70	140	3,21%	6	840	4,55%
Cours de Français		5	1	35	35	175	4,01%	8	1 400	7,58%
Club Détente		3	1	35	35	105	2,41%	20	2 100	11,38%
Animation Quartier des Mines		2	2	35	70	140	3,21%	3	420	2,28%
Dispositif d'Accueil Personnalisé Collège		6	5	35	175	1 050	24,07%	1	1 050	5,69%
Accueils Alternatifs mercredi		6	1	35	37	222	5,09%	12	2 664	14,43%
Accueils Alternatifs vacances		6	5	10	46	276	6,33%	12	3 312	17,94%
Mamans Bambins	13h30-16h30	3	3	35	105	315	7,22%	10	3 150	17,06%
					Total Adultes et autres activités	4 362	100%		18 460	100%
Cyber Espace		5	5	44	220	1 100	50%	8	8 800	44%
Animation Arts Plastiques		5	5	44	220	1 100	50%	10	11 000	56%
					Total Animations Globales	2 200	100%		19 800	100%
					Total	7 183			47 146	

4.2.5 Moyens techniques à développer dans les 4 ans en fonction des priorités :

Les axes prioritaires, définis par la C.A.F. et les axes de développement retenus par le C.S.C. AGORANE suscitent pas de moyens techniques spécifiques pour développer des actions. Les locaux et le matériel existant semblent suffisants durant la période à venir, pour assurer un bon développement des actions.

Les besoins techniques se recoupent cependant selon dans trois directions : la communication, l'informatique et les transports.

4.2.5.1 La communication :

La communication a largement évolué lors de la précédente période. Il semble nécessaire, pour les 4 ans à venir, de poursuivre nos efforts pour développer encore la communication en utilisant de nouveaux supports. Le multimédia devient un outil d'information prioritaire, car il est efficace : les images donnent plus d'information et attirent plus l'attention que le papier.

Dans cette perspective, il serait nécessaire de s'équiper d'écrans d'affichage dans chaque site, avec une connexion au serveur. L'investissement est relativement réduit, mais la plus-value semble importante.

D'autres outils de communication sont à l'étude, et font appel à l'informatique.

Enfin, le site INTERNET du C.S.C. AGORA est construit, et le responsable informatique le met à jour autant que possible en ce qui concerne les informations et communications, mais il faudra peut-être envisager d'en confier la maintenance à un nouveau salarié dont ce serait la mission, dans le cadre d'une extension d'horaire par exemple.

4.2.5.2 L'informatique :

Le parc informatique AGORA a été partiellement renouvelé, avec l'achat de quelques postes pour le personnel administratif et d'animation. De même, l'équipement du cyber-espace est renouvelé chaque année par l'achat de portables pour l'initiation informatique. Il serait donc nécessaire de poursuivre cette démarche en renouvelant partiellement l'équipement chaque année pour un coût approximatif annuel d'environ 2 000 €.

Il en est de même pour le parc informatique installé à Arc en Ciel, à usage des équipes d'animation, des enfants et des initiations adultes. Ces équipements, achetés par la Commune de Cernay en 2009, lors de l'ouverture des nouveaux locaux, sont peu fiables et tombent en panne en permanence. Un remplacement partiel a été réalisé par la commune avec des postes d'occasion qui sont aujourd'hui obsolètes. Dix postes sont donc également à renouveler pour environ 4 000 €.

Cet investissement informatique, sur les différents sites, apparaît comme une priorité. En effet, le personnel utilise ces équipements, et tous les publics aussi.

4.2.5.3 Transports :

Le C.S.C. AGORA dispose de trois minibus 9 places : deux Boxer Peugeot (vieux de 21 et 15 ans) et un Trafic Renault de 2007 (9 ans). Les deux premiers seraient à remplacer rapidement. Une démarche a été entreprise auprès de la CAF qui a accepté de financer un véhicule. Mais il manque encore une participation des annonceurs pour pouvoir engager la dépense. Une solution devra être trouvée pour le remplacement du deuxième minibus dans le courant de la période à venir.

4.3 Quelles actions pour quels coûts : éléments de décisions pour les partenaires financiers

L'analyse du résultat comptable de l'association en 2015 fournit des éléments de réflexion sur la nécessité de budgéter les actions de manière fine. En effet, la marge de manœuvre financière du C.S.C. AGORA n'existe plus. Il est donc nécessaire de se poser des questions de pertinence des actions au regard de leur coût, et d'interroger les partenaires sur leurs capacités de les financer.

La délégation de service public périscolaire est un dispositif pour lequel le financement est clair jusqu'en 2020, même s'il semble insuffisant au regard de la fréquentation sans cesse en augmentation. La prestation est payée par la ville de Cernay, la C.A.F. et les usagers. Par ailleurs, le dispositif dégage suffisamment de recettes pour couvrir les frais de pilotage et de logistique, non directement liés à la fréquentation, avec une certaine sécurité.

Par contre, pour toutes les autres actions, le fonctionnement est tributaire à 80% du financement des partenaires. Si celui-ci diminue, ce qui semble être la tendance actuelle, ces actions deviennent déficitaires et ne sont donc plus viables.

La question de leur maintien se pose donc. Mais elle ne se pose pas uniquement en termes financiers. Elle se pose en termes de stratégie à long et moyen terme : qu'est-ce que cela "coûtera" plus tard si "on ne fait pas", en termes de paix sociale, de développement social, de bien-être des habitants, de prévention, etc.

Par ailleurs, abandonner une action a aussi un coût immédiat lié au départ d'un salarié, mais aussi en termes d'image et de stratégie politique.

A noter que la CAF a validé mi 2016 une légère augmentation de son financement sur fonds propres qui permettra d'assumer les augmentations de charges salariales des personnels de développement social, en lien avec les obligations légales (Evolutions indiciaires, ancienneté). Cependant, le montant de cette augmentation ne permettra pas de développer de nouvelles actions.

Le budget général de l'association a été construit sur les bases suivantes :

- Prévision de fréquentation périscolaire calculée sur la base de 199 000 h (correspondant à 2016).
- Valeur du point : 53,45 Euros (sans changement).
- Maintien du personnel actuel, mais prévision d'absence pour une personne en maladie longue durée remplacée par des heures supplémentaires.
- Progressions liées à la R.I.S. (Rémunération Individuelle Supplémentaire) différenciés selon les salariés, de 0,5% (minimum légal) à 1,5%.
- Prestations de services C.A.F. proportionnelles à la fréquentation prévisionnelle, au taux de 0,52 € / heure (non encore validé par la C.A.F.).
- Augmentation de la subvention ville sur fonds propres en lien avec le Contrat de Ville et l'embauche d'un animateur jeunes (retour à la valeur 2014).
- Augmentation des subventions CAF sur fonds propres suite à la décision prise en 2016 par la Commission d'Action Sociale de la CAF (+ 4 765 €)
- Maintien des financements Etat Contrat de Ville.
- Diminution des financements FONJEP suite à décision 2016
- Maintien de la subvention Communauté de Communes LAEP de 16 000 €
- Augmentation légère des tarifs usagers conformément à la D.S.P. et ajustement des participations usagers en fonction de la fréquentation. Il sera cependant nécessaire d'ajuster cette valeur dès que nous connaissons les résultats 2016.
- Augmentation des prestations de service périscolaire conformément à la D.S.P.
- Achats et services ajustés en fonction du résultat 2016
- Amortissements évalués en supposant qu'il n'y aura pas de nouvel investissement
- Subventions ASP sur la base des emplois aidés actuels, prolongés au maximum.
- Provision de reconstitution des réserves réduites correspondant aux incertitudes de financements de nos partenaires
- La progression théorique annuelle des salaires est de 2% en 2017, puis 1% les années suivantes.

Budget général du C.S.C. AGORA pour les 4 ans à venir

CHARGES	2017	2018	2019	2020	PRODUITS	2017	2018	2019	2020
60 - Achat	272 904	275 633	278 389	281 173	70 - Ventes, prestations de services	1 278 630	1 293 047	1 311 485	1 330 098
Achats d'études et de prestations de					Participations usagers	475 991	485 078	499 239	515 165
Achats non stockés de matières et de	228 064	230 345	232 648	234 975	Prestations de service CAF	199 110	201 101	203 112	205 143
Fournitures non stockables (eau,	32 690	33 017	33 347	33 681	Prestations de service Ville de Cernay	588 802	591 994	594 111	594 617
Fourniture d'entretien et de petit	12 150	12 272	12 394	12 518	Produits des activités annexes	14 727	14 874	15 023	15 173
Autres fournitures					74- Subventions d'exploitation	496 436	472 413	471 565	470 718
61 - Services extérieurs	55 818	56 376	56 940	57 509	Etat: (précisez le(s) ministère(s))	145 324	119 638	114 638	109 638
Locations	21 100	21 311	21 524	21 739	CNASEA CA	90 486	65 000	60 000	55 000
Entretien et réparation	19 668	19 865	20 063	20 264	FONJEP	7 138	7 138	7 138	7 138
Assurance	13 500	13 635	13 771	13 909	DTEFP				
Documentation	1 550	1 566	1 581	1 597	ACSE Régional	7 500	7 500	7 500	7 500
Divers					ACSE Contrat de Ville	40 200	40 000	40 000	40 000
62 - Autres services extérieurs	86 786	87 654	88 530	89 416	Région	1 547	1 560	1 560	1 560
Rémunérations intermédiaires et	11 400	11 514	11 629	11 745	Conseil Général du Haut Rhin				
Publicité, publication	1 600	1 616	1 632	1 648	Communauté de Communes Thann	16 000	16 000	16 000	16 000
Déplacements, missions	22 496	22 721	22 948	23 178	Commune(s):	218 500	220 000	224 000	228 000
Frais postaux et de	12 750	12 878	13 006	13 136	Caisse d'Allocations Familiales	100 065	100 065	100 065	100 065
Services bancaires, autres	38 540	38 925	39 315	39 708	Autres subventions diverses	15 000	15 150	15 302	15 455
63 - Impôts et taxes	78 366	77 290	78 063	78 844	75 - Autres produits de gestion	2 434	2 458	2 483	2 508
Impôts et taxes sur rémunération,	73 105	72 531	73 256	73 989	Dont cotisations	2 434	2 458	2 483	2 508
Autres impôts et taxes	5 261	4 759	4 807	4 855	76 - Produits financiers	1 300	1 313	1 326	1 339
64- Charges de personnel	1 278 409	1 265 779	1 278 437	1 291 221	77 - Produits exceptionnels				
Rémunération des personnels,	985 433	975 105	984 856	994 705	78 - Reprises sur amortissements				
Charges sociales,	278 442	276 287	279 050	281 840	79 - transfert de charges				
Autres charges de personnel	14 534	14 387	14 531	14 676	TOTAL DES PRODUITS PREVIS.	1 778 800	1 769 232	1 786 859	1 804 663
65- Autres charges de gestion					87 - Contributions volontaires en nature	8 000	8 000	8 000	8 000
66- Charges financières					Bénévolat	8 000	8 000	8 000	8 000
67- Charges exceptionnelles					Prestations en nature				
68- Dotation aux amortissements	6 517	6 500	6 500	6 500	Dons en nature				
(provisions pour renouvellement)					TOTAL DES PRODUITS	1 786 800	1 777 232	1 794 859	1 812 663
TOTAL DES CHARGES PREVIS.	1 778 800	1 769 232	1 786 859	1 804 663					
86- Emplois des contributions volontaires en nature	8 000	8 000	8 000	8 000					
Secours en nature									
Mise à disposition gratuite de biens et									
Personnel bénévole	8 000	8 000	8 000	8 000					
TOTAL DES CHARGES	1 786 800	1 777 232	1 794 859	1 812 663					

5 Conclusion

Le C.S.C. AGORA, dont nous venons de fêter les 40 ans, est né d'une association dans le quartier Bel Air et a peu à peu évolué pour devenir un Centre Socio-Culturel. Depuis quelques années il oeuvre pour devenir le Centre Socio-Culturel de toute la ville. Passant d'une vingtaine de salariés à 45 permanents, avec un territoire qui s'est étendu le CSC a dû s'adapter progressivement aux nouveaux enjeux.

Le projet de développement social permet d'améliorer la qualité de vie de tous les habitants de la commune.

Sur la base d'un diagnostic partagé, nous avons donc défini les actions à renouveler, mais aussi à engager.

Toutes ces actions ont une dimension transversale entre les âges, les cultures, les milieux sociaux.

Toutes ces actions sont liées à des enjeux multiples : prévention, sécurité, développement personnel et collectif, développement durable, culture, emploi, habitat et réussite scolaire.

Pour cela, il nous faut faire appel aux compétences internes et externes, grâce à une stratégie de pilotage liée aux problématiques et aux enjeux.

Aujourd'hui, il nous faut rechercher la cohérence entre les objectifs et les moyens financiers.

Les partenaires financeurs devront donc se positionner sur les orientations qu'ils souhaitent donner à l'action de l'association.

La stratégie mise en place depuis de nombreuses années a montré sa capacité à faire évoluer la situation des quartiers et de leurs habitants. Mais la situation reste fragile. La situation économique environnante rend la situation des quartiers explosive.

Il est plus que nécessaire de maintenir des actions de qualité pour maintenir le calme et accompagner les habitants.